

Très inquiet, M. Trudeau déclare: Il n'y a plus de démocratie

Les conservateurs en congrès

De la chute Montmorency aux chutes du Niagara

OTTAWA (DNC) — Les conservateurs tiendront en octobre prochain le congrès d'orientation qui aura lieu quinze mois après la fameuse réunion de Toronto en septembre 1967.

Ne craignant pas d'aller de chute en chute, les conservateurs tiendront ce congrès aux chutes du Niagara. Le dernier colloque du genre, on le sait, s'était tenu près des chutes Montmorency et il n'avait pas porté bonheur au parti.

La nouvelle de la tenue du colloque a été annoncée, hier, dans la capitale, par un communiqué de presse émanant du bureau de M. Frank Moores, président de l'Association progressiste conservatrice du Canada.

La réunion sera tenue du 9 au 13 octobre et plus de 700 délégués pourront y participer; ce nombre comprend tous les députés et sénateurs, un représentant de chaque comté fédéral, des délégués généraux des provinces, les membres du comité exécutif de l'Association nationale du parti, 50 délégués généraux des jeunes progressistes conservateurs, 1 délégué de chaque club conservateur, dans plus de 55 universités canadiennes.

Voir page 2: Les conservateurs



Un soldat montagnard et sa jeune épouse attendent, la main dans la main, l'avion américain qui les transportera à l'hôpital militaire de Chu Lai, dans le Sud-Vietnam. Ils ont été blessés lorsque leur scooter a touché une mine sur une route des environs de Duc Pho, à quelque 95 milles au sud-est de Da Nang.

(Téléphoto PA)

Le gouvernement de Saigon face à une brusque levée d'opposition

SAIGON (AFP) — Des mouvements politico-religieux sud-vietnamiens, considérés dans les milieux politiques saïgonnais comme l'une des forces politiques les plus importantes du Vietnam, tentent de créer une troisième force entre le gouvernement de la République du Vietnam et le gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam.

Leur décision qui a été annoncée hier matin par le vénérable Phap Tri, vice-président de l'Institut pour la propagation de la foi des bouddhistes militants de la pagode antiochéenne An Quang, surgit au moment où le gouvernement de M. Tran Van Hong se heurte à une vive opposition de la Chambre des députés et des milieux d'affaires saïgonnais sur son programme économique.

Le vénérable Phap Tri a précisé que ce regroupement, qui comprendrait notamment les bouddhistes anti-gouvernementaux de An Quang et les catholiques modérés du père Hoang Quynh, n'a pas l'intention de créer un troisième gouvernement au Sud-Vietnam, mais que la structure et le nom qu'il prendra étonneront nombre de personnes.

Le rôle de cette organisation, a poursuivi le vénérable, est de créer un "tampon" entre les deux gouvernements en vue d'obtenir un cessez-le-feu, et d'organiser des élections libres et démocratiques sous contrôle international.

Une réunion de l'organisation est prévue pour dimanche prochain, a ajouté le vénérable, avec la participation du père Hoang Quynh, du vénérable Ho Giac et du bonze supérieur Man Giac.

Ce dernier, chef par intérim des Jeunes bouddhistes de la pagode An Quang, depuis l'arrestation du vénérable Thien Minh, a annoncé récemment par voie de circulaire la réunion du congrès des Jeunes bouddhistes le 3 juillet prochain.

On apprend d'autre part que Me Tran Ngoc Lieng s'est entretenu dimanche soir avec les trente-trois personnalités qui ont signé son manifeste en faveur de la création d'un gouvernement d'union nationale en vue de rechercher les moyens d'étendre son mouvement "Co-

mité de manoeuvre en faveur d'une force nationaliste progressiste".

Parmi les personnalités présentes, se trouvaient notamment MM. Nam Dinh, directeur du "Than Chung" suspendu et gerant du "Duoc Nha Nam", les professeurs Vo Hoa Khanh et Kieu Van Mank, des avocats stagiaires et des jeunes ingénieurs.

D'autre part, une levée de boucliers contre le gouvernement s'est produite hier, à la Chambre des députés sud-vietnamiens qui vient de décider une nouvelle taxe sur les stocks de marchandises, pour combler en partie le déficit de 60 milliards de piastres du budget.

Une majorité des députés 49 sur 86 — ont réclamé sous les applaudissements, une réunion plénière des deux chambres du parlement afin

de voter une motion de défiance contre le gouvernement de M. Tran Van Huong, qu'ils rendent responsable de la grave situation économique du pays.

Ces députés adresseront une lettre au président du Sénat dans ce sens.

La taxe sur les stocks avait fait l'objet de vives protestations de la part d'un millier de commerçants et d'industriels — Vietnamiens, Chinois et Indiens — réunis dimanche, à la Chambre de commerce. Ils avaient voté une motion demandant au gouvernement de renoncer à cette taxe dont l'application, selon eux, pourrait avoir "des conséquences catastrophiques".

Les commerçants viennent donc de recevoir le soutien de la majorité de la Chambre, qui semble disposée à ren-

verser le gouvernement. Les députés se basent sur l'article 42 de la constitution donnant au parlement le droit de recommander un remaniement ministériel ou même la démission du cabinet à une majorité des deux tiers. En cas d'opposition du président de la République, un vote à la majorité des trois quarts des députés a force de loi.

Le porte-parole du Parti démocrate sud-vietnamien a brosse, dans son intervention faite devant le Congrès des représentants du peuple le 6 juin dernier, un tableau particulièrement sombre de la situation économique au Sud-Vietnam.

Parlant au nom "des bourgeois nationaux et des intellectuels sud-vietnamiens", il a souligné que l'aide des Etats-Unis visait à "rechercher un

Voir page 2: Le gouvernement

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est dit très inquiet, hier, de l'existence d'un climat politique dans lequel les décisions des autorités légitimes sont constamment sujettes au veto d'une infime minorité qui a choisi de "court-circuiter" les méthodes démocratiques pour user de violence.

"A ce moment-là, a-t-il dit, hier, en commentant les événements de la fin de semaine à Sherbrooke, il n'y a plus de démocratie, il y a un camp armé et je pense que ceux qui commencent cette façon d'imposer leurs préférences à la majorité en faisant éclater des bombes ou en ayant recours à d'autres formes de violence, ce sont des gens qui créent un Etat policier dont ils seront probablement les premiers à se plaindre".

"Aller à Sherbrooke à cette occasion, a dit le premier ministre, ça ne me fait ni chaud ni froid. Je reçois une invitation, je l'accepte; si on me retire l'invitation, bon, je passerai ma journée à la campagne, ce n'est pas pour moi un pénible sacrifice. Tout ce que je veux, c'est que la population et les autorités se rendent compte du climat qu'ils établissent dans la province, un climat où les décisions sont toujours sujettes à un veto par quelques types qui veulent lancer des bombes".

"Il me semble que dans une société libre, a poursuivi le premier ministre, la façon d'influencer ses contemporains, ce n'est pas la violence, parce que ceux qui ont recours à la violence seront éventuellement les victimes de ceux qui vont dire: "Eh bien, nous, on est la majorité, on va mettre en prison tous ceux qui ne pensent pas comme nous".

Le premier ministre a ajouté qu'il trouve grave que les autorités municipales et provinciales à Québec laissent persister un climat comme celui qui existe au Québec.

Il a indirectement reproché aux autorités municipales, provinciales et aux dirigeants de divers mouvements de céder devant le chantage des groupes minoritaires, comme ce fut, l'autre jour, le cas de l'université Laval, à l'occasion de ce qui devait être une collation de doctorats honorifiques.

Les étudiants avaient alors protesté contre la venue à l'université d'un haut personnage de la Société Noranda Mines qui devait recevoir un doctorat d'honneur en même temps que M. U. Thant. L'univer-

sité a annulé la cérémonie et U. Thant n'a pas été reçu à Québec.

Le premier ministre a dit, hier, qu'il n'avait pas été consulté par ceux qui l'avaient invité lorsqu'ils ont décidé d'annuler les célébrations du 24.

"J'ai reçu avis, a-t-il dit, que les manifestations avaient été contremandées, j'en prends note."

"On vous a donné les raisons?" a demandé un journaliste.

"Non, mais enfin, les raisons sont évidentes, a rétorqué M. Trudeau. Les gens ont décidé qu'ils ne voulaient pas avoir de troubles." Et tandis qu'à Sherbrooke, pendant ce temps-là, le comité des fêtes parallèles poursuivait son travail, des rumeurs persistantes circulaient selon lesquelles ce sont bien plus des libéraux de la région que les membres de la SSJB qui désiraient voir le premier ministre à Sherbrooke le 24.

Pas de célébration officielle de la Saint-Jean à Sherbrooke

SHERBROOKE (PC) Le conseil diocésain de la Société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke a annoncé hier sa décision d'annuler toutes les célébrations officielles prévues pour le 24 juin, jour de la fête

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau devait être l'invité d'honneur à ces festivités, mais les menaces répétées de violence, en plus de l'attentat de dimanche, sont les principales raisons qui

Souhait de M. Bertrand

"Que la célébration de la fête nationale des Canadiens français soit pour eux le tremplin de nouveaux progrès".

C'est le souhait que formule le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, à la conclusion de son message de la Saint-Jean-Baptiste.

"Le 24 juin n'est pas seulement la fête d'un groupe linguistique, a dit le premier ministre dans son message, c'est la fête nationale des Canadiens français. Le terme ne serait pas depuis si longtemps consacré par l'usage s'il n'était l'expression d'une réalité profondément sentie et vécue".

"La langue est un aspect très important de cette réalité, ajoute-t-il, mais elle est loin d'être le seul. S'y ajoutent bien d'autres traits imprimés par quatre siècles d'histoire et de vouloir-vivre commun en terre canadienne".

"Puisque les Canadiens français se voient comme une société distincte, comme une véritable communauté nationale, ne doivent-ils pas en conséquence pratiquer une solidarité toujours plus étroite? Sachons travailler ensemble et d'un seul cœur pour le plus grand bien de tous. Sachons oeuvrer les uns avec les autres et les uns pour les autres. C'est ainsi que se construisent les nations fortes et maitresses de leur destin".

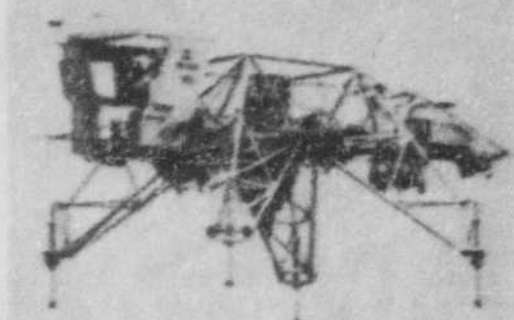
Et M. Bertrand de terminer: "Cette solidarité nécessaire n'exclut aucunement d'ailleurs les rapports d'amitié qui nous lient aux autres groupes nationaux au linguistiques".

nationale des Canadiens français. Cette décision du président du conseil, M. André Drouin fait suite à un attentat à la bombe survenu dimanche au quartier général de la société, à Sherbrooke. Cet incident a causé des dommages de \$35,000.

ont motivé l'annulation des cérémonies.

La police a déclaré que l'explosion avait fait éclater les vitres de l'édifice, démolit un mur, causant également des dommages à huit maisons du voisinage et à des automobi-

Armstrong réussit un alunissage fictif



CENTRE SPATIAL DE HOUSTON, Texas (AFP) — Après avoir effectué, avec succès, un alunissage fictif au centre spatial de Houston, lundi, l'astronaute Neil Armstrong, qui sera le premier homme à poser le pied sur la lune, a déclaré qu'il avait confiance que tout se passerait bien le grand jour. Le commandant d'Apollo 11 a piloté à deux reprises le véhicule-maquette qui, d'après lui, "simule parfaitement les conditions du module lunaire au moment de l'alunissage". Cet appareil, dont la construction revient à deux millions et demi de dollars, est une sorte de plateforme sans aile et équipée uniquement de fusées, qui donne aux pilotes la sensation de la force de gravitation de la lune, un sixième de celle de la terre. Armstrong l'a fait s'élever à une altitude d'environ 100 mètres, puis descendre sur une distance de quelque 300 mètres. Il s'est posé, puis a regagné son point de départ dans les mêmes conditions. Pour l'alunissage prévu pour le 20 juillet, Neil Armstrong sera à bord du module lunaire avec Edwin E. Aldrin.

les stationnées devant l'immeuble.

Le maire de Sherbrooke, M. Armand Nadeau, a déclaré au cours d'une interview que depuis que l'invitation avait été faite à M. Trudeau, il y a plusieurs semaines, il avait reçu de nombreux téléphones de menaces.

"Il se préparait quelque chose, a-t-il ajouté. Certaines personnes prépareraient quelque chose de spécial".

La décision du premier ministre d'accepter l'invitation avait incité l'université de Sherbrooke à interdire l'utilisation de l'immeuble pour cette occasion.

L'université, en effet, loue habituellement une salle à la Société Saint-Jean-Baptiste, en prévision d'un banquet offert après le défilé, mais un porte-parole de l'université a déclaré que la décision annoncée cette année était due à la crainte qu'il n'y ait des manifestations de violence causées par la présence de M. Trudeau.

Les étudiants séparatistes de l'université ont en effet laissé entendre qu'ils avaient l'intention de manifester contre la présence du premier ministre.

L'année dernière, M. Trudeau était dans l'estrade d'honneur, à Montréal, pendant le

Voir page 2: La Saint-Jean

M. Nixon sera au Canada le 27 juin

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau et le président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, assisteront tous les deux aux cérémonies qui, le 27 juin prochain, vont marquer le dixième anniversaire de l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent, annonçant hier matin le cabinet du premier ministre, à Ottawa.

Il y a dix ans, cette voie qui venait d'être achevée, était inaugurée en présence de la reine Elisabeth II d'Angleterre et de feu le président Dwight Eisenhower.

Cette année, les cérémonies officielles doivent avoir lieu à l'écluse de Saint-Lambert et à Massena, dans l'Etat de New York, soulignant ainsi le caractère international de la Voie maritime.

MM. Trudeau et Nixon, ainsi que les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, accompagnés de nombreuses autres personnalités, remonteront la voie maritime à bord du brise-glace "D'Iberville", tandis qu'une fête publique, commémorera l'événement à la

Voir page 2: M. Nixon

Pompidou a entrepris ses consultations pour la formation du gouvernement

PARIS (AFP) — M. Georges Pompidou, nouveau président de la République a entamé hier matin la première phase des entretiens politiques préparatoires à la désignation de son premier ministre.

Cette désignation doit intervenir vendredi 20 juin après la cérémonie traditionnelle de transmission des pouvoirs et après que le conseil constitutionnel aura proclamé officiellement les résultats.

Ces résultats sont publiés par le ministère de l'Intérieur et font apparaître que le nouveau chef de l'Etat a recueilli 11.060.181 voix soit 58,20% des suffrages exprimés. Le taux des abstentions dépasse 35% des vingt-neuf millions et demi d'électeurs inscrits et ajouté à celui des bulletins blancs confirme que plus d'un électeur sur trois en moyenne n'a pas pris part au vote.

Le nouveau président de la République qui s'est rendu hier matin à la présidence de l'Assemblée nationale a eu en compagnie de Jacques Chaban-Delmas président de cette assemblée une série d'entretiens

auxquels ont participé les principaux responsables du groupe gaulliste.

Le choix de la présidence de l'Assemblée pour ces entretiens est considéré comme significatif par de nombreux observateurs qui estiment que M. Jacques Chaban-Delmas président de l'Assemblée pourrait être désigné vendredi comme premier ministre de M. Georges Pompidou.

Cette rumeur n'est ni démentie ni confirmée dans l'entourage du nouveau président où l'on se contente de déclarer que M. Georges Pompidou tiendra son choix secret jusqu'à la dernière minute.

La responsabilité de la désignation du premier ministre est, selon la constitution française, une des prérogatives politiques essentielles du chef de l'Etat. Mais le président de la République nomme également, sur la proposition du premier ministre, les membres du gouvernement.

C'est, en réalité, sur la collaboration politique de l'ensemble de l'exécutif que, selon la plupart des observateurs, pour-

ra être jugée la part que M. Georges Pompidou entend donner à la continuité du gaullisme qui a été, avec le désir d'ouverture, le slogan de sa

Des félicitations de M. Trudeau

PARIS (AFP) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau a envoyé à M. Georges Pompidou le message de félicitations suivant dont le texte est diffusé par l'ambassade du Canada:

"Monsieur le Président,

"Le peuple français a choisi de vous porter aux plus hautes fonctions de la République. J'ai l'honneur de vous transmettre en cette occasion les félicitations et les meilleurs vœux du peuple et du gouvernement du Canada auxquels je voudrais ajouter les miens.

"Je formule les vœux les plus fervents pour que votre septennat soit celui de la prospérité et du rayonnement de la France.

"Il me semble tout naturel qu'en raison de notre histoire et de nos intérêts communs se poursuivent entre nos deux pays un dialogue suivi et des rapports d'amitié, d'entraide et d'appui mutuels.

"Je me réjouis de la coopération concrète déjà engagée entre la France et le Canada et je suis persuadé qu'il se poursuivra dans le domaine de nouveaux domaines, tout en l'accroissant dans ceux où l'on peut déjà compter d'importants résultats.

"Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération".

campagne électorale. Il en ressort, selon les mêmes observateurs que le président de la République ne peut que prêter la plus grande attention à ce

que son équipe gouvernementale représente un dosage judicieux entre les tendances ou les courants politiques qui ont contribué à son élection ou qui sont susceptibles de soutenir son action au parlement. La désignation du titulaire des affaires étrangères est, dans ce domaine, considérée comme un test politique important. Autant que celle du premier ministre elle devrait marquer, pour les milieux politiques français, le style du nouveau président sans pour autant que la personnalité ou l'appartenance politique du ministre des affaires étrangères puisse, selon les mêmes milieux, être considérée comme déterminante dans la définition ou la mise en oeuvre de la politique internationale de la France.

M. Georges Pompidou pourrait tenir une conférence de presse devant les journalistes français et étrangers à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet, c'est-à-dire après la formation du nouveau gouvernement, indique-t-on dans son entourage.

M. Pompidou s'est rendu en

Voici les résultats définitifs du second tour de l'élection présidentielle, tels qu'ils sont communiqués officiellement par le ministère de l'Intérieur:

Inscrits.	29.488.640	-	Volants.	20.307.013	-
68,86%	-	Abstentions.	9.181.627	-	soit 31,14%
19.003.096	-	soit 64,44%	-	Blanc ou nuls.	1.303.917
soit 4,42%	-	Pohér.	7.942.915	-	soit 41,80%
-	-	Pompidou	11.060.181	-	soit 58,20%

Voir page 2: Pompidou

Le SCFP appuie l'idée d'une communauté urbaine à Montréal



Le ministre canadien des affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, présentement à Stockholm, a laissé entendre que les négociateurs canadiens avaient des réserves de patience égales à celles des négociateurs chinois dans les pourparlers pour l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine populaire. Le ministre a souligné que cette reconnaissance ne différait pas de celle qui est accordée à d'autres pays.

Le conseil québécois du Syndicat canadien de la fonction publique a accueilli très favorablement l'annonce faite, la semaine dernière par le ministre des affaires municipales, le docteur Robert Lussier, selon laquelle un gouvernement régional serait formé sur l'île de Montréal.

Notre syndicat travaille dans une ligne analogue depuis quelques années, a dit M. Fernand Daoust, directeur québécois du SCFP-FTQ. En effet, au cours de nos négociations dans les villes dont nous représentons les employés, nous faisons un effort particulier pour uniformiser les conditions de travail et rendre faciles les adaptations lors de fusions, annexions ou regroupements municipaux.

Le conseil québécois du SCFP représente quelque 10.000 employés municipaux au Québec. Le syndicat a présenté un mémoire, il y a deux ans, à la commission d'étude Lemay sur les problèmes inter-municipaux de la rive-sud, favorisant le regroupement et l'établissement de gouvernements régionaux. La même année, lors de son congrès, le conseil québécois adoptait une résolution proposant que les quelque 1800 municipalités du Québec soient regroupées en 10 régions déterminées par le gouvernement.

Au cours de son congrès, tenu en fin de semaine au Holiday Inn à Montréal, la commission du secteur municipal du conseil québécois a affirmé dans son rapport que "dans l'immédiat, le SCFP visait une politique de régionalisation de l'administration des affaires publiques par la création de gouvernements régionaux."

"Ce mouvement ne fait que s'amorcer à Montréal, dit-on encore dans le même rapport, et nous souhaitons qu'il s'accélère." On indique en outre que l'objectif à long terme est une négociation provinciale pour tous les employés du secteur municipal.

Un projet-type de convention collective a été négocié dans presque toutes les régions du Québec par le SCFP. Le syndicat continue d'une convention à l'autre d'uniformiser les conditions dans les différentes municipalités. Lorsque survient une fusion comme celle de Longueuil et de Jacques-Cartier, la partie syndicale n'est pas prise au dépourvu.

La commission inter-municipale du SCFP soutient que l'administration d'une ville de 100.000 habitants est plus complète, plus économique et plus efficace que celle de plusieurs municipalités moins peuplées.

Trois documents soumis au "sommet communiste"

MOSCOU (AFP) — M. Boris Ponomarev, secrétaire du comité central du PC soviétique et président de la commission de rédaction de la conférence communiste internationale, a déposé hier soir sur le bureau de la conférence les documents suivants dont il a recommandé l'adoption:

1. Un appel à la défense de la paix adressé aux couches les plus diverses de tous les pays, les invitant à redoubler d'efforts pour prévenir la menace d'une guerre thermo-nucléaire mondiale et pour tenir en échec "la politique impérialiste d'agression".

2. Le document de base de la conférence intitulé "Les tâches actuelles de la lutte contre l'impérialisme et l'unité des partis communistes et ouvriers ainsi que de toutes les forces anti-impérialistes".

3. Une proclamation à l'occasion du prochain centenaire de la naissance de Lénine.

M. Ponomarev a fait part des suggestions faites par la commission de rédaction au sujet de l'étude et de la discussion des problèmes théoriques.

Tous ces sujets doivent être abordés par la conférence communiste internationale au cours de sa réunion, aujourd'hui.

La commission de rédaction, a dit M. Ponomarev, s'est efforcée de trouver les formules qui reflètent au mieux la position des différents PC, tout en tenant compte de la situation concrète existant

dans le monde ainsi que des conditions particulières de ces partis. Il s'est félicité du degré élevé d'entente atteint dans la discussion. Plus de 70 amendements ont été proposés par 24 des partis représentés, et 30 corrections ont été faites en conséquence. Les autres suggestions n'ont pas été retenues.

Le document de base constitue un programme d'action concret et les idées qui y sont exprimées doivent atteindre tous les travailleurs et les communistes du monde entier, y compris ceux des pays qui ne sont pas représentés à Moscou. Ils y trouveront la confirmation que la conférence s'est occupée des problèmes les plus importants et qu'elle s'est déclarée en faveur de l'unité du mouvement communiste mondial.

M. Ponomarev a affirmé que le document de base "designera clairement l'ennemi principal contre lequel il convient de concentrer les efforts du mouvement révolutionnaire". Dans l'immédiat, il s'agit de "l'impérialisme en tant que système".

En ce qui a trait à la proclamation au sujet du centenaire de la naissance de Lénine, le document souligne que les partis qui prennent part à la conférence communiste de Moscou "sont inspirés, et s'inspirent de l'enseignement de Marx et de Lénine qui constitue, et sera toujours, le drapeau du mouvement communiste international".

L'Alliance reconduit M. Rioux à la présidence

L'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) a accordé un deuxième mandat au président Matthias Rioux, hier soir. Outre le président sortant, 11 des 12 candidats du clan Rioux ont été élus ou réélus, la lutte étant très serrée au second tour. M. Rioux a été élu avec 26 voix sur 38.

Les titulaires des autres postes sont: MM. Rodolphe Chartrand, 1er vice-président; Jean-Claude Marsolais, trésorier; Roger Léger, conseiller représentant le secondaire; Paul-André Deschênes, conseiller représentant l'élémentaire; Rodrigue Dubé, responsable de l'action syndicale; Michel Agnaffé, responsable de l'action professionnelle et Rolland Lauzon pour l'action pédagogique (ce dernier étant le seul indépendant du nouveau conseil). Les Couseineau, Hélène Gaudreau et Léo Côté ont été réélus par acclamation tandis que Huguette Taillefer devient représentante pour le niveau élémentaire.

suites de la première page

CONSERVATEURS

La réunion groupera également des membres des partis conservateurs provinciaux et des spécialistes universitaires.

Un professeur d'université M. T. N. B. Symons de l'université Trent en Ontario a été chargé de diriger les travaux préliminaires à la rencontre.

On sait qu'immédiatement après le congrès pour mise en candidature de septembre 1967, puis à la suite des revers électoraux de 1968, M. John Diefenbaker avait demandé la tenue d'un congrès d'orientation afin de mettre de l'ordre dans le programme du parti et particulièrement au chapitre

de la politique constitutionnelle dont M. Diefenbaker estime qu'elle s'écarte de l'orthodoxie conservatrice.

De son côté, M. Paul-O. Trépanier avait, pendant un moment, au cours du congrès de 1967, fait mettre le feu aux poudres en essayant de forcer l'assemblée à se définir de façon beaucoup plus claire devant la thèse des deux nations.

Quelques minutes avant le scrutin il avait tenté de saisir de cette question l'assemblée plénière. On l'avait alors rapidement et plus ou moins discrètement, persuadé de laisser cela de côté, en promettant solennellement que le parti tiendrait dans les quinze prochains mois un congrès d'orientation.

Le temps mis par M. Stanfield pour prendre la direction du parti, puis la démission de M. Pearson, la tenue d'un congrès libéral et des élections générales avaient retardé le projet qui est devenu de plus en plus urgent, comme en font foi les hésitations au sein du parti dans le domaine de la politique constitutionnelle, du bilinguisme et en général des questions qui se rattachent à l'avenir du fédéralisme au Canada.

qu'un défilé de chars allégoriques en carton-pâte et en plywood, mais la fête nationale du Québec, avec toutes les contradictions que cela implique (la Vickers, économie de la province en mains étrangères, politique de vieux partis, etc.).

Le 24 juin, a poursuivi M. Beaulieu, n'est pas la belle élitte qui regarde le peuple s'amuser dans la rue pour aller au bal ensuite dans un grand hôtel de ville.

Nous tentons d'organiser au Québec une prise de conscience des travailleurs, des chômeurs, de tous les citoyens, et nous les invitons à manifester dans la rue pour exprimer leur mécontentement en même temps que leur fierté d'être Québécois.

Pour cette manifestation populaire, nous n'avons pas besoin de permission de la police, a ajouté le porte-parole du FLP, puisque notre manifestation est une liberté fondamentale d'expression. La police serait d'ailleurs malvenue d'intervenir et d'empêcher la masse de participer au défilé populaire.

Le FLP se chargera, d'ici le 24 juin, de faire connaître ses projets par l'entremise d'une publicité bien agencée et distribuée à cette fin un journal qui contiendra en outre les résultats d'une enquête montrant à quel degré les Québécois sont exploités dans divers domaines.

Que les travailleurs, les chômeurs, les étudiants fêtent le Québec comme ils le voient, qu'ils fassent leur propre défilé en montrant qu'ils ne sont pas dupes de celui qui est payé par la bourgeoisie.

M. NIXON

Place des Nations, à Terre des Hommes.

A Washington, la Maison blanche a confirmé la nouvelle date de cette cérémonie. Le porte-parole de la Maison blanche a fait savoir que les détails du voyage présidentiel et de la rencontre avec le chef du gouvernement canadien seront annoncés ultérieurement.

Un porte-parole du premier ministre a fait savoir que les cérémonies d'anniversaire ne se préteraient pas à des entretiens détaillés entre les deux hommes d'Etat.

"Pour le moment, il s'agit surtout d'une cérémonie" a dit le porte-parole. Il a ajouté qu'il n'était pas exclu que MM. Trudeau et Nixon trouvent une heure ou deux pour s'entretenir.

Selon le cabinet de M. Trudeau, le premier ministre du Canada et le président des États-Unis assisteront aussi bien aux cérémonies qui auront lieu à Montréal qu'à celles prévues à Massena.

Ce sera la deuxième fois en un peu plus de trois mois que MM. Trudeau et Nixon se rencontrent.

GOVERNEMENT

marché de consommation pour écouler les produits américains". Pour lui, l'économie sud-vietnamienne qui est "dans une impasse totale, dépend de plus en plus étroitement de l'économie américaine".

Après avoir noté que le développement industriel est "inexistant" et que la petite industrie "dépend du capitalisme étranger pour le carburant et les matières premières", le porte-parole du Parti démocrate a insisté sur la situation des matières premières agricoles. Selon lui, la culture des hévées ne peut utiliser qu'un pour cent de la production totale. La pâte à papier est importée. Le tissage vivote. Le coton est en déclin et il faut importer du sucre.

POMPIDOU

"C'est d'abord aux plus graves injustices sociales qu'il faut remédier tout en posant les bases d'une saine expansion économique plus soucieuse d'efficacité que de prestige", écrit Sirius (pseudonyme du directeur du journal "Le Monde" Hubert Beuve-Méry) dans un éditorial intitulé "Après la bataille" et consacré à l'analyse de la situation au lendemain de l'élection de M. Georges Pompidou à la présidence de la République.

"C'est faire en sorte, poursuit Sirius, que l'information soit au service de l'intérêt général et non l'instrument privilégié de la propagande officielle, que les pouvoirs législatif et judiciaire puissent s'exercer sans contrainte dans le cadre des lois constitutionnelles, et si possible, un jour pas trop éloigné sous le contrôle effectif d'une Cour suprême dotée des compétences appropriées.

C'est aussi poursuivre obstinément l'édification d'une Europe d'autant plus apte à servir la paix et aider les dé-

Selon deux ministres

Investissements pour Bécancour, bientôt

par Guy Deshaies

D'ici à la fin de l'été, si tout se passe tel que prévu, le Québec aura investi plus de \$6 millions dans le Parc industriel du centre du Québec situé à Bécancour, et déjà des industries auront commencé leurs travaux de construction sur les terrains du parc.

MM. Jean-Paul Beaudry, ministre du commerce et de l'industrie, et Clément Vincent, ministre de l'agriculture et de la colonisation, ont fait ces déclarations au Devoir, hier au cours d'une séance d'information destinée aux agents d'immobilier et intéressés à l'achat de terrains dans le parc industriel de Bécancour.

M. Beaudry a précisé qu'il n'était pas question d'investissements français mais plutôt américains, il n'a pas voulu dire toutefois qu'ils étaient et

shérifs du "tiers monde" que, sans chercher querelle aux empires, elle échappera à leur vassalisation. C'est enfin comprendre le sens profond de certaines révoltes de la jeunesse (révoltes qui ne sont d'ailleurs pas propres à la France) et faire en sorte que, dans tous les domaines, les hommes et les femmes de ce pays acceptent d'autant mieux les disciplines du citoyen qu'ils auront moins à craindre d'être traités en sujets.

M. Pompidou veut-il et, s'il le veut, peut-il être l'artisan de cette politique? demande Sirius, qui poursuit: "Son intelligence, son habileté ne sont guère discutées, mais comment allier avec bonheur, dans une situation aussi difficile, le libéralisme et la fermeté dont il s'est flatté au cours de la campagne? Les Français et ceux dans le monde qui attendent beaucoup de la France jugeront sur actes."

Examinant plus particulièrement la position de M. Alain Poirer dans cette élection présidentielle, Sirius écrit: "Tout romantisme ou 'point d'honneur' mis à part, la persévérance de M. Poirer n'est pas restée sans fruits. Elle a permis notamment de mettre en lumière, avec moins de violence verbale que ne l'aurait fait les communistes, mais beaucoup plus de crédibilité, les carences ou les abus du régime précédent."

quel genre d'industrie ils exploiteraient sur ce secteur industriel pilote que vient de créer le gouvernement du Québec à Bécancour. M. Beaudry s'est contenté de dire qu'il s'agissait d'industries secondaires.

On sait que cette zone industrielle avait d'abord été choisie pour l'établissement de la sidérurgie en 1960 et que pour éviter la spéculation le gouvernement avait décidé en 1964 de confier l'achat des terrains (7.000 acres) au Trust général du Canada. Après l'achat d'une autre sidérurgie par SIDBEC (la DOSCO) le Québec a racheté au coût de \$3 millions les terrains de Bécancour. Le 18 décembre dernier l'Assemblée nationale du Québec créait la Société du parc industriel du centre du Québec dont le but était de favoriser l'essor économique du centre du Québec en développant une partie du territoire de la ville de Bécancour et plus précisément le parc industriel de 3.000 acres situé sur les 7.000 acres qui devaient être consacrées à la sidérurgie et qui ont été rachetées par le Québec.

La séance d'information d'hier (à laquelle les journalistes avaient été convoqués

par erreur, leur a-t-on dit), était destinée à mettre les membres de la Société du parc industriel du centre du Québec en présence d'agents d'immobilier afin de fournir à ces derniers les renseignements pertinents quant aux terrains disponibles à Bécancour. Les ministres Beaudry et Vincent en ont profité pour rappeler aux intéressés le contenu de l'art. 21 en conseil du mois dernier et en vertu duquel les cinq premiers industriels qui s'établiront dans le parc obtiendront le terrain à un prix de 3 cents le pied carré et aussi que cette zone, étant déclarée zone industrielle no 2, permettra aux industriels qui viendront s'y établir d'obtenir une subvention (40 p.c. de leur investissement) de la part du gouvernement du Québec et ce jusqu'à un montant maximal de \$500.000.

M. Robert Letendre, vice-président de la Société du parc industriel, a donné tous les détails des travaux en cours et en projet dans le parc et a vanté les avantages de cet emplacement pour les industriels. Outre les bénéfices déjà assurés par le gouvernement il a annoncé que la ville de Bécancour venait d'être autorisée à

aménager un réseau d'aqueduc de \$3.150.000, réseau qui desservira Bécancour, le parc industriel, Laval, Larochelle et Gentilly.

M. Beaudry a déclaré enfin qu'il s'agissait d'un parc-pilote et que si l'expérience se révélait fructueuse il y aurait d'autres parcs industriels aménagés de la même façon.

Six conseillers de Sherbrooke

approuvent les

"fêtes parallèles"

La décision prise à Sherbrooke d'annuler toute célébration officielle de la Saint-Jean n'est pas interprétée de la même façon par tous les membres du conseil de ville. Tandis que le maire Armand Nadeau aurait laissé entendre que le comité des fêtes populaires serait responsable du climat, qui mène à l'attentat contre le QG de la SSJB diocésaine à Sherbrooke, dimanche, d'autres conseillers approuvent l'initiative de ce comité de "fêtes parallèles".

Hier soir, en effet, un vote au conseil de ville de Sherbrooke a recueilli six voix en faveur (deux contre) d'une motion de félicitations à l'endroit des organisateurs des fêtes populaires à Sherbrooke le 24.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

APPARTEMENT À LOUER

COTE DES NEIGES, 3360 Marchal, coin Decelles, 3 1/2 - 2 1/2 - 1 1/2, 1er septembre, près Université de Montréal location, lun. au ven. 30-6-69 18-6-69
CARTIERVILLE, 3 1/2, moderne, meublé ou non, piscine, entièrement juillet et août, pour louer, se prolonger location, 754, 311-8527 ou 271-5223 18-6-69
RIVE-SUD, 2 et 3 pièces, meubles, chauffés, tapis, air climatisé, buanderie, balcon, sundek, conciergerie, stationnement, 1968 St-Georges, apt. 21, Ville Lemoyne, Tél. 671-4144 20-6-69

BUREAUX À LOUER

OUTREMONT, 334 avenue Outremont, 7 pièces, 2e, idéal pour notaires ou avocats, Tél. 523-6072 ou 525-5981 18-6-69

CHALET À LOUER

REGION LACHUTE, chalet bois rond de 5 pièces sur magnifique terrain boisé, \$4.975 comptant \$275 balance sur 10 ans, Tél. jour 735-2792 soir 351-4878 19-6-69
Luxueux chalet Suisse, Ste-Agathe, 5 1/2, chauffé, foyer, TV, flanc montagne, terrasse paysager, accommodation, piscine, plage, Semaine libre 21-28 juin, 12-19 juillet, 16 août-2 septembre, Tél. 256-625 ou 625-1566 18-6-69

DIVERS

TOP MART INC. 15 est, rue Ste-Catherine, Tél. 845-0401 Métro St-Laurent Vente de liquidation de manufacturiers, Jaquettes sport, matras \$6.00, Habits 100% pure laine \$20-\$30, imperméables \$10, Jaquettes sport fantaisie \$15, Pull-over acrilis \$3.50 Pantalons sport et réguliers \$3.00-\$6.50 chemises sports \$2, Chemises jersey-press \$2.50 etc. J.N.Q. 18-6-69

DUPLEX À LOUER

OUTREMONT, luxueux duplex neuf, 6-7 ou 8 pièces, haut et bas à louer, Loyer à partir de \$300, aussi, bureaux pour professionnels, Tél. 735-4916, de 8 à 8 p.m. 26-6-69
CLANRANOLD 5835 haut, 6 pièces, en-droit attrayant pour adultes, \$155, Tél. 463-6096 26-6-69

ENTREPRISES À VENDRE OU À LOUER

RIVE-SUD, entrepôts 6.750 p.c. équipés, convoyeurs, chauffage, éclairage, cour 1.000 p.c., stationnement, bureaux, locaux, 1335 Boul. Ste-Foy, Cité Jacques-Cartier, Tél. 679-9399 18-6-69

FEMMES DEMANDÉES

TRAVAIL À DOMICILE

Pour société de développement en expansion, enquête par téléphone auprès de nos clients. Revenus exceptionnels pour candidates qualifiées. Qualifications: bonne personnalité, voix agréable. Pour rendez-vous 725-2466 M. Beaubien 19-6-69

Jeune avocate sûr, impatient et exigeant à la recherche d'un secrétaire. Heures longues, travail dur. Ecrire Case 42 Le Devoir. 18-6-69

ENTREPRISE À VENDRE

Entrepôt préfabriqué, modèle Amco. Construction de panneaux d'acier de 14 à 16 Gage. Surface 30 pieds en largeur par 60 pieds de longueur et 10 pieds en hauteur, sans colonne, 10 fenêtres, deux portes doubles acier, valeur de \$50.000, vendrait \$2.500 le tout en très bonne condition R. R. 118 rue Principale, Ste-Agathe des Monts, 326-0366 ou 4360 18-6-69

LOGEMENT À LOUER

LACOMBE, 5 pièces, chauffées, 2e étage, eau, chauffage, adultes seulement, Tél. 737-2330 18-6-69
Atwater - Notre-Dame, logement au 2e étage, 8 pièces, redécoré, Tél. 482-3442 18-6-69

COTE DES NEIGES, près Université et

centre d'achats, bas-duplex, 5 pièces et sous-sollement fini avec garage chauffé, Tél. 738-4436 18-6-69
OUTREMONT, haut de duplex, 6 1/2 pièces, chauffées, tapis mur à mur, près école, autobus, Tél. 277-5030 13-6-69

LOCAL DEMANDE

Désirons louer locaux pour secrétariat. Avons besoin de 6 à 7 pièces. Tél. jour: 525-3893 21-6-69

PERSONNEL

Ne restez pas seul (es). Célibataires, veufs (ves) séparés (es). Pour information 364-6036 21-6-69

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Cottage Rousselet-Jarry, 6 pièces, sous-sol fini, système central, prix et conditions discutables. Tél. après 4:30 p.m. 378-8229 18-6-69

ST-BRUNO

Propriété de rare beauté. Style canadien, site au flanc de la montagne, décorée d'un goût exquis, 10 pièces, vaste salon avec foyer, salle à dîner, séparée avec portes françaises, donnant sur magnifique terrasse, cuisine de rêve, salle familiale avec foyer, inscrite dans le \$70.000. Superbe terrain, arbres matures. Appelez Mme Monique Côté 679-8220 ou 653-3746 18-6-69

IMM. WESTGATE, Courtiers

18-6-69

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Aubaine exceptionnelle

pour locataire montréalais. Maison unifamiliale neuve, en banlieue de Montréal. Pour \$11.897 vous pouvez en être le propriétaire pour aussi peu que le prix de VOTRE LOYER ACTUEL. Visites sur rendez-vous seulement 725-2466 M. Beaubien 19-6-69

TAILLEUR

Vous avez maigre ou emporté? Faites ajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style. 351 est, rue QUÉBEC, Tél. 388-2512

DROLET TAILLEUR - SPÉCIALISTE

Habits et costumes sur mesure 351 est, rue QUÉBEC, Tél. 388-2512

TERRAINS À VENDRE

GRANDE OUVERTURE LAC BAULNE

(Chertsey) 45 miles de Montréal, très grand lac naturel, sports d'été et d'hiver. Tél. 728-9301 18-6-69

Domaine Val-Pontbriand

sur-le-lac Canton de Rawdon Terrains Laurentiens et chalets. Facilité de paiement. Pour rendez-vous GEORGES PILON 117 Boul. Pontbriand, Rawdon 484-4564 834-2636 18-6-69

FEMME DEMANDÉE

SECRÉTAIRE BILINGUE

L'Office National du Film requiert les services d'une secrétaire bilingue pour le Directeur du Service des Cinémathèques. On exige au moins un diplôme d'école supérieure, une bonne culture générale ainsi que 3 à 4 années d'expérience comme secrétaire, une parfaite connaissance de la sténographie française et anglaise est également essentielle. Salaire initial jusqu'à \$416, par mois, 3 semaines de vacances annuelles et plusieurs autres avantages marginaux. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec: Mme S. Roussos 747-5511 poste 352 18-6-69

AVIS

Comité Paritaire de l'Alimentation au Détail-région de Montréal

Conformément à l'article 4.00 du décret relatif au Commerce de l'Alimentation au Détail-région de Montréal, Arrêté en Conseil no. 921 du 4 mai 1965 et publié dans la Gazette Officielle de Québec du 15 mai 1965 et Arrêté en Conseil no. 706 du 19 mars 1969 et publié le 29 mars 1969, le jour où est observée la St-Jean-Baptiste (le 24 juin 1969-mardi) et le jour où est observée la Confédération (1er juillet 1969-mardi) sont des jours fériés, chômés et payés.

En conséquence, tout travail est prohibé pendant les jours ci-haut mentionnés déclarés jours fériés chômés et payés. Si ces jours fériés surviennent pendant les congés annuels du salarié ou pendant son jour de congé hebdomadaire, tel que le prévoit l'article 3.00, paragraphe 1, le salarié recevra le salaire d'une journée additionnelle de congé.

Les dispositions des articles 4.00 et 4.01 ne s'appliquent pas au salarié qui n'est pas présent au travail le jour ouvrable précédant immédiatement et le jour ouvrable suivant immédiatement un jour férié chômé et payé, sauf s'il bénéficie d'un permis d'absence, s'il est alors licencié pour une période n'excédant pas sept jours, s'il est en congé de maladie pour une période maximale d'un mois ou s'il est en congé résultant d'un accident de travail pour une période n'excédant pas trois mois civils.

Ernest Beausoleil, Président

François Krakowski, Secrétaire-administrateur

Exceptionnel...

comme sa bouteille.



Gin Tanqueray

Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire. Tanqueray a un goût absolument unique et cette subtile différence lui gagne tous les jours l'enthousiasme de nouveaux amis. Distillé et embouteillé à Londres, Angleterre.

Dès septembre

Code de conduite en vigueur à SGW

L'université Sir George Williams a publié, hier, un code de conduite pour les étudiants, qui entrera en vigueur en septembre prochain. Le code contient les règlements, les sanctions et les procédures

PHARMACIENS DES PAUVRES: LA RÉCLAME EST PROHIBÉE

Désormais aucun pharmacien ne peut "prêter son concours ou permettre que son nom apparaisse dans toute réclamation ou publicité relative aux ordonnances ou prescriptions".

C'est en vertu de ce nouveau règlement du Collège des pharmaciens de la province de Québec que le pharmacien Jean Dicaire a demandé aux organes d'information de s'abstenir à l'avenir d'annoncer les services que donnait son Centre de prescriptions du Québec notamment aux gens privés des moyens nécessaires pour se procurer les médicaments dont ils avaient besoin.

Le Centre de prescriptions du Québec à Montréal se spécialise en effet dans la vente des médicaments à conditions spéciales accordées aux pauvres. Mais le nouveau règlement du Collège des pharmaciens, approuvé par le lieutenant-gouverneur en Conseil le 2 avril dernier, défend à tout pharmacien de faire sa réclamation autrement que par "carte professionnelle" et cela en s'abstenant de faire des commentaires quant à une quelconque supériorité des services donnés par la maison d'affaires mentionnée.

M. Dicaire a donc fait parvenir un communiqué à tous les organes d'information les priant de ne plus "faire connaître les services que peut rendre le Centre des prescriptions du Québec".

qui régiront la conduite des étudiants.

Le code a été rédigé par le comité sur les normes de conduite du conseil de l'université (l'autorité universitaire la plus importante). Le comité se compose de deux étudiants, de deux professeurs et d'un membre du conseil d'administration.

Le code, dont la préparation avait commencé en novembre 1968, définit les règlements concernant les études et l'obtention des diplômes, les règlements relatifs à la communauté universitaire et les sanctions. Il fait également état des procédures à suivre pour assurer leur application.

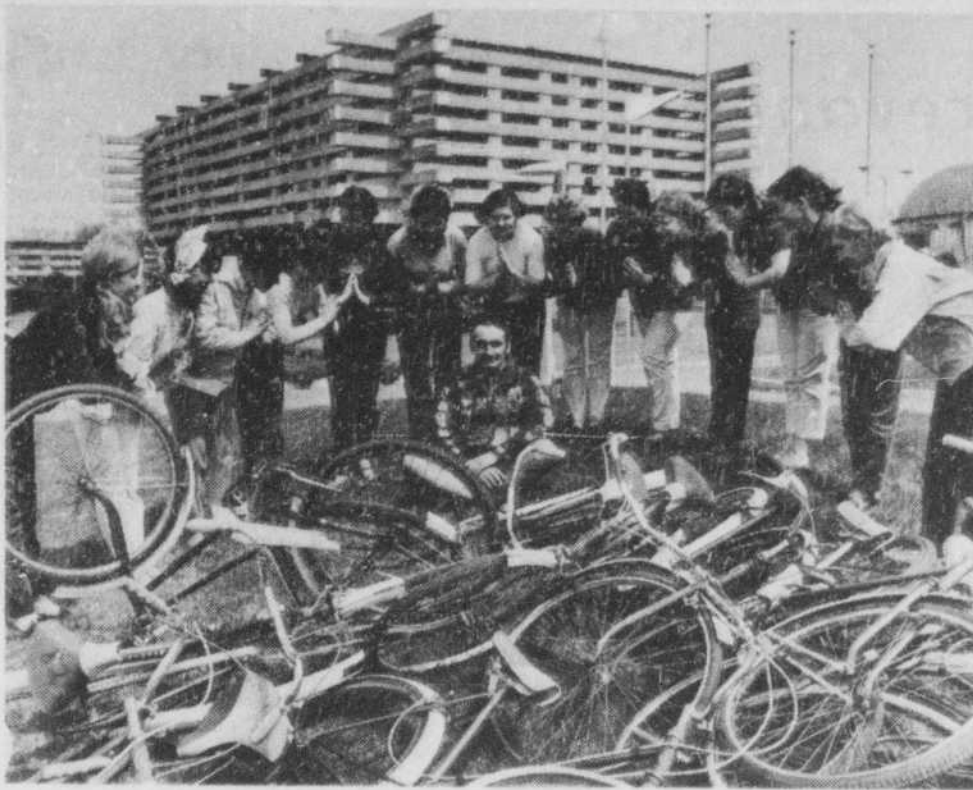
Fondé sur le principe de jugement par ses pairs, le code prévoit des droits d'appel aux tribunaux composés d'étudiants et d'autres membres de la communauté universitaire.

Un des étudiants qui a participé à l'élaboration du code de discipline a déclaré que les événements du 11 février dernier à Sir George Williams, au cours desquels des étudiants avaient mis à sac le centre d'information, avaient précipité l'achèvement du code, certes, mais qu'il n'y avait aucun lien direct entre les deux choses.

Le code distingue trois catégories de conduite: le contrôle et l'évaluation de rendement scolaire; les infractions aux règlements de l'université; les délits à l'endroit de la communauté universitaire.

Les règlements universitaires interdisent des actions telles que le plagiat ou l'altération des documents scolaires. Les règlements relatifs à la communauté universitaire interdisent les actions qui empiètent sur les droits et la liberté d'un individu, tout en légalisant d'autres formes de protestation.

Des mesures seront prises pour que le code soit régulièrement révisé et le sujet de discussions publiques; un comité représentatif du conseil de l'université pourra au besoin l'amender.



C'est aujourd'hui, à Terre des hommes, que Claude Dubé et 70 jeunes filles enfourcheront les bicyclettes qui les conduiront à l'Expo 70, à Osaka. Le signal du départ sera donné à midi, au pavillon du Québec, où une réception aura précédemment été offerte aux cyclistes en présence de diverses personnalités, dont le directeur du bureau de New York de l'exposition d'Osaka, M. Kiyoshi Kimura, et le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche du Québec, M. Gabriel Loubier. Les cyclistes quitteront les îles de Terre des hommes en empruntant le pont Jacques-Cartier avant de s'engager sur la route no 2 en direction de Vaudreuil, où ils passeront la première nuit de leur gigantesque expédition. Claude Dubé travaille depuis plusieurs mois à l'organisation de cette expédition. Il s'est lui-même occupé du recrutement des 70 jeunes filles. Il a obtenu l'appui financier de quelques commanditaires et une subvention de \$75,000 du gouvernement canadien par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier.

Démissions et mécontentement à la Federation of Catholic Charities

Onze autres membres du personnel-cadre de la Federation of Catholic Charities ont remis hier midi leur démission. C'est ce qu'a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le directeur de cet organisme, M. William A. Dyson qui, comme on le sait, a déjà remis sa démission le 6 juin dernier avec trois autres personnes, soit MM. Roland Hennessey, directeur adjoint, M. Ernest MacDonald, directeur de Catholic Family and Children's Service et James McLaughlin, directeur du Catholic Youth Service.

Ces nouvelles démissions font que la FCC se voit sou-

dainement amputée de 25% de son personnel permanent et de la moitié de ses cadres supérieurs.

Pourquoi ces démissions? C'est ce que M. Dyson a voulu expliquer hier à la presse. "Le problème de fond, a-t-il dit, est de savoir si ceux qui ont le pouvoir vont consentir à le partager avec la communauté tout entière".

Depuis 1965, à la suite d'une enquête sur les structures de la FCC, beaucoup de changements se sont produits, a expliqué M. Dyson, surtout au niveau des agences qui dépendent de la FCC. Mais il y a une chose qui n'a pas changé et qui refuse de changer, c'est le conseil d'administration. Il y a bien des élections tous les ans, mais il n'y a pas de limites dans le nombre de mandats.

Cinq membres du conseil occupent ce poste depuis plus de 10 ans. Le "doyen" y est depuis 27 ans! Quatre y sont depuis plus de 4 ans. Seulement 5 membres sur 20 y sont depuis un an.

Les démissionnaires considèrent le conseil d'administration trop peu représentatif de la population qu'il dessert. En fait, 75% des membres sont de "l'upper Sherbrooke", Westmount et Ville Mont-Royal.

On reproche encore au conseil d'administration d'éloigner depuis un an et spécialement depuis trois ans, le directeur de tous les comités où il est pourtant membre ex-officio. Le conseil d'administration, ou du moins une partie de ses membres (et la majorité de l'exécutif) s'occupe, selon les démissionnaires, d'une "façon routinière" de l'élaboration des budgets et d'un peu toute la marche de la FCC.

Les quatre principaux démissionnaires ont-ils l'intention de revenir sur leurs décisions? Cela va dépendre de ce qui va se passer à l'assemblée générale de la FCC qui

selon les règlements doit élire 14 nouveaux membres au conseil d'administration (sur les 24 possibles en vertu de nouvelles dispositions).

Théoriquement, l'assemblée peut proposer et élire qui elle veut et n'est pas obligée de s'en tenir aux personnes proposées par le comité de présentation M. Dyson a expliqué que cette assemblée annuelle à laquelle peuvent participer tous les membres en règle de la FCC doit, selon les statuts, avoir lieu pendant le mois de juin. Or celle-ci a été annulée et on ignore quand elle sera à nouveau convoquée.

Mais les quatre directeurs démissionnaires ont posé certaines conditions à leur réintégration: le départ de quatre des membres du conseil (qu'on n'a toutefois pas nommés); un changement des règlements, établissant un système de rotation et la limitation du nombre des mandats des membres du conseil d'administration; la clarification du statut et du rôle des directeurs des agences membres de la FCC; l'élection du président et des officiers des agences associées à la fédération par une assemblée représentative; la ratification avant le 18 juin d'un nouveau contrat de travail établissant clairement leurs devoirs et leurs pouvoirs. Ces conditions vont-elles être acceptées? M. Dyson a dit l'espérer.

Parc Henri-Bourassa

La municipalité de Papineauville a commencé la construction du parc Henri-Bourassa. Henri Bourassa, fondateur du Devoir, a été le premier maire de Papineauville. La place Sainte-Angele, où se trouve le parc, occupe le terrain donné par Denis-B. Papineau, frère de Louis-Joseph, en l'honneur de sa femme, Angélique Cornu.

Menu chargé ce soir au conseil municipal

par Jean-Claude Leclerc

C'est à son assemblée régulière qui débute ce soir à 20h.00 que le conseil municipal de Montréal abordera vraisemblablement l'épineuse question de la Communauté urbaine de Montréal dont un avant-projet a été dévoilé la semaine dernière par le ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier. Si le conseil cependant y consacre beaucoup de temps, il devra sans doute ajourner ses travaux au moins à demain, car au moment de mettre sous presse l'ordre du jour de la réunion comportait déjà près de 130 articles.

D'abord, le conseil doit voter des crédits dépassant \$6 millions, pour la construction d'égouts (\$375,000), de trottoirs (\$326,100) et de pavages (\$1,9 million), diverses démolitions dans la Petite Bourgeois (\$200,000), la pose de conduites d'aqueduc boulevard Edouard-Montpetit (\$945,000), diverses expropriations (\$83,300), la construction d'une fondation à neige additionnelle (\$675,000), la pose de conduites et de services d'eau, bornes-fontaines, soupapes et pitonnières et l'achat de compteurs à eau (\$1,4 million), ainsi que pour la préparation de divers plans (\$200,000).

Contrats

Plusieurs importants contrats doivent également être octroyés, dont un à A. Billet-Lee pour une conduite d'aqueduc boulevard Maurice-Duplessis (\$385,000), un autre à Comstock Quebec Ltd pour des réparations électriques à la station de pompage McTavish, avenue McGregor (\$895,000) et un autre à Spino Construction Cie Ltee pour un égout collectif du quartier Maisonneuve (\$4,975,000).

On doit également voter

\$164,000 pour un contrat de publicité relativement à Terre des hommes, accordé à l'agence Cockfield, Brown & Company Limited.

Tout le débat autour de la Communauté urbaine de Montréal pourrait fort bien avoir lieu à l'occasion de la discussion sur l'un ou l'autre des articles de l'ordre du jour. Il n'y a pas d'article portant directement sur la question, mais le dernier point à l'ordre du jour, une motion du conseiller Fernand Alie concernant "l'intégration des services de police et d'incendie de la région métropolitaine", pourrait fort bien ouvrir la porte à une prise de position de l'administration Drapeau-Saulnier, qui digère mal l'avant-projet dévoilé par le ministre Lussier.

Zonage

Quoi qu'il en soit, la séance promet d'être longue. Des projets de règlements de zonage, rendus en deuxième lecture, comportent des modifications touchant plusieurs quartiers: Rosemont, Préfontaine et Saint-Eusebe, Ahuntsic et Villeray, Papineau, Sainte-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier, Rivière-des-Prairies, La Fontaine, Saint-Jacques, Bourget, Notre-Dame-de-Grâce, Mont-Royal, ainsi que Sainte-Cunegonde, Saint-Henri, Sainte-Anne, Saint-Gabriel et Saint-Joseph. On projette également des modifications au zonage du boulevard Saint-Laurent, de la rue Sainte-Catherine, et du boulevard Saint-Laurent, de la rue Sainte-Catherine, et du boulevard Dorchester.

L'ordre du jour comporte également plusieurs projets de règlements. On se propose notamment d'abroger le règlement 197, devenu lettre morte, et qui avait été voté en 1891 pour "régler le charroyage du fumier et des ordures ménagères".

On se propose également de modifier le règlement 3292 concernant les subventions à la restauration des bâtiments résidentiels, ainsi que le règlement 3293 concernant les subventions à la démolition-reconstruction des bâtiments résidentiels, et le règlement 3295 intitulé "Subvention à la location".

Paix publique

Les textes des amendements proposés n'étaient pas encore disponibles hier. On ignore donc l'importance des changements proposés. Certains autres projets de règlement touchent également des domaines ordinairement délicats à Montréal:

— le règlement 3104 établissant une caisse de retraite pour les pompiers de Montréal, leurs veuves et leurs enfants;

— le règlement 333 intitulé "Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la Cité".

Enfin l'ordre du jour aborde divers autres projets, par exemple la subvention à la restauration des bâtiments situés dans l'arrondissement historique (Vieux Montréal), un programme de construction de logements à loyer modique et une subvention de \$7,200 au NDG Community Council Library for Boys and Girls.

Au cours de la même séance, le conseil municipal de Montréal doit, en remplacement de M. Irving R. Tait, et sur recommandation du bureau des commissaires d'écoles protestantes de la ville de Montréal, nommer à ce bureau pour cinq ans Mme Stuart B. Ralston.

Le 18e congrès annuel de la DPMA à Montréal:

Regards sur le monde de l'informatique

Quelque 113 manufacturiers d'ordinateurs électroniques ou d'appareils utilisés dans les divers domaines de l'informatique exposent depuis hier leurs produits dans la grande salle d'exposition de la Place Bonaventure.

Cette exposition a été inaugurée, hier, par M. Charles Davis, président international de la Data Processing Management Association à l'occasion de l'ouverture du 18e congrès annuel de la DPMA.

Ce congrès qui réunit quelque 3,500 délégués se tient à Montréal en même temps que l'exposition ou manufacturiers et hommes d'affaires peuvent se mettre au courant des derniers progrès dans le domaine de l'informatique.

Au cours du congrès qui se

terminera jeudi soir les délégués auront l'occasion d'entendre une quarantaine de séminaires donnés par des experts sur les nombreux aspects techniques, économiques et sociaux de ce monde futur et encore peu exploré qu'est l'informatique.

Le président Davis a coupé le traditionnel ruban à l'entrée de la salle d'exposition de la Place Bonaventure où sont installées les machines. Le profane peut y voir scintiller des petites lumières, voir s'enregistrer des informations techniques à des vitesses étourdissantes sur des rubans magnétiques ou sur des rubans perforés, voir aussi des ordinateurs à l'oeuvre avec leurs inextricables réseaux de fils et leurs millions de cartes per-

forées. Quoique extrêmement fascinant le spectacle compliqué de l'informatique est aussi un peu effrayant dans la mesure où l'on comprend que toutes ces machines sont plus efficaces, plus rapides et plus parfaites que l'homme qui malgré tout les a créés.

Parmi les nombreuses communications très techniques qui seront données au cours du congrès il y aura celle de M. Alan Taylor, rédacteur en chef de la revue "Computerworld", qui parlera des "conséquences sociales des ordinateurs".

■ aujourd'hui

A Ottawa se tient un symposium à l'occasion de la décennie hydrologique internationale. M. Mortimer Hendler, directeur des services hydro-météorologiques, y représente le ministère québécois des richesses naturelles.

A midi, au salon Bersimis, du Reine-Elizabeth, l'Association canadienne d'exportation invite M. John A. Stiles à lui parler des perspectives de commerce et d'affaires avec le Japon.

Au bureau du maire, à l'hôtel de ville de Montréal, à 14h30, réception marquant le début des fêtes du Canada français.

L'association France-Canada souligne le deuxième centenaire de la naissance de Napoléon et le rattachement de la Corse à la France par un dîner, à 19h30. Au cercle universitaire, Cité du Havre.

L'association libérale Robert Baldwin organise à 20h, au YMCA de Pointe-Claire (170, Saint-Louis) un débat sur la jeunesse, l'autorité et la participation. Au nombre des panelistes: le maire R.-E. Séguin, le député Victor Goldbloom ainsi que le rédacteur en chef de "Our Generation", M. Dimitrios Rousopoulos.

Dernière réunion de la saison à l'Institut de réhabilitation de Montréal, 6300 Ave. Darlington, à 20h. L'invité est le Dr Gustave Gingras.

COURS DE PROGRAMMATION
d'ordinateur IBM
316 heures
Assembler - Cobol 360 - Fortran IV -
Deg. d'études: 11e min.
CONSULTEZ
L'INSTITUT DE PROGRAMMATION
"Pres de l'Université de Montréal"
3333 Queen Mary Rd. Suite 292
739-3388

Université de Montréal
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

Année académique 1969-70
Programmes, destinés aux adultes, offerts surtout le soir et le samedi.

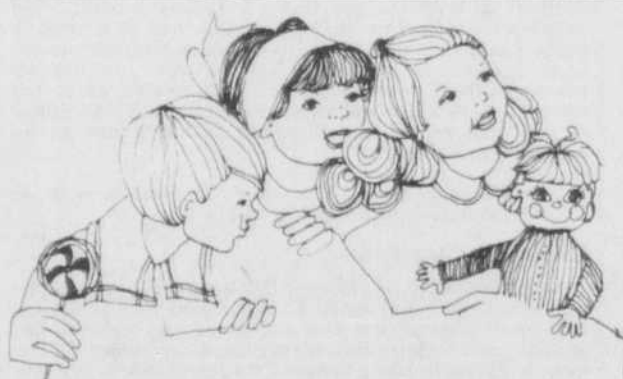
Conduisant à des certificats
● recherche opérationnelle
● gestion d'hôpital
● traduction

Date limite d'admission: 1er AOÛT
Faites votre admission avant de partir en vacances.

Pour obtenir l'annuaire s'adresser à:

Service d'éducation permanente,
Université de Montréal,
C.P. 6128,
Montréal 101, Qué.
Tél.: 343-6090;
Le soir: 343-6992

Au printemps l'eau dégoutte...
Faites installer les
GOUTTIÈRES "PRIMEAU"
Galvanisée • Cuivre • Aluminium
Estimation gratuite
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.



3 ans d'études universitaires gratuites pour chacun de vos enfants de moins de neuf ans

Une seule condition: épargner leurs allocations familiales pour couvrir les frais de la 1ère année d'études universitaires. La Fondation Universités paiera les 3 autres années.

Remplissez simplement la formule ci-dessous, postez-la et vous recevrez la visite d'un conseiller de la Fondation Universités qui vous expliquera tous les détails des divers plans que vous offre cette organisation sans but lucratif, qui a été déjà engagée à aider plus de dix mille enfants.

Cela ne vous oblige en rien. Mais vous aurez ainsi accompli le premier pas pour garantir le meilleur avenir à vos enfants.

FONDATION UNIVERSITÉS
2480, chemin Ste-Foy, Case Postale 182, Québec 10.
J'aimerais recevoir de plus amples informations au sujet de la Fondation Universités.
Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Nombre d'enfants âgés de moins de 9 ans: _____
Tél. Bureau _____ Résidence _____

- SPÉCIAUX D'ÉTÉ - COURS DE CONVERSATION

ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND
(POUR ÉTUDIANTS ET ADULTES)

PROGRAMMES:
- 4 SEMAINES - 5 JOURS PAR SEMAINE - 3 HEURES PAR JOUR. \$87.00
- 8 SEMAINES - 5 JOURS PAR SEMAINE - 1 H. 30 PAR JOUR. \$66.00
- 10 SEMAINES - 2 FOIS PAR SEMAINE \$76.00

GROUPES DE 5 OU 8 ÉLÈVES

PAIEMENTS: \$3.45 PAR MOIS

LEÇON TEST: GRATUIT **735-2636**
INSTITUT 222 INC.
4970 Chemin Reine-Marie, CHAMBRE 21

FACULTÉ D'ÉDUCATION UNIVERSITÉ D'OTTAWA

BACCALAUREAT EN ÉDUCATION
Une année de psycho-pédagogie et de préparation à l'enseignement (secondaire surtout) dans une atmosphère d'études universitaires.

CONDITIONS D'ADMISSION: Un Baccalauréat général ou l'équivalent.

LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION: (Aucune thèse requise)

LA MAÎTRISE ES ARTS (Avec thèse)

CONDITIONS D'ADMISSION:

A) Un baccalauréat général ou l'équivalent.
B) Le B. Ed. ou le B. Paed. ou le Brevet A ou l'équivalent.

Cinq programmes

1) Fondements de l'éducation.
2) Administration et Supervision de l'éducation.
3) La psycho-pédagogie.
4) La psycho-métrie et l'expérimentation.
5) L'Orientation.

DURÉE DES COURS:

Deux ans pour ceux qui ne satisfont qu'à la première condition d'admission. Un an pour ceux qui satisfont aux deux conditions d'admission.

N.B. A) Le programme no 4 est désigné de façon spéciale pour ceux qui doivent s'engager dans la recherche pédagogique et la psycho-métrie.
B) Il est possible de satisfaire les exigences du grade en suivant des cours en français.
C) Le M. Ed. peut se prendre en tout ou en partie à temps partiel.

LE PH. D. (ÉDUCATION)
Conditions d'admission:

La maîtrise en éducation ou la maîtrise en Psychologie ou la licence en Pédagogie ou en Psychologie ou en Orientation ou des études supérieures équivalentes. (Il est suggéré que tout candidat au Ph. D. commence sa scolarité à l'été. Ceci n'est pas une condition d'admission).
N.B. La faculté devra bientôt mettre un terme au nombre de candidats au Ph. D. qu'elle peut accommoder cette année.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

A) Pour les cours d'été: le 31 mai
B) Pour les cours de l'année: le 30 juin

Demandez les formules d'admission en s'adressant:

Doyen,
Faculté d'éducation,
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario.

LE CONGRÈS DE LEADERSHIP DE L'U.N.

1. Une campagne plutôt décevante

La campagne pour le choix d'un chef de l'Union nationale n'aura pas été une campagne comme les autres.

Mettant en présence un premier ministre et un collègue soumis à l'autorité de celui-ci, la campagne avait, dès le départ, une note d'artifice qui n'a jamais été complètement dissipée. Dans les grandes campagnes de leadership qu'on a connues en ces dernières années, on était en présence tantôt d'un parti oeuvrant dans l'opposition, tantôt d'un parti au pouvoir dont la direction était assurée de façon intérimaire soit par le chef démissionnaire, soit par un chef de transition. Jamais on n'avait vu une campagne où s'affrontaient un premier ministre et l'un de ses collègues.

Il fallut beaucoup de courage à M. Jean-Guy Cardinal pour faire acte de candidature. On retiendra néanmoins de cette expérience que M. Cardinal entreprit la lutte dans des conditions inhumaines. A l'avenir, advenant une situation comme celle que créa le décès de M. Johnson, il faudra soit confier tout de suite le pouvoir à un chef élu en permanence, soit confier la direction intérimaire du parti et du gouvernement — jusqu'à la tenue d'un congrès régulier — à un homme dont on saura de manière certaine qu'il n'entend point s'y installer à demeure.

La campagne qui se termine n'a pas apporté beaucoup de lumière sur les grands problèmes qui préoccupent le Québec. Elle a, par contre, été l'occasion de constater que, malgré toutes les promesses de 1961 et de 1965, la démocratisation de l'U.N. n'aguère progressé.

C'est un secret de polichinelle qu'il faut différer de plusieurs mois la tenue d'un congrès de leadership pour une raison très simple: dans près de la moitié des comtés du Québec, l'état de l'organisation était si défectueux qu'on désespérait de pouvoir y recruter des délégués sérieux et représentatifs.

Au cours des dernières semaines, on a pu observer de plus près ce phénomène. Dans à peu près tous les comtés, l'organisation de l'Union nationale est une affaire de famille et d'amis. On s'y retrouve entre copains pour discuter d'élections, de travaux dans le comté, d'initiatives du député. Les réunions publiques sont à peu près inexistantes. Les véritables discussions d'idées sont très rares. L'Union nationale réunit des gens sans prétention, des hommes et des femmes proches du peuple, animés le plus souvent d'un zèle, d'un sens de la discipline et d'une sociabilité remarquables. Elle n'a point vraiment, à la base, une vie démocratique authentique.

Ceci explique que, dans un grand nombre de comtés, le choix des délégués se soit fait tantôt de manière improvisée, tantôt sous la férule du député et de quelques organisateurs. Dans le premier cas, on a pu réussir à faire passer des délégués dits

nouveaux: il semble toutefois que ces délégués eux-mêmes aient été, la plupart du temps, parachutés grâce à des liens de parenté ou d'amitié plutôt qu'élus à la suite d'un vote vraiment lucide. Dans le second cas, on a réussi à faire passer des délégués "sûrs", mais ce fut en éliminant parfois de manière brutale des personnes de valeur certaine qui n'avaient pu obtenir un laissez-passer du député ou de l'organisateur.

L'U.N. compte des effectifs nombreux au Québec. Ces effectifs — en dehors des luttes électorales — n'ont jamais été mis sérieusement au travail. M. Bertrand s'était fait, en 1961, l'avocat d'une réforme en profondeur à l'intérieur du parti. Sans qu'on puisse reprocher à M. Bertrand l'inaction de M. Johnson à ce chapitre, on doit constater que la démocratisation de l'Union nationale est demeurée, dans l'ensemble, un rêve pieux.

Le congrès de mars 1965 avait marqué, dans la vie de l'Union nationale, un tournant prometteur. Pour la première fois, on avait pu rencontrer à une réunion de ce parti, en assez grand nombre, des éléments représentant les élites nouvelles du Québec: journalistes, enseignants, sociologues, animateurs sociaux, dirigeants syndicaux, travailleurs sociaux, militants des loisirs et de la coopération, etc. A l'élection de 1966, on vit un premier fruit de ce rapprochement: l'U.N. présenta aux électeurs une équipe remarquablement jeune au sein de laquelle on trouvait, notamment, de nombreux candidats épris de politique nouvelle plutôt que de partisannerie. En octobre 1967, l'entrée de M. Jean-Guy Cardinal au cabinet venait confirmer cette tendance: elle laissait présager un rôle plus grand des éléments non-partisans dans le gouvernement de l'Union nationale.

On a toutefois constaté, au cours des dernières semaines, qu'il est plus facile d'ajouter des noms à une équipe que d'y intégrer des idées neuves et des hommes nouveaux. La lutte pour le leadership devait être une contestation amicale. Elle est vite devenue âpre. Il est facile de tenir M. Cardinal responsable de ce glissement. La vraie explication est ailleurs. Elle réside dans le fait que, M. Johnson parti, les ponts ont paru se rompre entre les éléments solidement ancrés dans la tradition de l'U.N. et les éléments venus de date récente à ce parti. M. Cardinal a soutenu qu'il incarne, dans cette campagne, la lutte contre l'establishment du parti. Cette affirmation serait plus vraie si M. Cardinal n'était lui-même soutenu par certains éléments qui n'ont rien de novateur. Si l'Union nationale veut être réaliste, elle devra cependant convenir que M. Cardinal ne put connaître un certain succès parce que son message répondait à des attentes partagées par d'autres membres de l'Union nationale.

On constate aujourd'hui que l'Union nationale n'a pas la digestion facile. Les rivalités ne sauraient, dans ce parti peu intellectuel, s'exprimer sous la forme de conflits idéologiques d'envergure. Elles prennent plutôt la forme de luttes de clan et de personnalités. Mais il faut voir, par-delà ces questions, ce qu'elles représentent. Dans le cas présent, l'Union nationale doit éviter de succomber à la tentation qui la ramènerait à la bonne vieille tranquillité d'avant 1960. Elle n'a plus les moyens de se payer ce luxe.

Si l'on compare la campagne qui prend fin aux campagnes de leadership des conservateurs et des libéraux fédéraux, on enregistre une autre constatation. Les congrès des conservateurs et des libéraux fédéraux furent précédés de campagnes d'opinion visant tout autant le grand public que les délégués éventuels. Chez les conservateurs, MM. Roblin, Fulton, Stanfield et autres furent appelés à s'expliquer longuement sur leur conception de l'unité nationale, de l'avenir économique du pays, de la politique extérieure, de la sécurité sociale, etc. Il en alla de même pour MM. Trudeau, Sharp, Hellyer, Winters et autres chez les libéraux. Les campagnes des candidats à ces congrès furent de véritables campagnes d'opinion publique, conduites à un niveau assez élevé.

La campagne de leadership de l'Union nationale a revêtu, au contraire, l'allure d'une affaire de famille. Aucun candidat n'a présenté un véritable programme au public. Aucun n'a défini une conception un peu articulée de ce que devrait être l'avenir du Québec. Les débats ont porté plutôt sur des questions de méthode et d'accent. Chaque candidat a essayé de faire voir qu'il serait plus habile que l'autre. Aucun n'a vraiment proposé une vision du Québec qui aurait établi sa supériorité sur l'autre. La campagne fut plutôt une lutte entre deux candidats à l'intendance. Aussi l'effet de la campagne sur l'opinion publique a-t-il été assez limité. On n'a point vu naître, dans l'opinion, un courant semblable à ceux qui portèrent MM. Stanfield et Trudeau à la direction de leur parti respectif. Le public est demeuré absent de cette campagne.

Ce bilan est sévère, mais il devait être fait. Il n'atténue en rien, cependant, l'importance du choix que les délégués seront appelés à faire samedi. L'homme qu'ils éliront sera appelé à diriger non seulement son parti, mais aussi, du moins pour un certain temps, les destinées politiques du Québec. Nous verrons demain lequel, de M. Bertrand ou de M. Cardinal, paraît le plus apte à assumer de façon permanente la succession de feu Daniel Johnson.

Claude RYAN

Demain: Le choix du prochain chef

bloc-notes

Intransigeance d'Ottawa

M. Trudeau a déclaré samedi à Sainte-Scholastique que la décision du gouvernement fédéral quant à l'emplacement de l'aéroport international de Montréal est irréversible. Puisque le gouvernement provincial conteste ce choix et que les gouvernements fédéraux n'ont pas donné de réponse satisfaisante aux objections formulées par Québec, on comprend mal que M. Trudeau refuse de poursuivre les négociations.

A la conférence fédérale-provinciale de la semaine dernière le gouvernement fédéral a manifesté plus de souplesse qu'il ne l'avait fait auparavant, et M. Bertrand a exprimé sa satisfaction de cette attitude nouvelle en disant qu'Ottawa a reconnu le principe de la consultation formelle. On a pu dire qu'avec le système proposé par M. Trudeau, c'est-à-dire une formule qui exigerait le consentement d'une majorité des régions du pays pour tout nouveau programme à frais partagés, et le droit d'option pour les provinces qui ne voudraient pas participer à un programme approuvé, un coup de force comme l'imposition de l'assurance-maladie ne serait plus possible. Ce serait assurément un progrès.

Mais le cas de l'aéroport n'est pas du passé; le problème est d'un

intérêt majeur pour le Québec. Pourquoi M. Trudeau veut-il imposer une décision unilatérale d'Ottawa malgré l'opposition du Québec? C'est assez peu conforme à l'orientation annoncée à la conférence fédérale-provinciale et ce n'est guère rassurant pour l'avenir.

A Sainte-Scholastique, M. Trudeau a lancé un appel à la collaboration des citoyens et du gouvernement du Québec, mais son gouvernement a pris cette décision importante sans égard aux vues du gouvernement provincial; il n'y a pas eu de véritable consultation; quand on étudie les démarches qui ont entouré le choix de l'emplacement, les travaux des experts, les débats du comité auquel participaient des représentants du gouvernement provincial, on a nettement l'impression que la décision d'exclure les emplacements que préconisait Québec était arrêtée d'avance et qu'il n'y a eu qu'un simulacre de consultation.

Les droits du Québec

La décision de construire un aéroport et son aménagement relèvent indiscutablement de la compétence fédérale dans le cadre de notre régime constitutionnel; pendant longtemps, on a pu penser que le choix de l'emplacement précis était un corollaire de cette compétence. Or aujourd'hui, à cause de l'influence d'un grand aéroport sur le développement économique régional, à cause des investissements routiers considérables qu'il impose

à la province, à cause aussi de ses répercussions sur la vie urbaine et l'habitation, le choix d'un tel emplacement ne doit plus être laissé à la décision unilatérale du gouvernement central.

Les articles d'un spécialiste en droit constitutionnel, M. McWhinney, que Le Devoir a publiés à ce sujet, ont montré que d'autres pays fédéraux, et notamment les Etats-Unis, adoptent dans ce domaine une procédure plus nuancée et moins arbitraire que celle que veut imposer Ottawa. Ces arguments n'ont pas été réfutés par les experts d'Ottawa; le gouvernement central les ignore tout simplement et refuse d'en tenir compte.

Dans un tel contexte, l'appel à la collaboration frise l'impertinence. Le gouvernement provincial n'était pas représenté à la manifestation de Sainte-Scholastique et cette abstention est bien explicable puisque Québec n'est pas d'accord sur cette décision dont les aspects économiques et sociaux qui relèvent de l'autorité provinciale sont d'une grande importance pour l'avenir.

Résistance trop molle

Pendant que les autorités fédérales poursuivent leur plan et refusent une consultation véritable, les dirigeants provinciaux manquent de fermeté dans la campagne qu'ils ont lancée contre l'emplacement désigné. Faut-il attribuer cela au fait que leurs énergies sont mobilisées ces jours-ci par la préparation du congrès de l'Union nationale; ou doit-

on penser que le cabinet est divisé sur la question?

M. Bertrand a demandé à M. Trudeau la semaine dernière la formation d'un comité pour étudier la question de l'aéroport, mais il ne semble pas vouloir trop s'engager, tandis que M. Cardinal a dénoncé vigoureusement, à Hull, ce qu'il a appelé l'attitude intransigente d'Ottawa. La situation sera peut-être plus claire la semaine prochaine. Mais même si des intérêts locaux divisent le parti sur cette question, il faut que le gouvernement provincial assume ses responsabilités: il ne doit pas laisser Ottawa prendre seul une décision où des intérêts majeurs de la province sont en cause.

M. Trudeau a déclaré samedi, en parlant des investissements fédéraux, notamment pour l'aéroport de Montréal et pour l'installation de quelques ministères à Hull: "On va enfin sentir au Québec que le gouvernement fédéral c'est aussi le gouvernement des Québécois". C'est là une déclaration curieuse car le premier ministre admet en quelque sorte que cela n'était pas évident dans le passé et il affirme que les choses vont changer. Pourtant, la déclaration de M. Trudeau, que le choix de Sainte-Scholastique est irréversible, indique plutôt que le premier ministre suit l'exemple de ses prédécesseurs et qu'il ne respecte guère les prérogatives du Québec, dans cette décision où il s'entête malgré les protestations du gouvernement provincial.

P.S.

LA DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE "Effectuer", "intervenir", "évoquer": trois symptômes d'une crise d'inflation verbale

par Robert Le Bidois

(Le Monde) — La langue française passe actuellement par une période d'inflation caractérisée. Pour flatter le goût de nos contemporains pour le sensationnel et le clinquant ou, plus simplement, pour stimuler l'attention d'un public blasé, nos politiciens, nos journalistes et les "parieurs" de notre radio-télévision française se croient autorisés à employer des tours et des termes affectés, pompeux et emphatiques. J'ai déjà eu l'occasion de dénoncer ces faits d'inflation verbale à propos de mots galvaudés comme exaction, démystification, prestation, promotion, structure, reconversion, approche, périphe et autres "noms à effet". Aujourd'hui, je voudrais signaler quelques verbes qui prolifèrent dangereusement dans les textes administratifs, dans la presse et sur les ondes nationales.

Voici d'abord EFFECTUER. Ce verbe de sens très précis ("mettre à exécution, exécuter une opération délicate ou technique") est en train d'être vaincu indûment, dans beaucoup d'emplois courants, le verbe faire (1). Un journal du 8 mai nous apprend ainsi que "le général de Gaulle a effectué en voiture une promenade en Haute-Marne"; ni la personnalité de l'ancien président de la République ni la nature de la promenade en question ne justifient cet emploi d'effectuer. Ce verbe sévit particulièrement à la télévision, où il ne se passe pas de jour que l'on ne relève cette impropriété prétentieuse. Qu'il s'agisse d'un séjour, d'un voyage ou d'une visite en pays étranger, effectuer semble venir irrésistiblement aux lèvres des informateurs. (...) Il n'est pas jusqu'aux actes les plus banals de la vie quotidienne qui ne "se voient promus" — comme on dit aujourd'hui! — au rang des choses qu'on ne fait pas, mais qu'on effectue: à quelques semaines de distance, un annonceur et une annonceuse nous ont parlé, sans sourcilier, de femmes qui "effectuaient leurs achats".

Ces emplois abusifs d'effectuer, qui prennent des proportions alarmantes, ne datent cependant pas d'aujourd'hui. Il y a une trentaine d'années, un fin connaisseur les avait déjà stigmatisés en termes catégoriques: "Chaque fois que vous lisez effectuer pour faire, accomplir, exercer, opérer, réussir à, etc., vous pouvez être sûr d'avoir affaire à un mauvais écrivain" (André Thérive, *Querelles de langage*, t. III, p. 117). On regrettera donc que Camus ait commis cette impropriété: "Bien des couples (...) n'avaient pas d'autre apparence que celle de promeneurs pacifiques. En réalité, la plupart effectuaient des pèlerinages aux lieux où ils avaient souffert" (*La Peste*, p. 319). Regrettons plus encore qu'un éminent physicien, pour éviter sans doute la répétition parfaitement admise et quasi nécessaire du verbe faire en emploi "factitif", ait cru bon d'écrire dans un journal du 29 octobre 1968: "La douzième conférence générale des poids et mesures a pris une décision qui a fait effectuer un pas décisif aux mesures de temps". En dehors des cas où il s'agit d'une opération scientifique, délicate ou technique, l'emploi d'effectuer relève du jargon administratif, sinon du "style gendarme".

Passons au verbe INTERVENIR. Un correspondant me demande d'"intervenir pour faire cesser l'intervention croissante du verbe intervenir dans la langue courante". Bien que je sois déjà "intervenu" ici même pour dénoncer l'emploi de ce verbe au sens de "se produire, apparaître, avoir lieu", l'abus en est devenu si répandu et si flagrant qu'il importe de renouveler notre avertissement. Cette impropriété pullule en effet dans les colonnes de nos journaux: "La délivrance du certificat (de navigabilité) devrait intervenir vers la fin de 1971"; "La signature de l'accord interviendra prochainement"; "Un deuxième attentat s'est intervenu hier soir". On peut s'étonner qu'un très bon linguiste, parlant des fautes de langue d'une célèbre romancière, ait pu écrire: "elles interviennent lorsque Françoise Sagan fait un certain effort pour exprimer la pointe de ce qu'elle sent".

De la presse écrite, cet emploi incorrect et faussement savant n'a pas manqué d'envahir les ondes de notre télévision, comme en témoignent ces exemples récents: "Rien de nouveau n'intervient dans cette

affaire"; "La dislocation du cortège doit intervenir cet après-midi"; "Cette définition du programme est intervenue après des entretiens..."; "La victoire interviendra sur la marque de huit à trois". Il va sans dire que, dans aucun de ces contextes, intervenir n'est justifié.

EVOQUER est une autre victime de l'inflation verbale. Il faut reconnaître que le champ sémantique de ce verbe s'est considérablement étendu depuis une centaine d'années. Le Littré, la 7^e édition du dictionnaire de l'Académie (1878) et le Dictionnaire général (1890-1900) signalaient deux sens principaux: le premier (faire apparaître les démons ou les âmes des morts) relève de la magie; le second (attirer à soi la connaissance d'une affaire) ressortit à la jurisprudence. Entre ces deux acceptions très spéciales, c'est à peine si ces dictionnaires mentionnent le sens figuré: "évoquer un souvenir, le rappeler". Au contraire, les dictionnaires récents ne manquent pas de faire une grande place à cet emploi figuré qui à presque évincé les autres. Ainsi, le Robert consacre toute une colonne à cette acception et donne les équivalents suivants: faire apparaître à l'esprit (par l'imagination et l'association des idées), rappeler à la mémoire, représenter, imaginer, suggérer, faire penser à, etc. Une dizaine de citations illustrent cette acception.

Mais voici que, depuis une vingtaine d'années, on a pris l'habitude d'employer évoquer à tort et à travers au sens de mentionner, citer, traiter de, parler de, faire allusion à... Ce verbe apparaît constamment dans nos journaux, en particulier dans les titres: "Les deux ministres évoquent les mutations de l'économie moderne"; "La disparition du "Darwin" évoquée aux Communes"; "M. Pierre-René Wolf évoque la baisse des recettes publicitaires de la presse"; "M. Rusk évoque la situation au Vietnam". Si ce verbe présente une réelle commodité de construction qui le recommande aux "titrateurs" de nos journaux, il pêche, en revanche, par l'imprécision de son sens. Ainsi, dans ces deux derniers exemples, le verbe évoquer qui figure dans

le titre déforme quelque peu le texte proprement dit de l'information: "M. Wolf a fait état de la crise des recettes de la publicité"; "M. Rusk doit faire ce matin un exposé sur la situation au Vietnam". Un journal daté du 16-17 février dernier publiait ce titre: "Le ministre des affaires étrangères évoque un possible départ des troupes américaines". Ici encore, le titre ne donne pas une idée exacte de la teneur de l'information: "Le ministre des affaires étrangères a laissé entendre qu'une fois terminée la guerre du Vietnam, les forces américaines devraient quitter (la Thaïlande)": évoquer n'a jamais signifié "laisser entendre", et devrait quitter dit tout autre chose qu'un "possible départ".

A propos de ce dernier exemple, on notera que le verbe évoquer, qui se rapporte normalement à un fait passé (ou présent), ne convient guère s'il s'agit d'un fait à venir. Si le poète du Balcon écrit fort bien: "Je sais l'art d'évoquer les minutes heureuses. Et revis mon passé blotti dans tes genoux", il paraît peu correct de dire, par exemple: "Nous avons évoqué le prochain alunissage d'Apollo-9". D'autre part, et quoi qu'en disent certains dictionnaires, il n'est pas recommandable de construire ce verbe avec un mot comme problème. Guermantes a donc péché contre la propriété des termes en écrivant, dans une chronique sur "l'art de la valse", la phrase suivante: "Il nous faut d'abord évoquer le problème de la température".

Les trois spécimens d'inflation verbale que je viens de présenter sont loin d'épuiser le sujet. Je pense notamment à l'emploi de certains pronoms comme se dérouler, se vouloir, se voir (suivi d'un infinitif ou d'un participe passé) et quelques autres. Mais, à chaque chronique suffit sa peine!

(1) Un traité de stylistique française à l'usage des classes donne une liste de plus de cent trente verbes que l'on peut substituer à faire. Comme dit le renard de la fable, "ces scrupules font voir trop de délicatesses". Mais je dois ajouter qu'effectuer ne figure que deux fois dans cette liste de substituts: "effectuer un paiement", "effectuer un calcul".

propos d'actualité

Les deux provinces de Québec

On a répété encore récemment qu'il y avait deux provinces de Québec: la région montréalaise qui, par son économie et presque de façon naturelle, appartient à la région de Toronto, Hamilton et Ottawa, tout un grand complexe économique; puis cette autre partie de la province de Québec, et particulièrement la Gaspésie qui, en réalité, se rattache aux Maritimes. En réalité, c'est l'aménagement des grandes régions économiques canadiennes qui pose ici un problème.

Jean-Louis Gagnon, "Le Canada au seuil du siècle de l'abondance", Editions HMH, 1969, p. 75 -)

Le Canada est né de la défaite

En 1775 vint la Révolution américaine et la province fut envahie par une armée des insurgés. Le Gouverneur avait seulement une poignée de troupes à leur opposer; il comptait sur l'aide des Canadiens, mais pour la plupart ils refusèrent de collaborer. L'armée américaine recula précipitamment l'année suivante en face des renforts britanniques, mais les Anglais avaient subi un choc bien dur. Ils regardèrent les Canadiens avec amertume, comme des ingrats.

Pendant la Révolution américaine, la France avait saisi l'occasion, attendue depuis douze ans, de faire sa revanche sur l'Angleterre. Sans l'aide militaire de la France il est très douteux que les Américains eussent pu gagner leur indépendance. Si les Français avaient envoyé une flotte et une armée au Canada, il est bien probable que les Canadiens les auraient regardés comme des libérateurs. Mais quand les Français proposèrent à George Washington une expédition pour libérer le Canada, il refusa. Il ne voulait pas voir les Français se rétablir au Nord de la nouvelle république américaine, et plus tard, quand les Américains proposèrent aux Français de les aider à saisir Québec, les Français refusèrent. Ils ne voulaient pas que les Etats-Unis soient trop puissants. Alors le Canada moderne naquit de la défaite; défaite de la France par les Anglais; défaite de l'Angleterre par les Américains et les Français.

(William J. Eccles, "Le Canada au seuil du siècle de l'abondance", Editions HMH, 1969, p. 44 -)

La dualité canadienne

C'est une ironie de l'histoire: c'est seulement après que les Anglo-Canadiens eurent coupé les liens directs avec la Grande-Bretagne et démontré leur désir d'établir un pays vraiment indépendant, que l'ancienne division entre Canadiens français et Canadiens de langue anglaise a menacé l'existence même du pays. Depuis huit ans, les Canadiens français ont demandé bruyamment que leurs aspirations soient respectées et qu'ils obtiennent une position d'égalité dans le pays. Les aspects les plus frappants du problème sont que cette révolution tranquille soit venue tellement en retard, et que la réaction du Canada anglais, particulièrement en Ontario, ait été très raisonnable. A l'exception de quelques fanatiques, l'attitude dominante est sympathique aux demandes des Canadiens français. Dans une certaine mesure, le motif en est la peur face à la menace séparatiste dans la province de Québec, mais aussi la peur qu'avec l'accession du Québec à l'indépendance, le reste du Canada soit absorbé par les Etats-Unis. Mais en même temps il y a certainement un désir sincère de reconnaître les abus du passé, de les faire disparaître et de se concilier l'opinion canadienne-française.

En conclusion, on peut dire que depuis cinq ans on a pris quelques mesures destinées à faire du Canada un pays bilingue, avec l'égalité pour la minorité française, mesures qui auraient été inconcevables il y a quarante ou même vingt ans. Il aura fallu deux cents ans pour trouver une solution raisonnable à ce problème.

(William J. Eccles, "Le Canada au seuil du siècle de l'abondance", Editions HMH, 1969, p. 49)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TELEPHONE 844 3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc. à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no-0858.

lettres au DEVOIR

Les avenues du port de Montréal

C'est avec dégoût et immensement de mépris que je vous transmets mon cheque au montant de \$5.00, à titre de paiement ayant trait à une soi-disant contravention que j'aurais commise en circulant sur les principales avenues du Port de Montréal.

A ce que je sache, Montréal et encore moins son port ne sont Salisbury, Rhodesie, pourtant, l'administration et le service de la police en particulier se conduisent tout comme.

Que vous établissiez des règlements en vue de protéger les biens et les entrepôts de même que tous les aménagements du

port, j'en suis; mais de là à ce qu'on s'obstine à en refuser l'accès à tout honnête citoyen, il y a un "flouve" de différences.

La libre circulation dans le port de Montréal devrait être possible en tout temps et pour plusieurs raisons: La première, c'est qu'en pays civilisé, les installations portuaires présentent déjà un intérêt évident; la seconde, c'est qu'il s'agit de l'unique fenêtre d'observation sur le flouve et la troisième et non la moindre, c'est qu'étant contribuable par mes lourds impôts, j'en acquiesce les opérations et les bénéfices que vous accumulez par votre mauvaise administration.

André AUCLAIR
Ste-Foy, 11-6-69

Félicitations à la SSJB de Sherbrooke

Je tiens après avoir pris contact avec la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke à dire que j'admire et apprécie hautement ce geste symbolique de se dissocier de la Société montréalaise et d'inviter le premier ministre de notre vaste pays à relever de sa présence les fêtes du 24 juin.

Ce sera la première fois qu'une poignée d'extrémistes désavoués par la quasi totalité de la population essaient de faire échec à un leader politique plébiscité par l'ensemble du pays y compris et surtout la province de Québec.

Je crois le peuple canadien-français trop mûr, trop imbu de ses vieilles et saines traditions pour

faire confiance aux sirènes séparatistes et extrémistes de tout acabit qui, dans leur désir frénétique de pouvoir et de violence, nous promettant un avenir paradisiaque, ne nous apporteraient que misère, incompetence et gabegie sous couverture d'un faux nationalisme, d'un faux progressisme, où il faut établir des barrières et tirer à vue pour empêcher les gens de quitter ce paradis.

Canadiens, serrons-nous les coudes pour empêcher qu'une bande d'imposteurs ne s'empare du pouvoir sous de fausses représentations.

Pour un Canada uni
MAURICE JAMME
Montréal, 9-6-69

informations

Pour la signature du document principal

La discipline communiste va finalement jouer à Moscou

MOSCOU (AFP) — Selon des recoupements effectués auprès des délégations, les intentions des partis "contestataires", à la veille de la cérémonie de signature du document principal de la conférence de Moscou, s'établissent comme suit:

1. Ne signera définitivement pas: le PC dominicain, 2. Ne signeront pas, parce qu'ils en avaient reçu l'ordre de leurs comités centraux, qui prendront une décision au retour des délégations: les PC britannique, réunionnais et du Nicaragua, 3. Ne signeront que le 3e point (objectifs de la lutte anti-imperialiste): les PC italien, australien et de San Marino, 4. Ne signeront pas, parce qu'ils sont venus en observateurs: les PC de Cuba et de Suède, 5. Signeront avec des réserves dont ils demanderont l'insertion au procès-verbal de la conférence: les PC roumain, suisse et espagnol, 6. Signeront avec une unique réserve: les PC marocain et soudanais.

M. G. Husak, premier secrétaire du PC tchécoslovaque, a déclaré hier soir selon lui 70 partis communistes sur 75 signeraient le document. Selon les sources communistes est-européennes, les chefs de délégation auront aujourd'hui la possibilité de signer l'ensemble des quatre chapitres du document, ou le seul chapitre qu'ils admettent et de formuler officiellement leurs réserves.

Au cours de son intervention hier après-midi devant la conférence, M. Nicolas Ceausescu, secrétaire général du Parti communiste roumain, après avoir déclaré "positif" le fait que certains amendements proposés par plusieurs partis, dont le P.C. roumain, aient été acceptés, a souligné que dans les chapitres un et deux du document demeuraient des passages insuffisamment clairs et pouvant créer des confusions.

"Il aurait été préférable, a poursuivi M. Ceausescu, que ces chapitres fussent complétés par des précisions nécessaires. Cela aurait eu une grande importance pour les résultats de notre rencontre. Nous faisons notamment allusion à la façon dont est traité dans certains paragraphes le problème des divergences existant entre pays socialistes et entre partis communistes et ouvriers. D'après ces paragraphes, on peut croire que ces divergences sont dues

aux activités de l'imperialisme, chose qui d'après nous n'est pas exacte et qui surestime les possibilités de l'imperialisme de diviser le mouvement ouvrier international. En même temps, cela peut donner l'impression d'une sous-appréciation des capacités des pays socialistes, des partis communistes et ouvriers de repousser toute action de l'imperialisme et de sa propagande contre l'unité des pays socialistes et des mouvements communistes et ouvriers du monde entier".

Le secrétaire général du P.C. roumain a ensuite estimé "positif" le fait qu'un large échange de vues ait pu avoir lieu au cours de la conférence. Il a rappelé que son parti continuerait son action pour développer ses relations avec tous les partis communistes et ouvriers (sous-entendu également avec les grands absents de la conférence: les P.C. chinois et yougoslave) pour apporter "sa contribution à la cause de l'unité du mouvement communiste international".

M. Ceausescu a conclu son intervention en déclarant que la délégation roumaine acceptait le document "dans sa forme actuelle".

Arrivée de M. Rockefeller

Le Brésil prend des mesures de sécurité exceptionnelles

BRASILIA — Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises dans la capitale et les principales villes du Brésil pour éviter d'éventuelles manifestations hostiles à M. Nelson Rockefeller, envoyé spécial du président Nixon, qui est attendu à Brasilia.

On déclare cependant dans les milieux policiers que les possibilités d'incidents sont "réduites" parce que les principaux dirigeants de l'action subversive en milieu étudiant et ouvrier sont depuis un certain temps incarcérés. Plusieurs arrestations, parmi lesquelles celles d'intellectuels et hommes politiques récemment sanctionnés par le gouvernement, auraient été opérées à la fin de la semaine dernière.

De son côté, l'Union nationale des étudiants brésiliens (UNE), entrée dans la clandestinité depuis 1964, a publié hier un communiqué dans lequel elle manifeste sa désapprobation à l'égard de la visite de M.

Rockefeller, "représentant de l'imperialisme exploitateur des peuples latino-américains".

D'autre part, dans un message envoyé au président Costa E. Silva, M. Rockefeller déclare notamment que l'objet de sa mission est de "connaître la véritable réalité" de l'Amérique latine.

Enfin, un engin a explosé hier matin dans le centre de Sao Paulo, devant l'immeuble abritant la Chambre de commerce américaine et les bureaux de plusieurs firmes nord-américaines, causant de nombreux dégâts, sans faire toutefois de victimes. La police interprète cet attentat comme une manifestation de protestation contre la visite au Brésil de M. Rockefeller.

Cordoba

Pendant ce temps, la situation demeure tendue dans plusieurs autres villes latino-américaines. L'armée a pris hier soir le contrôle de la province de Cordoba (Argentine) où l'on craint de nouveaux affrontements sanglants à la veille de la grève de 37 heures décrétée par toutes les organisations syndicales de la province, annonce le service de presse du gouvernement provincial de Cordoba.

Le général Jorge Raul Calcano, commandant de la brigade des parachutistes qui avait mis fin à la rébellion des étudiants et des ouvriers les 29 et 30 mai dernier, a été chargé d'assurer le contrôle de la province. Cette mesure, décidée par le président Juan Carlos Onganía, a été prise à la demande du gouverneur de la province, le Dr Carlos Caballero, qui craint que la grève ne donne lieu à une nouvelle agitation.

Des hier soir, une centaine d'étudiants et d'ouvriers ont d'ailleurs commencé à construire des barricades dans les rues de Cordoba. Ils ont été dispersés par la police et se sont réfugiés à l'université nationale qui est surveillée par les forces de l'ordre.

Les événements d'il y a trois semaines avaient fait officiellement quatorze morts et une centaine de blessés.

Une série de grèves seront déclenchées cette semaine en Uruguay. Les employés de la municipalité de Montevideo ont entamé hier la première, qui doit durer 72 heures, en vue d'obtenir des augmentations de salaires.

La gauche française procède à son "examen de conscience"

PARIS (AFP) — Au lendemain de l'élection de M. Georges Pompidou à la présidence de la République, les formations de l'opposition de gauche vont procéder à leur examen de conscience.

Jeudi, M. François Mitterrand, qui fut l'adversaire du général de Gaulle au second tour de scrutin de l'élection présidentielle de 1965, va, au cours d'une conférence de presse, proposer un certain nombre d'initiatives en vue de rassembler "la gauche socialiste", mais aussi dénoncer les responsabilités de ceux qui se sont opposés à une candidature unique de la gauche. Là, ses critiques visent directement MM. Guy Mollet et Gaston Defferre. Il le souligne d'ailleurs sans nuancer dans son ouvrage "Ma part de vérité", qui doit sortir des presses le 23 juin.

"Le nouveau parti socialiste" récusé par les amis de M. François Mitterrand qui regroupe les membres de la S.F.I.O. mais aussi certains clubs, va réunir des assises nationales à la veille du 14 juillet pour reconstituer la formation démocrate socialiste absente de la scène politique depuis plusieurs mois. Au sein de ce parti, de profondes divergences de vues existent, mais aussi des questions de personnes qui opposent M. Guy Mollet à l'actuel "animateur" M. Pierre Mauroy. Des bruits

circulent selon lesquels l'ancien secrétaire général de la S.F.I.O. mettrait en avant la candidature de M. Alain Savary dont le nom fut un moment mis en avant comme celui du candidat de la gauche à l'élection présidentielle pour assurer la direction du Nouveau parti socialiste.

Chez les radicaux socialistes, les responsables tirent les conclusions du soutien apporté à M. Alain Poher et supputent les possibilités de la création d'une formation axée vers le centre, initiative qui aurait des prolongements sur le plan parlementaire. Le bureau national du parti siégera demain pour en délibérer.

Quant au Parti communiste, dont le leader M. Waldeck Rochet est actuellement hospitalisé à Moscou en raison d'une grave affection rénale, il a établi hier après-midi, un bilan de son activité, supputé aussi les perspectives qui lui sont encore offertes pour entraîner la gauche non communiste dans une action contre le "néo-gaullisme".

Les observateurs politiques considèrent que les chances des communistes paraissent bien minces d'arriver à un tel résultat, étant donné les rancœurs des uns et des autres. La conséquence d'une telle situation pourrait être, estime-t-on généralement, un repli du parti communiste sur lui-même.

De retour en France jeudi prochain

De Gaulle ne fera aucun commentaire tant qu'il se trouvera en Irlande

KILLARNEY (AFP) — Le général de Gaulle s'est refusé à tout commentaire sur l'élection de M. Georges Pompidou à la présidence de la République. "Il ne fera pas de déclarations tant qu'il sera sur la sol irlandaise", indiquait-on dans l'entourage de l'ancien président de la République.

Le séjour du général de Gaulle en Irlande est maintenant sur le point de s'achever: le chef de l'Etat doit en effet rentrer le 19 juin prochain en France après plus d'un mois de repos de détente et de médiation près des côtes sauvages de l'Irlande.

C'est le 10 mai, en effet, que le général et Mme de Gaulle venant de Colombey-les-Deux-Eglises, sont arrivés à l'aéroport de Cork en Irlande à bord d'un Mystère-20. Deux autres personnes se trouvaient dans l'appareil: le commandant Flohic, aide de camp du général et son chauffeur Paul Fontenil. Le séjour en Irlande de l'ancien président de la République se sera déroulé en trois endroits différents: d'abord à l'hôtel "Heron Cove" dans le petit village de Sneem à la pointe de la baie de Ken-

mare, puis à Chasel, dans le Cannemara, au milieu d'une lande rocaillieuse battue par les vents du large. Le général de Gaulle partit ensuite le 3 juin pour Killarney, une station de vacances située au cœur de la région des lacs. Il y loge dans un refuge inaccessible au milieu d'un immense parc.

La dernière phase du séjour en Irlande du général de Gaulle se déroulera à Dublin où il doit arriver ce soir à l'invitation du président de la République irlandaise M. De Valera. Le général et Mme de Gaulle reprendront ensuite le 19 juin un "Mystère-20" du GLAM (Groupe de liaisons aériennes ministérielles) pour regagner directement l'aéroport de Saint-Dizier puis leur propriété de Colombey-les-Deux-Eglises.

Un mois de repos, de détente, de médiation, de silence et d'isolement, plus de 3.000 kilomètres effectués en voiture pour visiter les diverses régions de l'Irlande, peut-être aussi quelques nouveaux chapitres à l'histoire de sa vie, tel est à son terme le bilan de ce séjour en Irlande de l'ancien président de la République française.

Importantes élections générales en Irlande

DUBLIN (AFP) — Le mercredi 18 juin, les Irlandais se rendent aux urnes pour élire un nouveau Dail (parlement), dans un climat d'incertitude qui risque de faire déboucher ces élections sur une impasse politique.

La plupart des observateurs excluent en effet que le parti jusqu'ici au pouvoir, le Fianna Fail (parti républicain, de tendance centre gauche) sorte de ces élections avec la majorité nettement accrue dont il a besoin. Or, ce scrutin, provoqué par une dissolution anticipée du Dail le 22 mai dernier, a valeur de test aux yeux de l'actuel premier ministre, M. Jack Lynch: il en attend pour le Fianna Fail, depuis toujours au pouvoir sauf deux éclipses en 1948-1951 et 1954-1957, un renouvellement de la confiance populaire, qui lui fait cruellement défaut depuis qu'en octobre dernier, un référendum qu'il avait soumis aux Irlandais a été repoussé par une majorité de près de 20%.

Ce référendum proposait de remplacer le scrutin proportionnel en vigueur en Irlande par le scrutin uninominal à un tour tel qu'il est pratiqué en Grande-Bretagne. Une telle modification aurait automatiquement permis par la suite au Fianna Fail de renforcer de façon massive l'étrange majorité absolue acquise aux législatives de 1965 (74 sièges sur 144). Mais l'opposition s'étant mise pour une fois d'accord, des conservateurs du Fine Gael aux socialistes du parti travailliste, a fait échouer ce projet.

ventions à l'agriculture, qui fournit l'essentiel des exportations de l'Irlande.

Si, comme il est probable,

ces élections n'apportent pas à M. Lynch la remontée de popularité qu'il espère, et faute d'une solution de rechange viable à un gouvernement homogène du Fianna Fail, ce dernier pourrait tenter, même minoritaire, de continuer d'exercer le pouvoir avec l'appui de quelques députés indépendants.

Venez visiter les appartements "LE MARQUIS"

Concession spéciale disponible
1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2
à partir de \$100. - \$120.
\$135 - \$175.

Piscine couverte sur le toit durant toute l'année et bain de vapeur.

Location: 10 A.M. - 10 P.M.
5311 ouest, rue Sherbrooke (coin Decarie)

Tél.: 481-1489
Venez visiter les appartements "LE MARQUIS"

Nigeria: le conflit avec la Croix-Rouge, étape vers la guerre "totale"?

LAGOS (AFP) — Le président de la commission d'aide à l'Etat du Sud-Est nigérian, M. Michael Ogon, a demandé hier au gouvernement fédéral d'expulser du Nigeria la Croix-Rouge internationale.

M. Ogon, qui a annoncé la nouvelle au cours d'une conférence de presse, a accusé le CICR d'être "émotionnel" du côté des Biafrais. Il a ensuite proposé que le gouvernement de Lagos remette à la commission qu'il préside la charge des opérations de secours qui incombent actuellement à la Croix-Rouge au Nigeria.

D'autre part, on apprend de source informée que l'organisation inter-confessionnelle aurait constitué des stocks correspondant à quatre jours de vivres au Biafra.

Enfin on apprend de source diplomatique qu'à la veille de la suspension, dans la nuit du 10 au 11 juin, du "pont aérien" vers le Biafra, les stocks de vivres aménagés sur place par le comité international de la Croix-Rouge permettaient de nourrir un million cinq cent mille rationnaires pendant quinze jours. Ces stocks seront donc épuisés dans une huitaine de jours, et il est vraisemblable que les phénomènes de carence réapparaîtront rapidement, notamment chez les enfants dont l'équilibre physique est resté très précaire.

La suspension des vols, la nouvelle affaire Lindt, les ac-

cusations portées par Lagos contre la Croix-Rouge internationale, la remise en cause par le gouvernement fédéral nigérian des activités des organisations humanitaires ont suscité une grande inquiétude tant à Genève qu'à Berlin. Le Conseil fédéral helvétique devait "apprécier la situation" hier matin.

Cette situation est caractérisée, de l'avis général des observateurs, au moins par deux éléments nouveaux: 1) Le gouvernement fédéral nigérian n'accepte plus qu'à la faveur de vols de nuit le Biafra continue de recevoir aussi bien des armes que du lait en poudre. Les spécialistes hésitent sur le point de savoir si la destruction récente d'un DC7 de la Croix-Rouge par la chasse nigérienne était une erreur ou une action de représailles, mais ils sont certains en tout cas que c'est un avertissement. Lagos ne veut plus que le Biafra puisse continuer à profiter de la confusion actuelle et, dans la mesure où le gouvernement fédéral nigérian continuera d'accepter le principe d'un "pont aérien" humanitaire vers le Biafra, il exigera sans doute que ces vols aient lieu de jour. Ainsi, les batteries nigériennes pourrissent "canarder" sans risque d'incident diplomatique tout ce qui volera de nuit. Jusqu'à présent le Biafra qui, estimant les observateurs, a de bonnes raisons pour le faire, n'a autorisé l'atterrissage d'avions

de la Croix-Rouge ou des organisations religieuses d'entraide qu'après le coucher du soleil, sauf rarissimes exceptions. 2) Le deuxième point est beaucoup plus inquiétant, selon les mêmes observateurs. Il semble qu'il y ait dans l'entourage du général Gowon, qui

lui-même a fait preuve de compréhension dans ses rapports avec le CICR et n'ignore pas les bénéfices que retiennent les populations sous contrôle fédéral, des "jusqu'aboutistes" assez peu disposés à s'embarasser de considérations humanitaires. Dans un conflit qui fait peu de différence entre le front et l'arrière, et où la distinction n'est ni faite ni facile à faire entre les combattants et la population qui les aide et les nourrit, la notion de guerre totale risque de l'emporter rapidement. Et il est probable que plus d'un chef militaire nigérian considère qu'en ravitaillant les femmes, les enfants et les vieillards du Biafra, l'institution genevoise aide directement l'ennemi.

Comme naguère au Congo, mais plus nettement encore qu'au Congo, le comité international de la Croix-Rouge pourrait ainsi connaître rapidement, selon certains, les limites de ses possibilités d'intervention dans le conflit qui ensangante le Nigeria depuis bientôt deux ans.

Le "Journal de Genève", qui suit de très près l'évolution de l'affaire, considère d'ailleurs que le manque de fonds pourrait amener tant le CICR que les organisations humanitaires à revoir leurs programmes d'aide. Et il écrit en conclusion: "La crise du 'pont aérien Lindt' n'est qu'une péripétie semble donc devoir aller vers son dénouement, à savoir un arrêt des opérations d'aide à grande échelle du CICR. Cette organisation, tout en le déplorant, se trouvera dans une situation clarifiée: il n'est pas dans sa vocation ni dans ses moyens de jouer à long terme le rôle de mère nourricière pour la population d'Etats entiers".

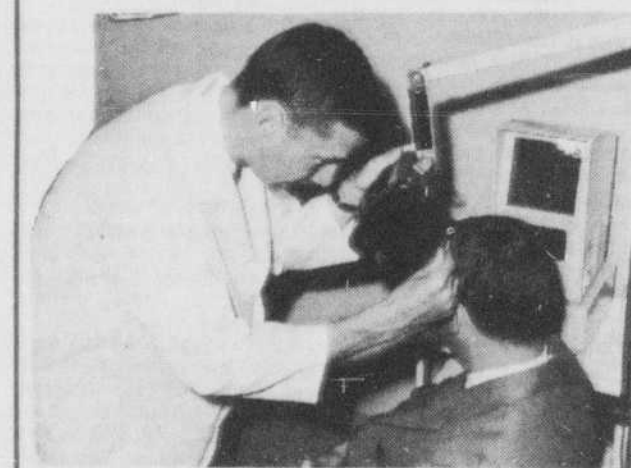
Premiers contacts "ouverts" entre la Pologne et la RFA

VARSOVIE (AFP) — Des contacts politiques "ouverts" ont été noués pour la première fois entre l'Allemagne de l'Ouest et la Pologne et ils devraient pouvoir se poursuivre à l'avenir, telle est la conclusion qui se dégage d'un entretien à bâtons rompus accordé hier à la presse étrangère par le bourgmestre régnant de Berlin-Ouest M. Klaus Schuetz.

M. Klaus Schuetz, qui s'était entretenu 45 minutes hier matin avec le ministre polonais des Affaires étrangères, M. Stefan Jedrichowski, s'est déclaré en effet convaincu qu'en dépit des difficultés et d'un lourd passé entre les deux pays, il était possible d'arriver à une normalisation des rapports de part et d'autre. Il a ajouté qu'aucun rendez-vous formel n'avait été pris mais qu'il était très souhaitable que le contact soit maintenu entre la Pologne et l'Allemagne de l'Ouest, notamment sur le plan parlementaire.

"J'ai essayé, a-t-il dit, de voir s'il était important de conclure un traité séparé avec la Pologne sur le problème des frontières, ou si l'on pouvait arriver à une normalisation des rapports par une autre formule".

LES CHEVEUX ET LES "ON DIT..."



Pourquoi parler pour ne rien dire... avant un examen approfondi?

Vous trouvez certes normal que le médecin s'occupe exclusivement de médecine, l'avocat de droit, le comptable, de chiffres et d'administration commerciale. Toutes ces professions s'occupent individuellement de leur spécialité, et vous ne voudriez pas qu'il en soit autrement. Un spécialiste ou expert dans chaque domaine.

Mais quand il s'agit de problèmes capillaires, la plupart d'entre vous changent bien souvent leur raisonnement et demandent des conseils à la tante Jeanne ou à l'oncle Oscar. Une phrase nous revient régulièrement, rapportée par nos nouveaux clients: "On m'a dit... etc., etc."

Attardons nous un instant là-dessus, et d'abord qui est "ON"? Le plombier, l'électricien, le commis ou le journaliste? D'autres ont recours à leur barbier, coiffeur sans aucun doute en matière de rasage, coupe de cheveux et lavage de tête: tout ceci n'est certes pas à sous-estimer.

Nombre d'entre vous ont, entrepris des cures-miracles: les cheveux coupés très courts, l'achat de préparation, pseudo-médicamenteuses, ou des shampooings soi-disant spéciaux, avec le résultat que ces GLE-RT-TOU-T n'ont rien résolu du tout. Vous avez moins de cheveux et vous avez fait des dépenses, votre cuir se trouve aggravé. Déjà vous perdez entièrement confiance avant de vous rendre à nos bureaux pour un examen. Dans bien des cas, nous devons à regret admettre avec vous qu'il est trop tard et TROP TARD DURE UNE VIE ENTIERE.

Qui est responsable de la perte de vos cheveux? A PART VOUS-MÊME? Faites confiance à votre Trichologue R. A. PIERRE pour résoudre avec vous quelles sont les causes multiples et différentes qui amènent progressivement une calvitie. Il est plus facile de prévenir que de guérir, et la confiance tardive la ou il y a calvitie ne peut plus vous servir à grand chose. Pensez-y quatre millions de Canadiens chauves peuvent prédire votre avenir en pensant à leur passé. Reprenez-vous DES MAINTENANT et commencez par où il faut en premier lieu et non en dernier: prenez rendez-vous immédiatement avec R. A. PIERRE du CENTRE CAPILLAIRE PIERRE pour un examen franc et loyal. Il vous sera dit ce dont votre cuir chevelu est atteint et ce qui peut encore être fait. Le minimum à espérer est bien entendu la CONSERVATION DE VOS CHEVEUX EXISTANTS sur un cuir chevelu redevenu sain. Vos cheveux reprendront en très peu de temps force et vigueur.

Soyez votre propre juge et décidez par vous-même si votre verdict sera: "calvitie à vie" ou "chevelure saine à vie". Cela dépend de vous seul; non de votre voisin ou de "ON N'A DIT..."

Les formules au bureau ou à domicile sont d'application simple et efficace, études individuelles et cela chaque cas EN PARTICULIER, préparées selon les techniques les plus modernes, par des laboratoires adéquats et des chimistes compétents. Ceci uniquement pour votre protection et votre satisfaction.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, rue SHERBROOKE, angle Berri
SUITE 390 - sortie de Métro Sherbrooke
288-3823 288-7278
HEURES: de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
samedi: 10 h. a.m. à 4h. p.m.

TUBORG

LA BIÈRE DE RÉPUTATION MONDIALE



Maintenant

EN VENTE
DANS TOUS
LES MAGASINS
DE LA R.A.Q.
SOUS LE NO DE CODE 602-B

TUBORG IMPORTÉE DIRECTEMENT DU DANEMARK

Une nécessité pour tous les hommes d'affaires et professionnels

Où que vous soyez, en aucun temps - vous pouvez enregistrer vos messages instantanément avec un...

PHILIPS 85 POCKET MEMO

Un enregistreur qui se glisse dans la poche, résout les problèmes de dictée et écriture des notes

- Manoeuvre facile par commande du bout du doigt,
- Enregistrement et lecture instantanés,
- La mini-cassette se met en place automatiquement,
- Bande magnétique réutilisable,
- Réglage automatique de la puissance sonore et niveau,
- Fonctionnement économique.

(Le tandem parfait... le 85 Enregistreur et la Machine à Transcrire modèle 86)

POUR UNE DÉMONSTRATION - 861-9401

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
Office Equipment Company of Canada Limited
BEAVER HALL/LAGACHETIÈRE, MONTRÉAL, 861-9401.



regards

sur le monde

Fêtant avec éclat son cinquantième anniversaire

L'Organisation internationale du travail a trouvé un nouveau champ d'action avec la coopération technique

par Joanne Roy

Réunis à Genève depuis le 4 juin, les quelque mille trois cents délégués représentants des cent vingt et un pays membres de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) consacreront une partie de leur conférence annuelle à célébrer le cinquantième de la grande institution mondiale, célébration qui se prolongera de diverses façons durant toute cette année. Le pape Paul VI le 10 juin, l'empereur Haïlé Sélassié le lendemain, M. Thant, secrétaire général des Nations unies le 18 juin, le pasteur Eugène Carson Blake, secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises, le président de la Cour internationale de justice, des représentants des grandes centrales internationales et maintes autres personnalités participeront successivement à ce jubilé.

"Une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale", déclare le préambule de la constitution de l'O.I.T. Ce beau programme est loin d'être devenu une réalité un demi-siècle plus tard. Certes, le Bureau international du travail (B.I.T.), organe d'exécution de l'O.I.T., n'est pas resté inactif. Cependant, la tâche qui reste à accomplir est énorme à une époque où l'écart va s'aggravant entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement. La démographie galopante du "tiers monde", loin d'être un facteur de prospérité, entretient un chômage chronique, et l'inflation entraîne une baisse des salaires réels.

Ici ou là, la liberté syndicale est lettre morte, et les discriminations sociales bafouent les droits de l'homme.

Nombreux sont donc les syndicalistes qui expriment leur désenchantement, parfois avec violence, à la tribune de Genève. Pour eux, l'O.I.T. est une énorme machinerie productrice de règlements sou-

vent excellents, mais laissée en sommeil, et freinée par un lourd conformisme lorsqu'il s'agit de la défense des catégories opprimées. Fort heureusement, l'O.I.T. a trouvé un second souffle, depuis quelques années, avec la coopération technique, l'aide formative qu'elle offre aux jeunes nations accédant à l'indépendance.

Enfin, et surtout, elle est un lieu de rencontre d'hommes de bonne volonté. Venu de tous les horizons géographiques, sociaux, politiques ou philosophiques, ceux que Genève rassemble apprennent à se connaître, se délivrent de leurs préjugés et peuvent nouer le dialogue qui est la base de l'amélioration de la condition humaine.

De toutes les organisations internationales qui furent fondées par le traité de 1919, au lendemain de la première guerre mondiale, l'O.I.T. est l'une des rares à avoir survécu. S'il en est ainsi — bien que l'arbre n'ait pas porté tous les fruits que promettaient les fleurs — c'est sans doute parce que son programme, moins ambitieux, a su s'adapter aux crises et aux évolutions qui ont transformé les continents et parce que sa création répondait à des aspirations résistantes depuis longtemps. C'est sans doute dû aussi, pour une bonne part, à la composition tripartite de la représentation des pays membres: pour chacun d'eux, deux délégués du gouvernement, un délégué des travailleurs, un délégué des employeurs.

"L'instrument de la paix sociale"

Les auteurs de la partie XIII du traité de Versailles, en introduisant cette innovation dans les structures de ce qui devait être "l'instrument de la paix sociale", ont su jeter les bases d'une collaboration

entre Etat, salariés et patrons, autrement plus résistante que le téméraire échafaudage de la S.D.N. (Société des Nations).

Au sein de la commission de quinze membres chargée de l'étude de la législation internationale du travail, deux syndicalistes, Samuel Gompers, président de l'American Federation of Labour (U.S.A.), et Léon Jouhaux (I.), secrétaire général de la C.G.T. française, siègent à côté d'hommes d'Etat comme le Britannique Sir Malcolm Delevingue, les Français Colliard et Loucheur, le Tchèque Edouard Benes, le juriste belge Mahaim. Le secrétaire de cette commission, Arthur Fontaine, devint le premier président du conseil d'administration du B.I.T., tandis qu'un autre Français, Albert Thomas, en fut le directeur — et le maître d'oeuvre — jusqu'à sa mort, en 1932.

L'Organisation internationale du travail se compose d'une conférence générale (la Conférence internationale du travail), d'un organe exécutif (le conseil d'administration) et d'un secrétariat permanent (le Bureau international du travail).

Cette organisation, inévitablement lourde, est à peine "rodée" qu'éclate la seconde guerre mondiale. Elle se réfugie alors à Montréal. En 1944, la conférence internationale du travail se réunit à Philadelphie, elle adopte une orientation plus dynamique. L'esprit de Genève n'est pas perdu. Tous les êtres humains, proclame-t-on, ont le droit "de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel avec des chances égales." La pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous.

En 1969, le nombre des Etats membres est passé de 55

à 121, le budget régulier de l'organisation s'élève de 45 millions de dollars à 27,5 millions de dollars. En outre, des sommes importantes (17 millions de dollars en 1967) ont été, au titre de la coopération technique, mises à la disposition de l'O.I.T., notamment par le programme des Nations unies pour le développement, celles-ci coordonnant leurs interventions avec celles de l'O.I.T. Les effectifs des fonctionnaires du B.I.T. ont été entre temps multipliés par trois (ils sont 1 500 appartenant à une centaine de nationalités), sans compter les 900 experts actuellement en mission de par le monde.

Depuis 1948, l'action de l'O.I.T. s'exerce dans des domaines très différents. Elle avait d'abord consisté à élaborer des textes destinés à constituer un code du travail de portée universelle. Cette fonction normative a abouti à ce jour à l'adoption de 128 conventions et de 132 recommandations destinées à servir de modèles aux législations nationales.

Leur point d'application varie à l'infini: durée de travail, protection contre les radiations, assurance-survivants, congés payés, contrat de travail des pêcheurs, détermination du salaire, redistribution des revenus, orientation et formation professionnelle, lutte contre la discrimination dans le travail, encore appelée ergonomie, réduction des invalides, sécurité sociale, inspection du travail, travail des femmes, protection de la maternité, temps partiel, emploi et formation des jeunes, etc.

Les conventions, toutefois, ne prennent force de loi qu'après incorporation dans le droit positif des pays membres. Cinq mille d'entre elles ont fait l'objet d'une ratification. En cas de violation, l'O.I.T. ne peut recourir à une action coercitive,

mais son contrôle moral reste loin d'être négligeable. C'est aussi pour cela que ses "recommandations" peuvent être efficaces.

D'autre part, le B.I.T. mène un grand nombre d'enquêtes et d'études qui servent de base aux syndicalistes, aux économistes, aux sociologues, aux législateurs.

De nouvelles voies

Sans abandonner ces voies, M. David Morse — ancien sous-secrétaire d'Etat au travail des Etats-Unis, qui en 1948, succéda à l'Irlandais Edward Phelan à la direction de l'O.I.T. — mit l'accent sur l'oeuvre éducative et l'action pratique dans les pays en voie de développement. Accordés par les Nations unies, plus de 100 millions de dollars ont été ainsi utilisés depuis 1950 dans des programmes de lutte contre le chômage et la pauvreté.

Les deux cinquièmes de ces programmes de coopération technique ont été engagés en Afrique, le quart en Asie, un autre quart en Amérique latine, et le reste au Proche et Moyen-Orient.

Le développement des institutions sociales, les rela-

tions professionnelles, l'organisation des syndicats, les conditions de vie et de travail et surtout la formation professionnelle sont les points essentiels des programmes.

Le pluralisme de la représentation de chaque pays dans "ce Parlement du travail en marge des Etats", la part spécifique faite aux porte-parole des salariés a été, au départ, en 1919, une précieuse satisfaction donnée aux ouvriers. C'est lui qui a donné à l'O.I.T. son caractère propre. Il va de soi qu'il a posé maints problèmes. La coopération entre les représentants du socialisme et ceux du capitalisme ne pouvait aller sans conflits, d'autant que la tribune mondiale de Genève pouvait, au hasard de l'actualité, être celle de telle ou telle propagande.

Par exemple, très vite, les organisations syndicales, nationales ou internationales, eurent à protester contre la désignation de certains représentants des salariés. Entre les deux guerres, ces protestations visèrent le délégué ouvrier fasciste, et plus tard, celui des travailleurs argentins (1945), vénézuéliens (1950),

hongrois (1957-1959), sud-africains (1963).

Les pays socialistes, après que l'Union soviétique fut revenue à l'O.I.T. en 1954 après une absence de quatorze ans, font l'objet de critiques particulières: "Le syndicat est la courroie de transmission du parti", disait Lénine. Dans ces conditions, le syndicat unique et presque obligatoire peut-il être considéré comme indépendant de l'Etat? De plus, en U.R.S.S., en Yougoslavie, en Hongrie, en Roumanie, les organisations ouvrières ne participent-elles pas à la mise en oeuvre de la production?

Les employeurs des pays occidentaux, eux aussi, ont récusé ceux qui se présentaient comme leur homologues des Républiques socialistes: ne doit-on pas considérer, firent-ils remarquer, les "chefs d'entreprise" des pays de l'Est comme l'émancipation de collectivités ou des pouvoirs publics?

Les délibérations de l'O.I.T. ont donc, de diverses manières, reflété les oppositions politiques et sociales. Il était pratiquement impossible de les maintenir sur un plan purement technique: "Nous traitons ici de valeurs humaines", déclarait M. D. Morse en 1956. Nos débats traduisent l'idée que se font les hommes de la forme qu'ils voudraient donner au monde où ils vivent, et cette idée n'est point partout la même."

Les partages suivent des clivages différents. Tantôt la ligne de démarcation sépare l'Est de l'Ouest, avec des prolongements dans le tiers mon-

de; tantôt salariés et employeurs se dressent contre les gouvernements; tantôt un bloc patronal se ressource contre un bloc ouvrier.

Les divisions du syndicalisme mondial

Celui-ci, cependant, a souvent été affaibli par les divisions du syndicalisme mondial. A la naissance de l'O.I.T., les organisations occidentales d'inspiration réformiste sont rassemblées dans la Fédération syndicale internationale (F.S.I.), qui a subi le contrecoup de la Grande Guerre. La Confédération internationale des syndicats chrétiens est fondée en 1919, et la même année les bolcheviks créent la Troisième Internationale (Komintern) puis, quatre ans plus tard l'Internationale syndicale rouge (I.S.R.).

Pour ces dernières, l'O.I.T. apparaît surtout comme l'outil des Etats européens et du capitalisme, celui de la collaboration des classes qu'elles condamnent irrémédiablement. De son côté, la F.S.I., avec des hommes comme Jouhaux et Martens, poursuit avec l'O.I.T. une coopération qui n'est pas sans orage, notamment lorsque la conférence du travail accueille des délégués syndicaux issus des régimes que condamne la F.S.I.

Après une brève période d'unité de 1945 à 1947 sous l'égide de la Fédération syndicale et mondiale, une nouvelle scission accentue l'inclination de cette dernière pour les pays socialistes, tandis que

Suite à la page 8

Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

LA COMMISSION DE POLICE DU QUÉBEC

est à la recherche de candidats compétents pour combler les postes suivants:

1. CHARGE DE RECHERCHE — Traitement initial jusqu'à \$16.000 (à compter du 21 août 1969) selon la compétence. Poste à Québec.
— Le chargé de recherche est responsable de la recherche affectant tous les aspects des organisations de police: opérations, enquêtes, administration et toute autre matière policière connexe. Il formule des recommandations pour améliorer l'efficacité des corps de police.
— Une vaste expérience en matière policière. Diplôme universitaire en administration publique, en droit ou en sciences administratives. Plusieurs années d'expérience dans la recherche seront à l'avantage du candidat.
— Concours 69PCP-2105A.

2. STATISTICIEN — Traitement initial jusqu'à \$16.000 (à compter du 21 août 1969) selon la compétence. Poste à Québec.
— Le statisticien est responsable du service de la statistique en matière criminelle et policière. Il compile, analyse, évalue les données statistiques et présente des synthèses de travail.
— Diplôme universitaire, de préférence en statistiques ou toute autre discipline connexe. Plusieurs années d'expérience dans le travail de la statistique aux niveaux de la conception, de l'analyse et de la direction. Une expérience dans le domaine policier sera à l'avantage du candidat.
— Concours 69PCP-2105B.

3. ENQUÊTEUR — Traitement initial jusqu'à \$12.600 (à compter du 21 août 1969) selon la compétence. Trois postes.
— Les titulaires travailleront dans tout le territoire du Québec. Deux enquêteurs devront résider dans la région de Montréal et un enquêteur dans la région de Québec.
— Enquêter sur les diverses plaintes soumises à la Commission. Interviewer les plaignants, témoins, etc., prendre note de leurs déclarations et faire rapport.
— Bonne formation de base allée à une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue en matière policière, particulièrement dans le domaine des enquêtes criminelles.
— Concours 69PCP-2111A.

4. AGENT DE PREVENTION DU CRIME — Traitement initial jusqu'à \$15.600 (à compter du 21 août 1969) selon la compétence. Deux postes.
— Les titulaires travailleront dans tout le territoire du Québec. L'un devra résider dans la région de Montréal et l'autre dans la région de Québec.
— Chargé de l'élaboration de programmes ayant pour objet de prévenir le crime. Agir comme agent de liaison entre la Commission et les corps de police du Québec. Formuler des recommandations aux divers corps de police sur la prévention du crime.
— Bonne formation de base allée à une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue en matière policière, particulièrement dans le domaine des enquêtes criminelles et de la prévention du crime.
— Concours 69PCP-2111B.

5. CONSEILLER EN ADMINISTRATION POLICIERE — Traitement initial jusqu'à \$16.100 (à compter du 21 août 1969) selon la compétence. Poste à Québec.
— Étudier les structures d'organisation, méthodes et procédés administratifs existant dans divers corps de police. Élaborer des programmes pour améliorer, uniformiser les diverses méthodes administratives policières.
— Posséder une vaste expérience en matière policière et en administration. Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou toute autre discipline connexe.
— Concours 69PCP-2108A.

6. CONSEILLER EN MATIÈRE POLICIERE

— Traitement initial jusqu'à \$15.600 (à compter du 21 août 1969) selon la compétence. Trois postes.
— Les titulaires travailleront dans tout le territoire du Québec. Deux conseillers devront résider dans la région de Montréal et l'un dans la région de Québec.
— Chargé de voir à l'application des normes, des règlements de la Commission ainsi que de conseiller les différents corps de police dans les domaines des opérations, des enquêtes et de l'administration policière. Procéder à des visites, inspections et études concernant l'efficacité des corps de police. En plus, agir comme conseiller technique auprès des corps de police.
— Bonne formation de base allée à une expérience pertinente exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine policier. Avoir de nombreuses années d'expérience dans les domaines suivants: opération, administration et enquêtes policières.
— Concours 69PCP-2111C.
— Les inscriptions pour ces postes à la Commission de police doivent parvenir à la Commission de la fonction publique à Québec au plus tard le 23 juin 1969.

ANALYSTE DES PROCÉDES ADMINISTRATIFS

— Traitement initial jusqu'à \$15.050 selon la compétence. Divers ministères; postes à Québec.
— Relever les renseignements requis à l'identification, à l'analyse et à l'élaboration de solutions alternatives à des problèmes d'organisation et d'administration et appliquer les techniques spécialisées d'organisation et d'utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.
— Diplôme en sciences pures, en sciences appliquées, en sciences commerciales, ou en toute autre discipline universitaire appropriée. Posséder quelques années d'expérience pertinente à cette fonction.
— Concours 69PCP-2108. S'inscrire immédiatement.

DIÉTÉTISTE (NUTRITIONNISTE)

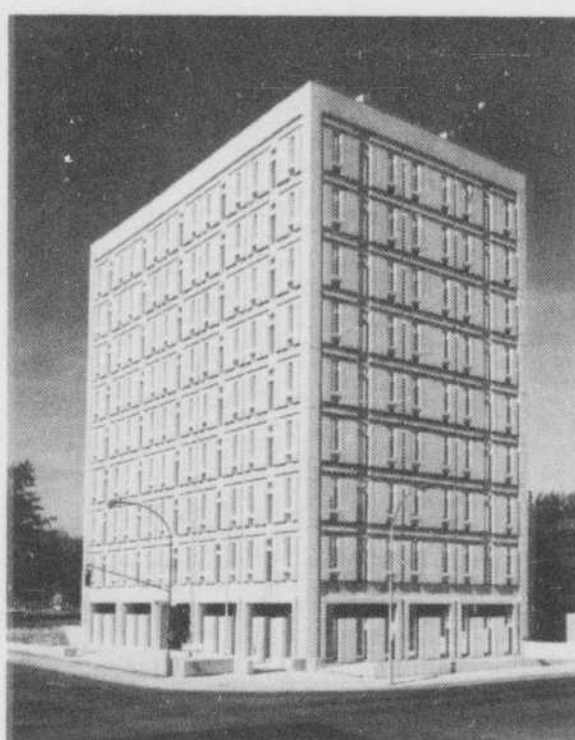
— Traitement initial jusqu'à \$9.780 selon la compétence. Service des unités sanitaires, ministère de la Santé; poste à Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières, Montréal, Sherbrooke, Hull, Rouyn, Sept-Îles.
— Dispenser l'enseignement théorique et pratique de la nutrition aux infirmières-hygiénistes des unités sanitaires et agir à titre de conseiller auprès des services alimentaires des institutions et de la population en général. Faire des enquêtes relatives à l'alimentation.
— Être membre de la Corporation des Diététistes du Québec.
— Concours 69S-2127. Prière de mentionner la localité de votre choix. Les inscriptions doivent parvenir à la Commission au plus tard le 20 juin 1969.

DIÉTÉTISTE

— Traitement initial jusqu'à \$9.780 selon la compétence. Assurance-hospitalisation, ministère de la Santé; poste à Québec.
— Sous direction, conseiller le personnel des hôpitaux dans l'application des normes essentielles au bon fonctionnement d'un service alimentaire hospitalier. Travail comprenant des déplacements multiples à travers la province.
— Être membre de la Corporation des Diététistes du Québec et posséder quelques années d'expérience administrative en milieu hospitalier.
— Concours 69AH-2127. Les inscriptions doivent parvenir à la Commission au plus tard le 20 juin 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354 et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.



Angle des rues
Sherbrooke et St-Denis,
dans l'est de la métropole,
ce nouvel édifice
abrite maintenant
le siège social
de trois institutions
qui forment un groupe de pointe
dans l'économie du Québec



L'ÉCONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE



Société NATIONALE de Fiducie



Société NATIONALE d'Assurances

ASSURANCE-VIE - SERVICES FIDUCIAIRES - ASSURANCE GÉNÉRALE

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129 - Tél.: 844-2050

Sous un même toit, trois services complémentaires
qui profitent à la communauté



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Mascon gigantesque sous le "mare occultum"

WASHINGTON (AFP) — Tous les véhicules envoyés sur orbite lunaire, que ce soit les satellites et sondes lunaires lancés à vide par les Américains et les Soviétiques ou les véhicules à équipage "Apollo", ont subi des distorsions sensibles de trajectoire alors qu'ils survolaient la lune. Les spécialistes attribuent ce phénomène à l'existence de "mascons", concentration de noyaux magnétiques formés de matières lourdes contenant des alliages de fer, nickel, aluminium et magnésium, dispersés sous la croûte lunaire et possédant un pouvoir d'attraction.

Or, un rapport rendu public vendredi par l'université Cornell révèle que le plus grand et donc le plus dangereux de ces "mascons" se trouve sur la face cachée de la lune. Trois astronomes attachés à l'université, MM. Malcolm Campbell, Brian O'Leary et Carl Sagan, après avoir étudié les photos prises par les satellites "Lunar Orbiter" et par "Apollo 8", premier véhicule spatial à équipage à être placé sur orbite lunaire, ont découvert la présence d'un "mascon" gigantesque, pesant sept millions de milliards de tonnes — soit 0,02 pour cent du poids total de la lune — sous le "mare occultum", non donné à une de ces "mers cachées" parsemant la face de la lune.

Le "mare occultum" a 620 milles de diamètre et le "mascon" qui occupe son centre est 2,8 fois plus lourd que celui qui avait jusqu'à présent

A l'université du Québec

Après avoir nommé les vice-doyens de cinq familles de modules (programmes), l'université du Québec à Montréal annonce que l'organisation des études de premier cycle avance rapidement, sous la responsabilité de M. Paul-Emile Gingras, doyen. En effet, les vice-doyens ont constitué, pour la plupart, les "comités de famille" qui ont commencé la révision des programmes proposés le mois dernier par le sous-comité de coordination.

Les comités de famille, composés du vice-doyen, de professeurs et d'étudiants, devraient avoir terminé leur travail de révision des programmes d'ici la fin du mois.

L'ORGANISATION

Suite de la page 7

La Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) suscitée par les centrales américaines devient le partenaire privilégié de l'O.I.T. Attitude que critique la C.I.S.C. — peu récompensée de sa fidélité —, et plus encore la F.S.M., quand, en 1962, elle accepte à nouveau de participer aux travaux de Genève.

Ces affrontements jalonnent les années 50, et engendrent parfois des enquêtes sur la liberté syndicale des deux côtés du rideau de fer, ou relatives au travail forcé.

L'apaisement qui succède à la "guerre froide" entre l'Est et l'Ouest se fait aussi sentir à Genève. A partir de 1960, l'O.I.T. prend un nouveau visage avec l'arrivée massive des pays libérés du colonialisme. Les oppositions de classes, le traditionnel antagonisme patronal-salarial paraissent parfois s'estomper. Les conventions collectives, l'association des représentants des salariés à ceux des employeurs dans la gestion d'institutions sociales communes ont donné un certain style aux relations industrielles dans les pays "occidentaux".

C'est principalement à l'intention des pays du "tiers monde" que M. David Moïse a préparé le programme mondial de l'emploi, présenté à l'actuelle conférence internationale du travail, plan qu'il faudra doter de moyens techniques suffisants pour faire enfin reculer la misère, la maladie et l'injustice.

1) Léon Jouhaux recevra le prix Nobel de la paix en 1961, trois ans avant sa mort, en raison de son action à l'O.I.T.

Nominations

L'université du Québec à Chicoutimi vient de nommer deux adjoints au recteur, M. André Desgagné. Il s'agit du père Laurent Larouche, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et de M. Paul-Gaston Tremblay, vice-recteur à l'administration et à la planification.

Les naturistes veulent être reconnus

A la suite du premier congrès naturiste du Québec, tenu en fin de semaine à l'hôtel Windsor, l'Association des consommateurs d'aliments naturels et l'Association naturopathique de physiothérapie du Québec ont adressé au gouvernement du Québec un mémoire qui comprend 14 résolu-

tions votées par les congressistes.

Le mémoire demande notamment au gouvernement du Québec de reconnaître officiellement la profession naturopathique, de permettre à l'Institut de naturopathie du Québec de s'affilier à au moins une des universités québécoises et

de restreindre l'usage des produits pharmaceutiques par voie de législation en attendant de les bannir complètement.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

DEMANDES D'EMPLOI

AUX COLLÈGES PRIVÉS

Professeur atteint par limite d'âge, présentation et santé excellentes, cherche emploi en géographie, histoire, civilisations, niveau: de 10e au secondaire V inclus. Tél. 255-6005.

CONSEILLER JURIDIQUE

Une association patronale est à la recherche, pour son bureau de Montréal, d'un avocat dans la trentaine, d'expression française, diplômé au Québec, et pouvant parler et écrire couramment en anglais.

Fonctions: Rédaction de mémoires, travail de comités. Le candidat choisi devra avoir une personnalité dynamique et il aura l'occasion de se spécialiser en relations de travail.

Adresser demande et curriculum vitae à:

Case 1114,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale Le Royer

demande

325 ENSEIGNANTS

Ceux qui ont déjà offert leurs services, ne sont pas requis de renouveler leur offre.

Exigences: Être en possession d'un permis ou d'un brevet octroyé par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Matières: - Toutes les matières régulières du secondaire, françaises et anglaises.
- Langues: italienne, allemande, espagnole.
- Matières commerciales.
- Secrétariat juridique.
- Secrétariat médical.
- Informatique.
- Latin.

Les inscriptions par écrit seulement, seront reçues jusqu'au 30 juin 1969, adressées à:

M. Camille Pigeon,
Chef du personnel,
129, avenue Grande-Allée,
Montréal-Est 550, P.Q.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TECHNIQUE LUMMUS DE PARIS, FRANCE

Une filiale croissante de l'entreprise internationale Lummus.

INGÉNIEUR DE PROJET

Pour participer à la mise en plans des usines de produits chimiques, pétrochimiques et des raffineries incluant la préparation du schéma de l'écoulement, la description de l'outillage, la demande et l'évaluation des soumissions. Diplôme en chimie et 7 à 10 années d'expérience connexe.

INGÉNIEUR D'APPAREILS DE CONTRÔLE

Pour la mise en plans de systèmes d'instrumentation dans les usines de produits chimiques, pétrochimiques et raffineries. Demande et évaluation des soumissions de l'outillage d'instrumentation. Doit avoir de 3 à 5 ans d'expérience connexe.

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

Un minimum de 3 à 5 années d'expérience requis, de préférence dans les industries chimiques, pétrochimiques et de raffinage. Doit posséder de solides connaissances dans la mise en plan et dans le fonctionnement des pompes et compresseurs en rapport avec cette industrie.

Faire parvenir curriculum vitae qui sera traité confidentiellement, en mentionnant le salaire à:

M. D. Gilmour,
Bureau du Personnel,
THE LUMMUS COMPANY CANADA LIMITED,
1300, Don Mills Road,
Don Mills, Ontario.

CEGEP EDOUARD-MONTPETIT

OFFRE D'EMPLOI

- DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonction: Principal administrateur du collège. Responsable directement auprès du Conseil d'administration. Assure la coordination de tous les services. Responsable de l'administration financière et pédagogique.

Qualifications: Diplôme universitaire dont l'obtention requière un minimum de 17 années de scolarité. Expérience professionnelle dans l'administration, de préférence dans l'administration scolaire. Bonne connaissance des structures administratives de l'éducation au Québec.

- DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

Fonction: Responsable des services d'enseignement. Responsable de l'application des règlements pédagogiques, de tous les programmes d'études du CEGEP, de leur implantation et des méthodes pédagogiques.

Qualifications: Diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des disciplines enseignées au CEGEP. Au moins dix ans d'expérience dans l'enseignement. Expérience administrative.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 20 juin 1969.

Adresser toute demande à:
Casier postal 22,
Longueuil, P.Q.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ÊTES-VOUS CET HOMME OU CETTE FEMME?

De 24 à 40 ans, capable d'apprendre et de se perfectionner, un leader dans son milieu. Nous offrons une carrière hors pair, un revenu de \$5,000 à \$35,000 selon le temps consacré et un organisme local de relations extérieures.

Veuillez adresser votre curriculum vitae par écrit à:

Case 1115,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES MILLE-ÎLES

DEMANDE

1- UN PROFESSEUR MASCULIN

pour l'enseignement des arts plastiques.

Qualifications: Brevet spécialisé, option arts plastiques.

2- UN PROFESSEUR DE CINÉMATOGRAPHIE

Qualifications: Brevet d'enseignement, connaissance en cinéma théorique et pratique.

SE PRÉSENTER: Bureau du personnel
Commission Scolaire Régionale
des Mille-Îles
216 boul. Laval,
Ste-Rose, Laval, P.Q.



DIRECTEUR MÉDICAL

Si vous êtes médecin et aimez la thérapeutique et la pharmacologie, tout en possédant un flair pour la direction des affaires et l'habileté de communiquer avec les autres, nous aimerions vous rencontrer.

C'est une position de niveau supérieur avec les responsabilités suivantes: l'initiation, la direction et l'interprétation des essais cliniques; la rédaction et la compilation de soumissions pour les nouveaux médicaments à être approuvés par le Directeur des Aliments et Drogues; la préparation d'information médicale sur les produits de la compagnie; la liaison avec les départements de recherches cliniques des compagnies affiliées et finalement la représentation pour la compagnie auprès des différentes associations professionnelles et médicales.

La compagnie est une filiale canadienne d'une importante entreprise américaine qui se concentre sur la recherche, la production et la vente des produits pharmaceutiques.

Si cette position vous intéresse, téléphonez à 866-4703 ou écrivez en toute confiance. Tous les frais sont payés par l'employeur.



plus Itée

CONSEILLERS EN PERSONNEL
Suite 1212, Édifice du Carré Dominion, Montréal 110.

ADMINISTRATION MUNICIPALE—RELATIONS EXTÉRIEURES

Une équipe municipale jeune et dynamique recherche des candidatures pour un poste nouvellement créé d'Officier de Relations extérieures dans une ville de 25,000 habitants, située à quelque 30 milles de Montréal.

Ce cadre supérieur relèvera directement du Directeur des Services, mais sera appelé à collaborer de façon particulièrement étroite avec la Commission d'urbanisme. L'officier de relations extérieures aura comme principales responsabilités de:

- mettre sur pied un centre de documentation et d'y maintenir à jour les renseignements
- préparer et lancer une campagne d'information à l'intention des industriels et des financiers et traiter toute demande de renseignement
- établir et maintenir des relations harmonieuses avec les entreprises intéressées

- servir de co-ordonnateur entre ces entreprises et les autorités municipales
- représenter la municipalité auprès d'organismes de tous genres et, en général, favoriser par tous les moyens le prestige de la ville en question.

Les candidats devront avoir une bonne formation académique, être âgés de 30 à 40 ans, avoir de solides connaissances de la langue anglaise et une expérience adéquate dans un poste similaire ou connexe.

Le poste offert comporte un salaire de base initial pouvant intéresser des gens dont le traitement se situe présentement autour de \$15,000 et les perspectives d'avancement sont particulièrement intéressantes.

Les offres de service seront considérées confidentielles. On est prié de faire parvenir un curriculum vitae complet, y compris détails relatifs à la formation académique, à l'expérience et au traitement désiré, en indiquant la référence #166, et de l'expédier à:

Price
Waterhouse
et Associés
conseillers en administration

5, place ville marie, montréal 113

Traitement jusqu'à \$26,000

Le ministère est chargé de favoriser l'établissement, la croissance, la productivité et l'exploitation rationnelle des industries de fabrication et de transformation au Canada, par une utilisation plus poussée de la recherche, de la technologie avancée, des méthodes modernes de gestion et d'une meilleure conception industrielle.

LE POSTE

Exige un administrateur capable de formuler et de recommander des politiques scientifiques et technologiques, des projets et des programmes tendant à promouvoir et à favoriser la recherche et le développement ainsi que l'utilisation de la technologie moderne dans les industries canadiennes. En outre, il devra être en mesure de fournir des renseignements et des conseils en matière de recherche et de développement industriels ainsi qu'en d'autres domaines à caractère scientifique et technique de l'industrie canadienne. Il établira et maintiendra des rapports étroits avec les ministères des gouvernements fédéral et provinciaux et participera aux travaux d'organismes internationaux qui s'occupent du développement des sciences et de la technologie.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Vastes connaissances des sciences et de la technologie utilisées dans l'industrie canadienne; diplôme universitaire dans une discipline des sciences pures, des sciences pratiques ou du génie, et, de préférence, formation post-universitaire dans une discipline connexe. Antécédents faisant foi de réalisations, d'aptitudes d'administrateur et d'esprit créateur capable de concevoir des idées nouvelles et de les mettre en pratique. Sans être essentielle, la connaissance des deux langues officielles sera à l'avantage des candidats.

Prière de faire parvenir vos demandes d'emploi ou de renseignements, à titre confidentiel, des que possible à:

Y. LEMIEUX PROGRAMME DE LA DIRECTION
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA 4 (ONTARIO). TÉLÉPHONE: 613-996-2580 Numéro du dossier: 69-8012.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Ministère de
l'Industrie et
du Commerce

OTTAWA



Fonction
publique
du
Canada

Véhicules japonais de fabrication défectueuse

TOKYO (AFP) — Un million quatre cent mille voitures, autobus et camions de 24 modèles différents en service au Japon comportent un défaut de fabrication: un tiers de ce total — soit dix pour cent du parc automobile japonais — ont déjà été retirés de la circulation pour réparation. La direction de la plupart des grandes marques japonaises, Toyota, Nissan, Honda, Isuzu, Mitsubishi, ont dû ces jours derniers révéler ces statistiques au public, à la suite de plaintes d'acheteurs américains de voitures japonaises, publiées le mois dernier

dans le "New York Times".

58.000 "Coronas" fabriqués par Toyota et 40.000 "Blue Bird" de Nissan ont dû être en effet révisés aux États-Unis pour divers défauts de fabrication.

Selon la presse japonaise, la plupart de ces défauts proviennent de la fabrication défectueuse des pièces détachées qui est confiée à des entreprises sous-traitantes, dont la situation financière est généralement difficile et qui négligent la qualité de leur production pour faire face à leurs échéances.

à travers le monde

Mission italienne

ROME (AFP) — Une mission d'experts économiques italiens spécialisés dans les scooters et canots à moteur, a quitté Rome, par avion, pour Montréal. La mission, conduite par le sénateur Gino Zannini, doit étudier au Canada les possibilités concrètes d'intensifier les échanges dans ce secteur, sur la base d'enquêtes positives effectuées récemment au Canada par l'institut italien du commerce extérieur.

Drapeau à Paris

PARIS (AFP) — M. Jean Drapeau, maire de Montréal est arrivé hier matin à Paris.

Il vient prendre part en tant que délégué du gouvernement du Canada, à la réunion du Bureau international des expositions.

M. Drapeau est assisté de M. C.-R. Rousseau, ministre conseiller commercial auprès de l'ambassade du Canada à Paris.

Maîtres à bord?

NEW YORK (AFP) — Plus de 300 navires américains, paquebots, cargos et pétroliers, sont bloqués dans les ports de la côte est des États-Unis et du golfe de Mexico, à partir de lundi zéro heure à la suite d'une grève déclinée par les officiers de ponts pour obtenir une augmentation de salaire.

Les négociations en cours depuis plusieurs jours ont en effet échoué dimanche et le mot d'ordre de grève lancé est immédiatement devenu effectif.

Les capitaines demandaient que leur soit garanti à bord le plus haut salaire de tout l'équipage.

Berkeley-la-Paix

BERKELEY, Calif. (AFP) — En scandant les mots "Power to the People" environ 350 diplômés sont sortis de façon ostentatoire, pendant les cérémonies de remise des diplômes, à l'université de Californie.

Cette manifestation s'est produite après que cinq étudiants eurent adressé la parole aux 4.000 étudiants qui s'étaient rendus au Memorial Stadium, dimanche, pour recevoir des diplômes.

Plusieurs des diplômés portaient des masques à gaz et des casques protecteurs, symbolisant les affrontements survenus le mois dernier avec la police.

Pourquoi tant de dirigeants d'entreprises sont-ils clients de Merrill Lynch?



Sans doute parce qu'ils nous trouvent à la hauteur de leurs exigences.

Leur réussite tient à ce qu'ils connaissent leur affaire mieux que personne. Et quand ils achètent des actions d'une autre compagnie, ils veulent en savoir le plus possible à son sujet.

Il leur faut des faits. Des faits précis.

Les faits précis, c'est notre spécialité. Notre Service de Recherches est un des meilleurs qui soient dans notre profession. Il comprend une équipe de spécialistes qui ont pour unique tâche de suivre l'évolution des principales entreprises dans tous les secteurs importants de l'économie.

Leur opinion est communiquée à nos 3.000 conseillers financiers par les dizaines de bulletins que nous envoyons chaque jour sur nos fils et qui viennent s'ajouter aux études que publie régulièrement notre Service de Recherches.

Si un de nos conseillers financiers a le moindre doute sur ce que notre Service de Recherches pense de telle ou telle entreprise, il peut, en quelques minutes connaître son opinion la plus récente grâce à un dispositif électronique qui branche directement sur notre réseau de fils la mémoire d'un ordinateur où sont emmagasinés des renseignements sur 3.700 compagnies.

Les dirigeants d'entreprises ont-ils d'autres raisons pour choisir Merrill Lynch?

Oui. D'abord une raison de commodité. Quand ils voyagent, ils trouvent les mêmes services dans n'importe lequel des quelque 170 bureaux de Merrill Lynch répartis tout autour du globe.

Et aussi le sentiment de sécurité qu'on éprouve en confiant ses placements à une firme possédant notre solidité financière.

Voulez-vous en savoir davantage? Rendez-nous visite. Si vous n'avez pas

le temps de le faire immédiatement, vous trouverez dans la brochure intitulée "Voici Merrill Lynch" un aperçu de nos services, de nos installations et de nos principes.

Pour le recevoir, il vous suffit de nous retourner le coupon ci-dessous.

De plus, si vous êtes intéressé à faire évaluer gratuitement, par notre Service de Recherches, votre portefeuille de placements, il vous suffit d'indiquer votre intention sur le coupon et de nous le faire parvenir sans obligation de votre part.

Veuillez m'envoyer la brochure "Voici Merrill Lynch". ()

Je suis intéressé à faire évaluer gratuitement, par votre Service de Recherches, mon portefeuille de placements. () (LD-1)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Zone _____ Prov. _____

Téléphone _____

Le dernier des gouverneurs généraux non canadiens, Lord Alexander, meurt à Londres

LONDRES (PC) — Le comte Alexander de Tunis, l'un des héros de guerre les plus distingués de Grande-Bretagne en même temps qu'un grand ami et serviteur du Canada, est décédé soudainement à l'hôpital, hier matin, il était âgé de 77 ans. Lady Alexander était à ses côtés.

Le feld-maréchal, qui était d'origine irlandaise, a été le dernier des gouverneurs généraux du Canada d'ascendance britannique. Il n'a été malade que quelques jours, il avait été transporté à l'hôpital de Windsor, dans le Berkshire, près de sa demeure, lorsque son état était devenu inquiétant.

On n'a pas révélé immédiatement la cause exacte du décès.

La reine, qui se trouvait au château de Windsor, a été immédiatement informée de l'événement et le vicomte Montgomery d'Alamein, âgé de 80 ans, a rapidement quitté son domicile pour se rendre au château pour discuter des dispositions à prendre en vue des funérailles.

LONDRES (AFP) — Avec le décès, ce matin, du maréchal comte Alexander de Tunis, la Grande-Bretagne perd l'un de ses chefs de guerre les plus brillants, l'un aussi des meilleurs stratèges qui se soient illustrés durant la seconde guerre mondiale.

Par un de ces hasards de la

guerre, celui qui devait devenir le vainqueur de Rommel, avait été connu d'abord pour la part qu'il avait prise dans le désastre de Dunkerque où il avait été le dernier officier supérieur britannique à inspecter les plages lors du réembarquement. Il devait tirer la leçon du désastre et changer de fond en comble la formation des officiers.

En 1942, c'est encore Alexander qui fut chargé de diriger la retraite de Birmanie et qui parvint à retarder l'avance japonaise de quatre mois par des combats d'arrière-garde dans la jungle, avec des troupes malades et très inférieures en nombre à l'ennemi. En août commença pour lui la série des victoires avec sa nomination de commandant en chef au Moyen-Orient. Il parvint d'abord à reconstituer l'armée du Nil qu'il vint mettre sous le commandement de Montgomery qui devait écraser l'"Africa Korps" du général Rommel à El Alamein.

Devenu commandant en chef adjoint du général Eisenhower, le général Alexander fut chargé par Winston Churchill de poursuivre et d'achever les troupes de Rommel ainsi que leurs centres de ravitaillement en Égypte et en Libye.

Il s'acquitta de cette tâche en six mois. Pour le général Alexander cette campagne éclair devait rester son prin-

cipal titre de gloire. C'est d'ailleurs pour en commémorer le souvenir qu'il choisit le nom de lord Alexander de Tunis lorsqu'il fut porté à la pairie en 1946.

Commandant en chef des forces alliées en Italie, il dirigea les débarquements de Salerne et Anzio qui amenèrent la chute de Rome. Il est présent lorsqu'est signée la reddition, sans condition, de l'armée italienne. En juin 1944, il devient le plus jeune maréchal de l'armée britannique; il a alors 52 ans. En novembre de la même année, il succède à Maitland Wilson comme chef du théâtre d'opérations de Méditerranée.

La guerre s'achève, mais le général Alexander devenu l'un des plus grands héros de son pays aux côtés du maréchal Montgomery, est nommé gouverneur général du Canada poste qu'il quittera en 1951 pour devenir ministre de la défense du gouvernement de sir Winston Churchill. Depuis 1954, il se consacrait à des activités privées et figurait dans d'importants conseils d'administration.

Né en Irlande du Nord le 10 décembre 1891, troisième enfant d'une famille aristocratique, il avait été l'élève des célèbres écoles d'Harrow et Sandhurst où il avait pratiqué de nombreux sports. Possédant à la perfection le français et le russe il s'intéressait à la mécanique, aux arts et à la littérature.

LONDRES (AFP) — "Je suis profondément touché" a déclaré hier matin, le maréchal Montgomery en apprenant le décès du maréchal comte Alexander de Tunis, "Monty" qui se trouvait dans sa maison de Isington Mill (Hampshire) a évoqué pendant quelques instants le souvenir de son ancien compagnon d'armes. "Il était mon adjoint dans le désert, nous étions de très bons amis". D'une voix émue, le vainqueur d'El Alamein a ajouté qu'il aurait dû rencontrer le maréchal Alexander aujourd'hui pour la traditionnelle cérémonie annuelle des Chevaliers de la Jarretière au château de Windsor. "Cela aurait été une réunion" a ajouté le vieux maréchal avant de s'enfermer dans ses souvenirs.

OTTAWA (PC) — Le drapeau qui flotte au-dessus de la Tour de la Paix, au Parlement, a été mis en berne, lundi, en signe de respect pour le défunt vicomte Alexander de Tunis, ancien gouverneur général du Canada et l'un des trois non-Canadiens à siéger régulièrement au Conseil privé du Canada.

Les autres sont le duc de Windsor, alors prince de Galles, nommé en 1927, et le prince Philip, duc d'Edimbourg, nommé en 1957.

Lord Alexander a connu la faveur populaire lorsqu'il fut nommé gouverneur général, devenant ainsi le dernier des Britanniques à occuper ce poste, avant les Canadiens Vincent Massey, en 1952, Georges P. Vanier, en 1959 et Roland Michener, en 1967.

Succédant au comte d'Athlone et à la princesse Alice, son épouse, petite-fille de la reine Victoria, lord Alexander et sa femme, Margaret, firent entrer à Rideau Hall une nouvelle atmosphère, moins officielle que la précédente.

Ce fut pendant le mandat de lord Alexander que la princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg apprirent les danses carrées, à Rideau Hall. Un portrait de Sa Majesté, à cette occasion, est devenu célèbre dans le monde entier.

Lord Alexander aura été actif jusqu'à sa mort. Il y a une semaine, il assistait à une cérémonie en rapport avec la construction d'un hôtel canadien à Londres.

Ses titres de noblesse comprenaient vicomte — par la suite, comte — de Tunis et baron Rideau d'Ottawa.

Lord Alexander fut promu au grade de major-général à l'âge de 46 ans, devenant le plus jeune britannique à atteindre cet échelon des armées.

En 1952, feu Winston Churchill le nomma ministre de la Défense, portefeuille qui est généralement détenu par un civil plutôt que par un officier militaire.

En 1958, il subit une crise cardiaque, mais il se rétablit suffisamment pour accepter les titres de gouverneur de la Tour de Londres et de lieutenant de Londres.

Il est né en 1891 d'une grande famille de l'Irlande du Nord. Il est le troisième fils du quatrième comte de Caledon.

Peu avant son vingtième anniversaire, il s'embarqua pour la France où il combattit au rang de sous-lieutenant dans les Irish Guards, dès le début de la première guerre en août 1914.

Blessé deux fois et cité pour bravoure à cinq reprises, il avait atteint le rang de lieutenant-colonel avant la fin de la guerre.

Etats-Unis

Projet de taxes qui feraient hausser les billets d'avion

(AFP) — Le prix du voyage par avion sera augmenté dès cette année aux États-Unis si le Congrès approuve un projet de loi qui lui a été transmis lundi par le président Nixon dans un message intitulé: "De l'avenir du transport aérien".

Le message présidentiel concerne surtout la crise que connaissent actuellement les quelque 550 grands aéroports américains, graduellement étranglés par l'accroissement constant du trafic de l'aviation civile.

Pour décongestionner ces aéroports, au premier rang desquels figure l'aéroport international Kennedy qui dessert New York, et pour les adapter au développement éventuel du transport supersonique, auquel le message ne fait cependant pas explicitement allusion, M. Nixon propose d'accroître substantiellement la contribution fédérale aux dépenses de construction et d'aménagement des aéroports. Les fonds destinés à cette fin passeraient ainsi de 93 millions de dollars par année actuellement, à 250 millions de dollars par an en moyenne pour les dix années à venir.

Pour être en mesure de financer ce programme, le président Nixon réclame une augmentation substantielle de deux taxes dont l'incidence se fait sentir sur les prix du billet d'avion et la création de deux taxes nouvelles.

Il s'agit, en premier lieu, de la taxe de 5 pour cent qui frappe tous les billets d'avion sur les vols intérieurs et que M. Nixon propose d'augmenter à 8 pour cent. Il s'agit ensuite de la taxe de 2 cents du dollar par gallon d'essence que paient actuellement les compagnies d'aviation, taxe que M. Nixon veut faire passer à 9 cents du dollar.

Les deux taxes nouvelles sont une taxe de 5 pour cent sur la valeur des marchandises transportées par voie aérienne, et un impôt de trois dollars par passager sur tous les vols internationaux au départ des États-Unis.

Ces diverses propositions aboutiront, si elles sont adoptées, à doubler les revenus du gouvernement fédéral américain au titre de l'aviation civile.

M. Nixon précise que le décongestionnement des aéroports et leur adaptation à la

DECEDE DE M. ALONZO CINQ-MARS



Ancien journaliste, traducteur au Hansard, poète et sculpteur, décédé le 15 juin 1969 à sa résidence de Longueuil à l'âge de 88 ans. Il était l'époux de feu Alice Côté; il laisse deux fils, Marc, et Pierre-Marie, et leurs épouses, ainsi que 7 petits-enfants. Il est exposé à la Résidence Funéraire E. Darche & Fils Inc., 86 rue St-Charles, Ouest, Longueuil. Le Service funéraire aura lieu à l'église paroissiale St-Antoine de Longueuil, mercredi le 18 juin à 16 heures.

croissance de l'aviation civile sont indispensables en raison de l'accroissement du nombre de voyageurs. En 1968, aux États-Unis seuls, 150 millions d'Américains ont pris l'avion. Dans 10 ans, ce chiffre sera triplé.

Laissez-vous étouffer votre entreprise comme

cet été?

Voici comment la canicule peut saper toute l'ossature de votre entreprise. Le feu de l'attaque atteint la chaîne de montage, puis c'est au tour des bureaux. L'ennemi s'infiltre alors dans les rangs de la direction, prend les actionnaires à la gorge et les talonne jusque chez eux. Sous son emprise impitoyable, les esprits s'échauffent, s'embrouillent et le moral tombe à zéro, c'est ainsi que la canicule fait fondre une entreprise. La production ralentit, les profits s'envolent en fumée, les actions se vendent à la baisse.

Du calme! Il est encore temps de nous appeler à la rescousse.

Nous installerons la climatisation Carrier avant l'attaque de la canicule. Un réseau complet qui répandra la fraîcheur dans l'usine et les bureaux et aux endroits-clés de la chaîne de montage. Vous garderez ainsi votre entreprise sous contrôle pendant tout l'été. Et attendez-vous à des résultats surprenants! Comme par exemple un personnel de bureau plus efficace. Une accélération du rythme de production. Un plus grand contrôle de la qualité. Des frais d'entretien réduits. La fidélité de vos employés, etc. Douze compagnies ont témoigné lors d'une étude que le montant investi pour l'installation de la climatisation Carrier leur avait apporté des profits annuels de 26 à 80%. Résultat qui suffit, n'est-ce pas, à réjouir tous les actionnaires!

Alors pourquoi ne pas faire installer dès maintenant la climatisation Carrier, et en retirer les profits cet été? Et lorsque la canicule vous attaquera cet été, vous serez en mesure de refroidir son ardeur.

DÉPOSITAIRE **Carrier**

AUDET
REFRIGERATION INC.

842-6441

200 OUEST, ST-PAUL, MONTRÉAL, QUÉ.

arts et spectacles

A la Galerie de Montréal et au MAC La tentation de l'Orient avec Zao Wou-ki

par Marcel Trudel

Tout accueillants et co-
sueils qu'ils soient, musées et
galeries m'apparaissent sa-
les d'échantillonnage où
s'attapent à la criée grands
noms et valeurs à la Bourse
des arts. Barbedienne y est

exposé à une évaluation et
il est à prévoir que les te-
nanciers huppés de ces hauts
lieux de culture auront bien-
tôt accés aux joujoux élec-
troniques établissant infailli-
blement la cote de tableaux
et sculptures inscrits à un
vaste circuit fermé.

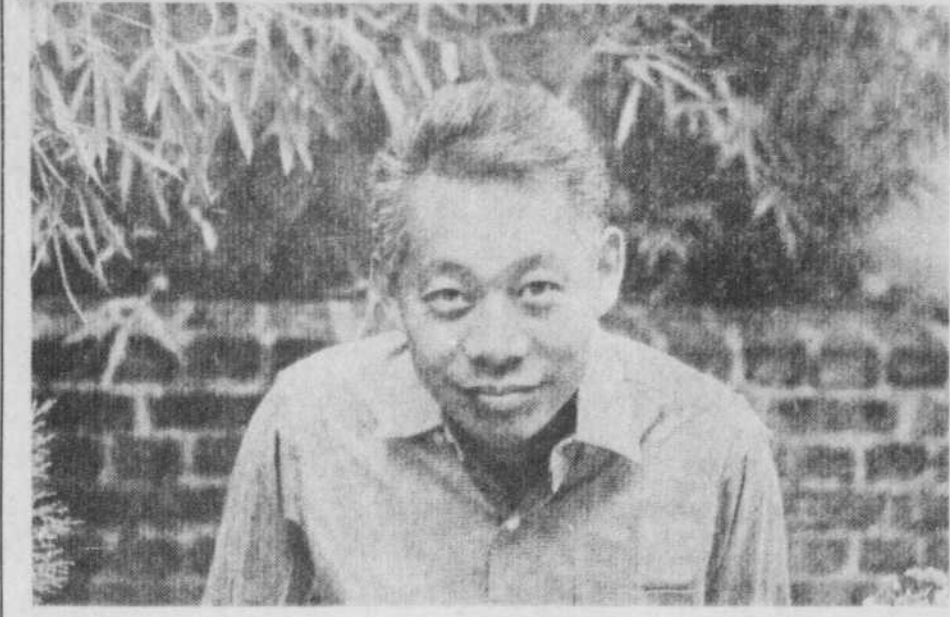
Prêt à succomber à la
tentation de l'Orient, l'on
peut s'aventurer à contem-
pler la tentation de Zao Wou-
ki (1). Cela repose certes
des macramés d'un Molin-
ari, des "acrylics" et des
"vortex" de conserva-
toires. Chaleur tendre du

loess et flambées provo-
cantes du carmin s'affron-
tent, créant un univers hy-
bride, tantôt réconfortant,
tantôt irritant.

L'homme qui exprime cet
oeuvre semble accepter ses
doubles racines (Pékin-Pa-
ris) comme un Jean-Paul
Riopelle ou une Vieira da
Silva, sans déchirure irré-
parable, parce que "Paris
est un miroir... où je me
sens plus Chinois que je ne
l'étais en Chine". Zao Wou-
ki avoue aimer le calme
protecteur des cercles res-
treints d'artistes — le seul
exil véritable étant de dé-
laisser momentanément ces
milieux. De politique, point
n'est question, l'important
étant, selon ce Parisien des-
cendant de la dynastie
Tchao, de se projeter sans
détour sur une toile, de re-
venir à l'état d'esprit où
l'on se trouvait au départ.
Crainte aussi du didactis-
me; malgré une entrée pré-
coce à l'Ecole nationale des
beaux-arts, de Hang-Tcheou,
le peintre a conservé le
goût de l'improvisation, d'une
recherche qu'il estime
constante.

Zao Wou-ki fuit les dé-
finition et voudrait que l'art
fût à redéfinir pour chaque
artiste ayant trouvé son ex-
pression personnelle. Pour-
quoi refuser d'illustrer les
Fleurs du mal? Pourquoi
accepter de créer des aqua-
relles sur le thème des "Il-
luminations"? Coïnciden-
ces, caprices ou fidélité à
une sensibilité toute faite
d'engagements élus? Zao
Wou-ki se voit, s'interprète,
s'exprime différemment
suivant que l'interlocuteur
se montre intéressé ou
simplement curieux. Il lui
importe beaucoup plus de
poursuivre son travail et ses
explorations que de se sou-
mettre à une évaluation
critique. C'est ce qui, mal-
gré les galeries, malgré
les musées, contribue à
rendre attachant un artiste.
Les catalogues disent tout
le reste, qui engendre la
culture payante. — C.T.

(1) Zao Wou-ki est invité du Mu-
sée d'Art Contemporain (Cité du
Havre) et de la Galerie de Mon-
tréal (rue Mackay).



Concerts, colloques, exposition

JMC du Mont Orford, du 28 juin au 30 août

A compter du samedi 28 juin
jusqu'au samedi 30 août, le
Centre d'Arts d'Orford des Jeunes-
Musicales du Canada sera le ca-
dre d'une activité culturelle in-
tense. En plus des cours réguliers de
musique, de théâtre et d'arts plas-
tiques qui attirent plus de 300 étu-
diants et quarante professeurs, un

programme d'activités publiques
sera présenté pendant l'été; les vi-
siteurs pourront également béné-
ficier des services d'un bar, d'une
cantine et d'une salle à manger.

Voici les grandes lignes du Festival d'Orford 1969.

Les mardis à 20h. 30, du 1er juil-
let au 30 août — colloques

La musicienne Andrée Desautels
présentera cinq cours tra-
vaillant des divers aspects de l'oeu-
vre de Beethoven, avec le con-
cours de Karl Engel, Nadia Stry-
ck, le Quatuor Orford et Han-
sheinz Schneebarger.

Le guitariste Alexandre Lagoya,
le claviériste Kenneth Gilbert,
le pianiste Joseph Bloom, le cor-
niste Georges Carrel et le com-
positeur Louis Applebaum prése-
nteront des colloques sur leur dis-
cipline respective.

Les mercredis, du 2 juillet au 6
août, à 20h. 30: FESTIVAL RA-
DIO-CANADA

La Société Radio-Canada invite
le public à assister gratuitement
à des concerts enregistrés pré-
sents par des artistes canadiens,
dans la salle de concert JMC au
Mont-Orford. Voici, dans l'ordre,
la liste des concerts de cette sé-
rie: le 2 juillet — John Boyden,
baryton; Elizabeth Benson-Guy,
soprano; John Newman, piano; le 9
juillet — L'ORCHESTRE DE
CHAMBRE DE RADIO-CANADA
sous la direction de Sylvio Lachar-
ité; solistes: Jacques Simard,
hautbois; France Dion, soprano;
le 16 juillet — L'Ensemble d'in-
struments anciens de Montréal sous
la direction d'Otto Joachim et le
Petit ensemble vocal, sous la di-
rection de George Little; le 23
juillet — Mireille Lagacé, clavié-
riste; le 30 juillet — Groupe ha-
boria; le 6 août — le Quatuor
Orford.

Les trois derniers mercredis
de l'été seront consacrés à des con-
certs présentés par des partici-
pants (élèves et professeurs) du
Centre d'Arts d'Orford. Ces con-
certs sont gratuits.

Les jeudis à 20h. 30: concerts des
participants du Centre d'Arts d'Or-
ford. Entrée libre.

Concerts du samedi, à 20h. 30 — du
28 juin au 30 août:

Le 28 juin — L'Orford Fenyes,
violin; Anton Kuert, piano; le 5
juillet — Alexandre Lagoya, gui-
tаре; le 12 juillet — John Hsu, viole
de gambe; Kenneth Gilbert, clavié-
riste; le 19 juillet — Gala des partici-
pants d'Orford; orchestre de
chambre sous la direction de Syl-
vio Lacharité, chorale sous la di-
rection de Marcel Laurencelle; le
26 juillet — le Quatuor Orford; so-
listes: Roland Turin, piano, le 2 août
— Hansheinz Schneebarger, violon;
Guy Fallot, violoncelle; Karl En-
gel, piano; le 9 août — Gala des
participants d'Orford; avec la
participation du Quatuor de saxo-
phone Pierre Bourque; orchestre
de chambre sous la direction de
Sylvio Lacharité, chorale sous la
direction de Marcel Laurencelle;
le 16 août — Marilyn Tylor, sopra-
no; Karl Engel, piano; le 23 août —
Gala du 20e anniversaire des JMC;
le 30 août — Gala Orford — thé-
âtre et musique.

Concerts du dimanche à 20h. 30,
du 29 juin au 24 août

Le 29 juin — Anton Kuert, piano;
le 6 juillet — Claude Helffer, pia-
no; le 13 juillet — Danse moderne,
le Groupe de la Place Royale, sous
la direction de Jeanne Renaud; le
20 juillet — Le Quatuor Orford; so-
listes: Andrew Dawes, violon;
Alexandre Lagoya, guitare; le 27
juillet — Jacqueline Schweitzer, pia-
no; le 3 août — Henryk Szeryng,
violin; Charles Reiner, piano; le
10 août (en matinée à 15 heures) —
Gala des cuivres et des bois, sous
la direction d'Aimé Laines et
Georges Carrel; le 10 août (soirée)
— Hansheinz Schneebarger,
violin; Jean Laurendeau, clarinète;
Karl Engel, piano; le 17 août —
Le Jazz est-il de la musique clas-
sique? Jack Dival, piano; Yvan
Landry, vibraphone, percussion et
contrebasse; le 24 août — Ronald
Turin, piano.

Expositions d'arts plastiques
Exposition permanente de sculptu-
res:

A compter du 28 juin, une ex-
position de sculptures qui durera tout
l'été sera montée sur la terrasse,
devant la salle de concert. Il s'agit
d'oeuvres des finissants des
classes de sculpture des Ecoles
des Beaux-Arts de Montréal et de
Québec, de l'Université Sir George
Williams et de l'Ecole du Musée
des Beaux-Arts de Montréal. Ces
oeuvres seront choisies par les
membres du Comité des Arts plas-
tiques du Centre d'Arts d'Orford
et la direction des écoles impli-
quées.

Du 1er juin au 5 juillet: Expo-
Vente

Une cinquantaine d'oeuvres de
peintres et de sculpteurs québé-
cois seront exposés à la galerie
d'art de la salle de concert jus-
qu'au 5 juillet. Une vente a eu lieu
le samedi 14 juin dernier, lors
d'un dîner à la chandelle organisé
par le Comité Montréal-Orford des
JMC.

Du 6 juillet au 2 août: Gnass,
Noël, Trousaint — Expo-Fan-
tasque

Du 6 juillet au 2 août, des oeuvres
de Peter Gnass, Jean Noël
et Serge Trousaint seront expo-
sées à la galerie de la salle de
concert.

Du 3 août au 15 septembre: Michel
Savoie et Robert Wolfe

Toujours dans la galerie d'art
de la salle de concert, une expo-
sition conjointe de Robert Wolfe
et de Michel Savoie sera en mon-
tre. Il s'agira de 15 sculptures de Sa-
voie et de 29 gravures et 18 col-
lages de Wolfe.

Le bruit de la ville

CINEMA: le problème de la jeunesse constituera le principal
sujet des films présentés au Festival de Saint-Sébastien
qui s'ouvrira, lundi 24, en Espagne. Parmi les films au pro-
gramme, mentionnons "The Lion in Winter" (Grande-Bre-
tagne), "Les Frères Karamazov" (URSS), "The Lost Man"
(E.U.), "Changes" (E.U.), "Laughter in the Dark" (Grande-
Bretagne), "Pierre et Paul" (France), "Une Femme douce"
(France), "Scarabea" (Allemagne), "Une Machia rosa" et
"L'Amante di Gramigna" (Italie), "The Italian Job" (Grande-
Bretagne), "La Petite cigogne" (URSS), "Une Ile dans la
terre" (Hongrie), "Deux dans la solitude" (Pologne), "Père
et mère" (Yougoslavie), "Cadavre exquis" et "Les Défis"
(Espagne). Parmi les membres du jury signalons Joseph von
Sternberg et Anastasia Vertskaya.

TOURNÉES: Au terme de ses délibérations des 11 et 12
juin, sous la présidence de Guy Frégault, la commission per-
manente de l'Office franco-québécois pour la jeunesse a pris
un certain nombre de décisions importantes. Il a été question
de la création de bourses de prestiges pour les étudiants qué-
bécois, d'une tournée de la Comédie française, d'une expo-
sition Fernand Léger à Montréal et à Québec.

Signalons que Guy Frégault vient d'obtenir le prix de la
fondation Therouanne de l'Académie française pour son ouvrage
"Pierre Le Moine d'Iberville".

A LA BUTTE: France Gall sera à la Butte samedi prochain,
à 21h, et 23h, du 26 juin au 31 juillet Raymond Levesque y
présentera une pièce intitulée "La Varlope"; enfin les Mor-
tuaires présenteront leur spectacle le 28 juin.

NOMINATIONS: trois directeurs de départements viennent
d'être nommés à la Faculté des Lettres de Montréal; il s'agit
de M. Philip C. Stratford, devenu directeur du Département
d'études anglaises, de M. Normand Leroux, qui prend la direction
du Département d'études françaises, et de M. Gilles Boi-
leau, directeur du Département de géographie.

LANCEMENTS: les Editions du Jour lancent, mercredi,
à 17h., un ouvrage de M. Jean-Guy Cardinal, "L'Union vrai-
ment nationale"; et vendredi, à la même heure, "Les Eglises
et la guerre contre la pauvreté", sous la direction du Révé-
rend Walter F. McLean et de Frédéric Phaneuf.

Mercredi, à 17h., les Editions Eugene Achard et la Librairie
Généraliste Canadienne lancent un ouvrage d'Eugene Achard,
à la Galerie du Gobelet, 8401 boul. Saint-Laurent.

Horaires des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI
"La Baye" — du mardi au dimanche à
20.30
COMEDIE CANADIENNE: "Hotel Hilton,
Pekin" — 20.30
THEATRE DE QUATROUS: "Poi T. V." —
20.30
RIDEAU VERT: "Un fil à la patte" de Pey-
doux mardi à samedi à 20h.30, dimanche à
19h.30

LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Les girls"
revue — 20.30
LE PATRIOTE: Gilette Ravel
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID PELLETIER: Gala —
Concours international de musique à 20h.15
THEATRE MAISONNEUVE: Mithé Ahiery
et Pesto Noël à 20h.30
THEATRE PORT ROYAL: relâche

Horaires des cinémas

EN LANGUE
FRANÇAISE
BIJOU — "Le jour le plus long"
CANADIEN — "Le Miracle de l'amour No 2"
et "Promesse d'un jour"
CINEMA V — "Adele" 7.30 - 9.30 dim.
1.30 - 3.30 - 7.30 - 9.30
CHAMPLAIN — "L'Affaire Thomas Crown"
et "Tous petits loups et pous s'en vont"
CHATEAU (Voy. Français)
CINEMA DE PARIS — "J'ai tué Raisonnie"
1.30 - 3.30 - 7.30 - 9.30
CREMAZIE — (Voy. Champlain)
DAUPHIN — "Salle Remor" "Objet 500 Mi-
lions" "Salle McLaren" "L'Astragale"
ELECTRA — "Dans la chaleur de la nuit"
et "Les Russes arrivent, les Russes arri-
vent"
EYSEE — "Salle Eisenstein" "Pierre et
Paul" 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30
FLEUR DE LYS — "Voy. Chaire de Paris"
FRANCAIS — "Le Point de non-retour"
"Passage pour l'oubli"
GRANADA — (Voy. Français)
JEAN-TALON — "Le Gendarme se marie"
et "Alexandre le bienheureux"
MERCIER — (Voy. Electra)
MIDI-MINUIT — "Nathalie, l'amour s'éveil-
le" et "Le droit de naître"
MONTROSE — "Le Voyage et "Balade en
ciel"
OUTREMENT — "Warrendale" (s.t. fr.) et
"La Baillie d'Alger"
PAPINEAU — "Autant en emporte le vent"
PARISIEN — "Valérie" 10.00 - 12.00 - 2.15
- 4.30 - 6.45 - 9.00
PIGALLE — (Voy. Midi-Minuit)
PLAZA — (Voy. Canadien)
RIVOLI — "III" (version française)
ST-DENIS — "Les Idées" et "Voy. Veine
et crever"

ATWATER — "Popi" 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.30
BONAVENTURE — "99 Women"
CAPITOL — "Charro" 10.35 - 12.45
- 2.55 - 5.05 - 7.10 et 9.20
CINEMA COTE-DES-NEIGES — "Oliver"
8.30 et matines mardi, mercredi, samed-
i, dimanche à 2h.
CINEMA COTE-DES-NEIGES — "99 Women"
CINEMA WESTMOUNT SQUARE — "II" 1.10
- 3.10 - 5.10 - 7.10 et 9.20
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Ben
Hur" tous les jours 8h. dimanche 7h.30 ma-
tinées, mer., sams. 20h.30
KEY — "The Sea Gull" 1.10 - 3.40 - 6.10 et
8.40
LOKWS — "Where It's At"
MONTREAL — "Angel in my pocket"
PALACE — "Sam Whiskey" 10.40 - 12.50
- 2.00 - 5.15 - 7.25 et 9.40
PLACE VILLE-MARIE — Petite Salle: The
Graduate 12.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.30
Grande Salle: "Can Heavymen Merks"
1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 et 9.10
SEVILLE — "Sweet Charity" 8.30 - Matinées
mer. sams. et dim. à 2.00
VAN HORNE — "Carry on Pimpertel"
WESTMOUNT — "The Killing of Sister George"
1.10 - 3.45 - 6.20 et 8.40
YORK — "The Prime of Miss Jean Brodie"
1.00 - 3.00 - 5.00

ET AUTRES
LANGUES
Sudoko, s.t. anglais
SNOWDON — "A Woman part 2" 1.25
- 3.50 - 6.15 - 8.35
Italien, s.t. anglais
EYSEE — "Salle Alain Renaud: "Terre-
ma" 7.30 - 9.30 Sam. dim. 1.30 - 3.30
- 5.30 - 7.30 - 9.30 (sam. 10.00)
GLTY — "The man with the balloons" 12.30
- 2.35 - 4.15 - 6.05 - 7.50

Télévision, s.t. anglais
SALLE HERMES — "Au feu, les pompiers"
8.00 - 10.00 dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 9.30
Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Conférence de presse

Quoi de neuf à la NTC?

Fort d'un bilan particu-
lièrement positif, la Nouvelle
compagnie théâtrale (que di-
rigent François Gaton, Gil-
les Pelletier et Georges
Proulx) vient d'annoncer sa
programmation pour cinq
ans. Ou du moins presque. En
effet, un comité de lecture
formé à cet effet, recomman-
de à la NTC un choix d'oeu-
vres dont l'importance et les
caractéristiques sociales et
politiques sont à même de pré-
senter au public un panorama
du théâtre, c'est-à-dire de la
vie. Genre, portée, nationalité,
esprit, tout a concouru pour le
choix de ces pièces. Ainsi,
pour la saison 1969-70, le co-
mité recommande "Le Timide
au palais" (Espagnol — re-
naissance — comique — roma-
nesque — sentimental); "L'I-
diot" (Russie — 19e siècle —
dramatique — romantique —
psychologique); "La Leçon",
"Le Tas de sable", "Le rêve
américain" (E.-U. et France —
contemporain — comique — sa-
tirique — absurde). Il en va
ainsi pour les cinq ans à venir
selon une définition qui se
résume ainsi: "l'équilibre
des genres, l'équilibre des
épques, l'équilibre des pays
et l'équilibre des univers". Ce
comité consultatif est placé
sous la présidence de Gilles
Marsolais et comprend Lu-
cille Cousineau — Groulx,
Micheline Johnson, Ulric Aylwin,
Roland Jacob, Jean-Louis Pa-
ris, Jean-Guy Sabourin et Lau-
rent Santerre.

Selon une habitude acquise,
et qui semble faire tache
d'huile, la NTC présente son
bilan. On y lit que pour 3 spec-
tacles la NTC a reçu 89.209
spectateurs en 106 représen-
tations. "Salomon", pièce
gagnante du Concours dra-
matique qui, d'ailleurs, se
renouvellera cette année, a eu
3 représentations et 2.525
spectateurs. Succès total, par
conséquent, bien illustré par
un taux de fréquentation de 98
pour cent de la salle du Gesù.
La vente des billets a rapporté
\$95.000 et le ministère des
Affaires culturelles a accordé

\$85.000 de subventions. Le
déficit total de la saison est
de \$9.700; on notera que le
déficit le plus important est
marqué à l'item "Salomon",
qui perd \$6.800; la saison
ordinaire a perdu seulement
\$2.900.

Autre initiative de la NTC:
les "Cahiers de la Nouvelle
Compagnie

compagnie théâtrale", fondés
en 1963. Jusqu'alors neuf nu-
méros ont parus.

Lors de la conférence de
presse organisée par la NTC,
il a été précisé que le Con-
cours de pièces inédites est
d'ores et déjà ouvert et que le
textes sont donc reçus à la
Compagnie.

Bijou 1036 PAPINEAU 527-9131

Une action drue, dépouillée, vigoureuse!

EMMANUELE RIVA
BEBE LONCAR
LAURENT TERZIEFF
ROGER GOGGIO
Film réalisé par JACQUELINE AUDRY

FRUITS AMERS
EN COULEURS

GRAND PRIX
DU CINEMA
FRANÇAIS

4e et
dernière semaine

**Le Service des Parcs de
la Ville de Montréal**
vous invite au spectacle

**À la conquête de
l'espace**
présenté au
PLANÉTIARIUM DOW
(1000 OUEST, RUE ST-JACQUES)

du 18 juin au 10 août

HORAIRE DES SPECTACLES EN FRANÇAIS

Dimanche: 1h p.m.; 3h 30 p.m.; 4h 30 p.m.; 9h 30 p.m.
Lundi: relâche
Mardi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Mercredi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Jeudi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Vendredi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Samedi: 2h 15 p.m.; 4h 30 p.m.; 9h 30 p.m.

**Admission: Adultes \$1.00
Enfants .40**

LE PLANÉTIARIUM DOW
OFFERT À LA VILLE DE MONTRÉAL ET À SES CITOYENS PAR
LA BRASSERIE DOW LIMITEE

41^e SEMAINE "VOUS FASCINE Par son audace!" 18 ANS Adultes

JEUX DE NUIT
V.O. SUEDOISE
Avec
SOUS-TITRES
FRANÇAIS

INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING

"MAI ZETTERLING NE MANQUE
CERTES PAS DE TALENT!" Le Figure 5.30 - 7.30 - 9.30

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE
STATION BEAUDRY • 525-8600

2 Grands films EN COULEURS
Le GENDARME se MARIE

avec alexandre le bienheureux

LOUIS DE FUNES

JEAN-TALON JEAN-TALON, A L'EST DE PRIX - 723-7000
MAISONNEUVE 2019 E. SHERBOOK - 525-2174

"Une réalité qui, dépasse tous les romans" 14 ANS

Geraldine Chaplin
Robert Hossein
en couleurs

j'ai tué Raspoutine

CINEMA DE PARIS 900 OUEST, STE-CATHERINE
TEL. 861-2996
FLEUR DE LYS 858 EST, STE-CATHERINE
TEL. 248-3303

4^e Semaine "Une Belle femme, sa très jolie fille. et il n'avait même pas à choisir." 18 ANS Adultes

adélaïde

SOUS-TITRES ANGLAIS EN COULEURS

EN SEMAINE: 7.30 - 9.30
DIMANCHE: 1.30 - 3.30
- 5.30 - 7.30 - 9.30

CINEMA
V

arts et spectacles

Du théâtre, du cynisme et des variétés bilingues

"La Parisienne" s'annonce mal; on s'attend à quelque drame bourgeois, dans le pire genre boulevard. Tout cela convient assez mal à ce Festival de France jusqu'à la bonne qualité. La situation dramatique est fort simple: l'éternel triangle sentimental. La recette est vieille comme le théâtre. Elle porte à rire ceux qui n'y sont pas mêlés. Mais ce n'est justement pas une comédie, en dépit des apparences, qui sont encore une fois trompeuses. Songeons que la pièce date de la fin du XIX^e siècle. Le réalisateur n'a pas respecté l'âge de la pièce; il l'a résolument adaptée à notre époque, et il l'a fait très bien, assez en tout cas pour que jamais elle ne nous paraisse éprouvée par le temps.

Clotilde Dumesnil, incarnée par Nicole Courcel, est une Emma Bovary qui se débrouille bien, qui ne vit pas longtemps d'illusion et qui compose facilement avec le sort, même quand il fait d'elle une victime. Elle vit dans un milieu bourgeois où les conventions restent des conventions qu'on s'arrange pour violer quand c'est possible. Tout le monde y trouve son compte, quitte à perdre l'habitude de la franchise. Dès le premier acte, on a une surprise: elle est avec son amant qui se conduit en mari jaloux. Le mari arrive plus tard et on le découvre d'une naïveté peut-être feinte parce qu'il semble vraiment s'accommoder de choses qui devraient, selon le code de ce monde, l'indigner. Son Emma ne lui donne que de l'amitié, prête à bien des aventures éphémères pour lui permettre de réussir. Ce n'est pas lui qui s'en plaint puisqu'il réussit, en fin de compte, à obtenir la situation qu'il convoite. Il se plaît à croire qu'il la doit à son oncle alors qu'il doit tout à sa femme qui rompt avec un deuxième amant dont le rôle est interprété par Mike Marshall.

Si le sujet de la pièce est bourgeois, Henri Becque l'a néanmoins doté d'une grande part d'humanité, et ses personnages desolés sont, à leur façon, aux prises avec une vie qui ne les satisfait pas comme ils le voudraient. Ils ont leurs misères, celles du cœur, qui semblent les acculer au malheur, comme d'autres sont acculés à la misère matérielle. En fait, Jean Kerchbron a repris une pièce d'un autre temps pour nous montrer une tranche de vie qui n'a pas perdu son actualité. Il s'agissait tout simplement d'habiller les protagonistes selon la mode actuelle, et l'affaire passait comme une lettre à la poste.

Les Cyniques sont revenus à Radio-Canada avec leur "Emission impossible". S'ils font encore preuve d'audace, ils ne réussissent pas toujours à nous amuser. Notons cependant qu'ils ont ajouté d'autres cordes à leur arc, ce qui leur permet d'éviter les répétitions. C'est peut-être la réalisation qui est faible, mais leurs blagues ont parfois du mal à passer la rampe.

On nous présentait, depuis quelque temps, une émission de variétés bilingue, "Mon pays, mes chansons". En voici une autre, "Ballades et chansons", pour l'été. On se donne bien du mal à nous convaincre qu'il existe une sorte de biculturalisme artificiel. Le procédé n'est pas compliqué: un chansonnier québécois chante une chanson, puis un chansonnier de langue anglaise fait de même. On voudrait sans doute de cette façon contribuer à créer ce qui n'existe pas, provoquer par de telles émissions une conscience biculturelle. Il vaudrait mieux attendre que la chose soit réalisée avant de nous en montrer les résultats hypothétiques.

André Major

Clin d'œil

VARIÉTÉS: au 2, radio d'Etat, 13 h. 45, "Avec les yeux du cœur", c'est le tour de Georges Dor de chanter "Les enfants de la ville", "Des rues et des ruelles", "Le Sablier", "Entre l'homme et la femme". Des textes de Jean Morin.

Au 2, 21 h., les Cyniques nous présentent une autre "Emission impossible".

CINEMA: au ciné-club, au 2, 23 h. 30, un film japonais de Mizoguchi, "L'Impératrice Yang Kwei Fei", avec Machino Kyo. L'histoire se passe au VIII^e siècle et s'inspire de l'histoire chinoise, racontant les amours contraires de l'empereur Hiun Tsong et de sa seconde épouse Yang.

MUSIQUE: radio d'Etat, 20 h. 30, de la salle Wilfrid-Pelletier, le gala du concours international de violon, présidé par Florent Marcell. Les deux lauréats seront accompagnés par l'OSM sous la direction d'Otto Werner-Mueller.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2	12.30 Dernière édition
10.25 Aujourd'hui à CBFT	12.35 Fermeture
10.30 L'heure de l'été	
11.00 Grandes chasses et pêches	
11.15 Cinéma	
"Ca c'est Paris" (France)	
1.00 Panique	9.00 Test Pattern and music
1.30 La Grande Guerre	9.30 Stand-by Six
2.00 Les beaux yeux d'Agatha	10.00 Andy Mayberry
2.30 Ni oui ni non	10.30 Friendly Giant
3.00 Cinéma	10.45 Cher Héros
"Par-dessus le mur", comédie	11.00 Mr. Dress-up
(France 1959)	11.25 Pick of the week (Telespy - "The Waiting Room")
4.30 Sol et Gobelet	11.35 CBC TV News
5.00 Poly	12.00 Lunch Date
5.30 La vie qui bat	12.30 Search for Tomorrow
6.00 Tour à tour	1.00 Lunch Date
6.15 Téléjournal	1.30 As the world turns
6.25 Nouvelles du sport	2.00 Strategy
6.30 24 heures	2.30 Coronation Street
6.45 Aujourd'hui	3.00 Thirty from Montreal
7.30 Cinéma du mardi	3.30 Edge of Night
"Tram à Saigon", policier	4.00 The Galloping Gourmet
(France 1962)	4.30 Swing-around
9.00 Emission impossible	5.00 Rocket Robin Hood
9.30 Moi et l'autre	5.30 Aunt and Costello
10.00 "Chapeau melon et bottes de cuir"	6.00 Julia
11.00 Téléjournal	6.30 Hourglass
11.25 Nouvelles du sport	7.00 Comedy Café
11.30 Ciné-Club	8.00 The Hot Skatton Hour
"L'Impératrice Yang Kwei Fei" (Japon)	9.00 Music Hall
1.00 Téléjournal	10.00 CBC News Magazine
	10.30 Twenty Million Questions
	11.00 CBC National News
	11.15 Vorepore
	11.35 Night Report
	11.40 One of a Kind
	12.00 Final Report
CFTM 10	CFCF 12
8.30 Mire et musique	11.00 Sound of 12
8.45 20-20	11.15 News and Sign On
9.00 Métro-Matin	11.30 University of the Air
9.45 Coup de dé	12.00 Bomper Rooms
10.00 Madame est servie	12.30 Magic Tom
11.00 Monte Cristo	1.00 Marriage Confidential
11.30 Zorro	1.30 In Town
12.00 Première édition	2.00 Peyton Place
12.15 L'École du bonheur	2.30 Perry's Probe
12.30 Eternel Amour	3.00 People in Conflict
"Carmen 63" (Bel)	3.30 Doctor's Diary
1.00 Voie de femmes	4.00 Family Theatre
2.00 Cise-mardi	5.30 The Pierre Beron Show
"La peur au ventre", policier	6.00 Pulse
(E.U.)	7.00 Sunset Theatre
4.00 Madame s'amuse	"Denver and Rio Grande", west.
4.30 La censure à Mito	8.30 Bewitched
5.00 Le 5 à 6	9.00 The John Davidson Show
6.00 Télé-Méto	10.00 The Avengers
6.30 Sports-Images	11.00 The National News
7.00 Dernière heure	11.45 The Champions
7.30 Le Futur	Suivi de Newsworm 12
8.30 Cyr Basil	
9.00 Bonanza	
10.00 Les trois cloches	
10.30 Le 10 vous informe	
11.00 Cinéma	
"Operation tonnerre", drame d'épionnage (France)	

Jean-Paul Desbiens :

Notre réforme de l'enseignement est à la recherche de ses artisans

par Solange Chalvin

La réforme scolaire du point de vue des structures et de l'administration est terminée. Il reste maintenant à habiter les structures que nous avons construites. Notre réforme de l'enseignement à tous les niveaux est actuellement à la recherche de ses artisans. Elle est maintenant entre vos mains. C'est ainsi que s'exprimait Jean-Paul Desbiens, directeur des programmes à la direction générale de l'enseignement collégial au ministère de l'éducation, s'adressant aux enseignants de plusieurs Cégeps qui participent aux journées pédagogiques qui ont lieu jusqu'à mercredi inclusivement dans les murs du Cégep du Vieux-Montreal.

Le conférencier s'était donné pour objectif de répondre aux trois questions suivantes: Que visions-nous en créant les Cégeps? Où en sommes-nous? Que reste-t-il à faire?

En créant les Cégeps, notre premier but a dit M. Desbiens était d'offrir une structure d'accueil aux milliers d'élèves du secondaire. Une société qui prend la décision de scolariser à 100 p.c. ses jeunes de 13 à 16 ans, doit s'inquiéter de leur préparer un autre niveau de scolarisation. Ce but de scolarisation des jeunes de 13 à 16 ans a été atteint partiellement jusqu'à l'heure actuelle 75 p.c. d'entre eux seulement fréquentent l'école secondaire. Toutefois l'objectif devrait être atteint en 1971 a dit le conférencier.

A la fin du secondaire, jusqu'à la création des Cégeps, les étudiants qui désiraient continuer leurs études, a rappelé M. Desbiens, avaient le choix entre trois types d'institutions: les collèges classiques, institutions privées réservées à une minorité; les écoles normales dont 10 seulement sur 110 étaient publiques en 1960; les instituts technologiques dont la valeur était discutée et l'enseignement trop spécialisé; et enfin les instituts familiaux dont 8 seulement sur 32 donnaient un réel enseignement post-secondaire.

Les Cégeps, nouveau type d'institution créé pour répondre aux besoins des jeunes, après le niveau secondaire, ont été fondés sous le signe de l'unité: unité administrative, pédagogique, unité de la clientèle étudiante dont l'âge est de 17, 18 et 19 ans, unité du corps professoral et enfin si possible unité physique des locaux.

Si tous les buts n'ont pas été atteints a reconnu M. Desbiens, nous devons toutefois dire que nous avons réussi à diminuer le taux d'abandon des études et à offrir aux jeunes à l'intérieur des Cégeps des cadres plus libres leur permettant une meilleure intégration sociale soit vers le marché du travail, leurs études terminées, soit vers l'université pour ce 30 p.c. qui poursuivra des études supérieures.

Nous n'avons pas réussi à

diminuer le coût de l'enseignement a reconnu le représentant du ministère mais peut-être d'ici cinq ou dix ans les jeunes feront-ils la preuve qu'on ne se trompe pas en investissant dans l'humain.

Ce qu'il reste à faire

Parmi les étapes futures que devront franchir les Cégeps, M. Desbiens voit une meilleure participation — une participation qu'il qualifie de démocratique — des étudiants à l'intérieur des Cégeps. Répondant à une question de l'auditoire, il a expliqué ainsi sa pensée: sur le plan disciplinaire, le taux de participation des étudiants doit être élevé: sur le plan pédagogique, les étudiants peuvent participer à l'élaboration des contenus des programmes et même des programmes, mais sur le plan administratif, a dit M. Desbiens, on ne peut aller très loin dans la participation car celle-ci exige la durée et les étudiants changent d'une année à l'autre. Ils ne peuvent par conséquent jouer un rôle actif dans ce domaine. Cette participation des étudiants a

encore dit M. Desbiens, ne peut se faire n'importe comment mais doit se faire à l'intérieur d'un modèle démocratique qui reconnaît le pouvoir de décision de la majorité. En fait, a avoué le représentant du ministère de l'éducation, nous ne connaissons à peu près rien du modèle de participation que nous aurons à vivre d'ici quelques mois dans les Cégeps.

Si la réforme scolaire, sur le plan des structures est à peu près terminée, la véritable réforme de l'enseignement ne fait que commencer pour M. Desbiens. "Nous sommes à la recherche de professeurs, d'étudiants et d'administrateurs locaux qui seront les véritables artisans de la réforme. Il faut maintenant habiter nos structures, créer des modèles qui seront des points de repaire pour ceux qui nous suivront". Mais une réforme scolaire ne peut réformer en fait toute une société. Selon M. Desbiens la réforme scolaire du Québec est maintenant suspendue à la société québécoise qui doit elle-même choisir le type de société dans laquelle elle désire installer ses enfants.

Pour l'étudiant, s'intégrer c'est souvent aussi s'aliéner

par Renée Rowan

Les Cégeps doivent contribuer à faire des jeunes Québécois français aptes à modifier la société québécoise et non à s'intégrer dans la société telle qu'elle est présentement. L'étudiant doit apprendre à vivre dans une société nouvelle. S'intégrer dans beaucoup de cas, c'est précisément s'aliéner, déclarait hier après-midi un des participants aux journées pédagogiques du Cégep du Vieux-Montreal, à la suite de l'exposé que faisait au cours de la matinée M. Jean-Paul Desbiens. Celui-ci, n'ayant pu assister au reste de la rencontre, MM. Marcel Rioux, professeur en sociologie à l'U. de M., Aury Blain, directeur du Planetarium de Montreal, licencié en sciences de l'U. de M. et docteur en génétique de McGill, et André Trudel, directeur des services pédagogiques du Vieux-Montreal, ont accepté de faire leurs commentaires et de répondre aux questions de la salle. Cette session avait surtout pour but de "debayer le terrain" et d'orienter les discussions des prochains jours. Beaucoup de points furent soulevés.

"Nous devons cesser d'orienter les gens qui vont vivre dans une société nouvelle et différente de la nôtre. Pour qu'il y ait de plus en plus de gens au Québec qui pensent que nous avons aussi des objectifs de dépassement. Le drame le plus poignant du Québec actuellement est de savoir où investir. Il n'y a rien de plus dramatique pour une petite collectivité comme nous sommes que d'investir dans des culs-de-sac, des tâches qui ne mènent à rien. Mais comment faire le partage entre le rattrapage nécessaire et le dépassement. Quelle que soit la solution collective que nous choisissons, il ne sera jamais facile d'être un Québécois. Cela va vouloir dire vivre dangereusement et ce ne sera jamais facile, mais c'est la façon la plus enrichissante de vivre. Il y a surtout moins de danger que nous ne rêverions."

C'est à eux d'agir et non à nous d'essayer de le faire à leur place."

M. Trudel a poursuivi cette idée en disant que "nous devons pour une bonne part faire des tentatives sérieuses pour permettre aux Cégeps de devenir un milieu favorisant chez l'étudiant une prise de conscience pour qu'il devienne un élément générateur d'une société transformée. Les étudiants ont ou doivent être des éléments dynamiques de leur propre formation. Le rôle du professeur doit être de provoquer chez l'étudiant une sensibilité à son propre destin."

Si on a parlé du risque d'être étudiant, il faudrait aussi parler du risque d'être professeur, a souligné quelqu'un dans l'auditoire qui a réclamé que soit inscrit aux discussions le rôle du professeur à l'intérieur d'un Cégep. A ce sujet, M. Rioux a souligné "qu'il est dangereux actuellement d'être professeur de sociologie dans un Cégep. Ce n'est certes pas une situation de tout repos."

M. Rioux a d'autre part signalé que nous sommes aux prises actuellement entre des objectifs de rattrapage et des objectifs de dépassement. "Nous devons devenir une société nord-américaine parmi les autres sociétés nord-américaines, c'est évident. Mais il y a de plus en plus de gens au Québec qui pensent que nous avons aussi des objectifs de dépassement. Le drame le plus poignant du Québec actuellement est de savoir où investir. Il n'y a rien de plus dramatique pour une petite collectivité comme nous sommes que d'investir dans des culs-de-sac, des tâches qui ne mènent à rien. Mais comment faire le partage entre le rattrapage nécessaire et le dépassement. Quelle que soit la solution collective que nous choisissons, il ne sera jamais facile d'être un Québécois. Cela va vouloir dire vivre dangereusement et ce ne sera jamais facile, mais c'est la façon la plus enrichissante de vivre. Il y a surtout moins de danger que nous ne rêverions."

Au congrès de 70

On étudiera la santé des femmes au travail

TORONTO — La santé des femmes employées dans l'industrie sera le thème du congrès de l'Association internationale des femmes médecins, qui aura lieu l'an prochain à Melbourne, en Australie.

C'est ce qu'a déclaré à Toronto, le Dr Marie Storie, de Winnipeg, spécialiste des maladies cardio-vasculaires. Elle a souligné qu'un nouveau champ d'action s'ouvre dans le domaine médical, en particulier dans les pays en voie de développement, et mettant en cause les femmes qui travaillent.



Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand

Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parlent même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saisissez simplement votre dentier d'une petite quantité de PASTETTES, poudre alcaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne rincez jamais, appliquez l'huile. La poudre PASTETTES se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Mme Georges Pompidou

Elle était née pour devenir l'épouse d'un chef d'Etat

PARIS (PA) — La nouvelle première dame de France est blonde et mince; elle a des goûts aristocratiques et paraît au moins 10 ans de moins que son âge. Elle est considérée comme l'une des 10 femmes les plus élégantes de Paris.

On prévoit que Mme Claude Pompidou, épouse du président-élu Georges Pompidou, apportera de grands changements à l'austère palais de l'Elysée. Il est

et Marie Eisenhower y furent remplacés par John et Jacqueline Kennedy.

Claude et Georges Pompidou se sont épousés en 1955, alors que M. Pompidou était professeur à Marseille.

Les études

Mme Pompidou, que tout le monde considère comme une femme ambitieuse et énergique, serait, si

jeunes filles à l'Université de Paris, avec le raisonnement que, étant donné qu'il était trop peu fortuné pour leur garantir une dot, elles pourraient au moins étudier et gagner leur vie. Cette attitude était rarissime, dans la province française, avant la deuxième guerre mondiale.

L'un des confrères de Claude était un brillant jeune Africain du Sénégal, alors colonie française. Cet ami, Léopold Sedar Senghor, est plus tard devenu le premier président de son pays, lorsque celui-ci a conquis son indépendance, en 1958.

Un hasard

Senghor et la jeune fille furent des amis inséparables pendant un certain temps, et leurs collègues croyaient qu'ils avaient l'intention de se marier. Mais Senghor avait un ami du nom de Georges Pompidou.

Un dimanche, il invita Pompidou à une partie de campagne, avec les deux sœurs, Jacqueline et Claude. C'est là que Georges Pompidou eut le coup de foudre pour celle qui devait devenir sa femme.

Il fallut à M. Pompidou quatre années pour triompher de la résistance du belliqueux Dr Cahour, qui était d'avis que le jeune aspirant professeur n'avait pas une carrière assez prometteuse pour épouser sa jolie fille. Lorsque le Dr Cahour mourut, en 1962, son gendre était devenu premier ministre de France.

Les Pompidou ont un fils, Alain, étudiant en médecine. A mesure que montait la carrière de Pompidou, Claude adoptait avec enthousiasme la vie tourbillonnante de Paris. Pendant un certain temps, le couple Pompidou fit partie du clan à la mode de la vie nocturne de Paris et des vacances d'été à Saint-Tropez. Mais, peu de temps après l'ascension de Pompidou au poste de premier ministre, en 1962, le couple disparut des lieux à la mode.



Mme Claude Pompidou

probable, par exemple, que les dîners solennels donnés par l'ancien président Charles de Gaulle et son épouse Yvonne seront remplacés par des réceptions plus décontractées. En effet, Claude Pompidou compte parmi ses relations plusieurs jeunes artistes et intellectuels qui deviendront sans doute des habitudes du palais.

Le changement apporté par la nouvelle maîtresse des lieux ressemblera sans doute à celui qui s'est effectué à la Maison Blanche, en 1961, lorsque Dwight

on en croit ses amis, la force secrète qui a poussé son mari à une montée rapide dans le monde de la politique.

Elle est née à Château Contier, une petite ville de l'ouest de la France. Son père, le Dr Pierre Cahour, y pratiquait la médecine. C'était un agnostique et un libre-penseur, qui a élevé Claude et sa sœur cadette, Jacqueline, avec sévérité. Leur mère était décédée lors de l'épidémie de grippe espagnole, en 1919, alors que les fillettes étaient encore très jeunes.

Le Dr Cahour envoya les

Mme Rose Kennedy préconise la vaccination obligatoire contre la rougeole aux Etats-Unis

TORONTO — La mère des regrettes John F. Kennedy et Robert Kennedy, ancien président et sénateur américain, préconise la vaccination obligatoire contre la rougeole.

Au cours d'une conférence de presse, dans le cadre des jeux olympiques spéciaux pour les arriérés mentaux, Mme Rose Kennedy a déclaré que toutes les femmes devraient se faire vacciner contre la rubéole avant de se marier. Cette maladie, analogue à la rougeole, est grave chez la femme enceinte, et peut causer des malformations congénitales de l'embryon.

"Nous avons pensé d'organiser une journée annuelle de vaccination dans chaque Etat américain, à l'intention de tous, riches et pauvres," a dit Mme Kennedy.

En prévision d'une possible épidémie de rougeole d'ici deux ans, on a mis au point un vaccin perfectionné. "Cette nouvelle devrait être connue des femmes enceintes, car la

vaccination pourrait prévenir de grands chagrins", de commenter Mme Kennedy.

Elle a été applaudie par les journalistes et cameramen après son émouvant plaidoyer en faveur des enfants arriérés.

Il est important de convaincre les mères de famille que la naissance d'un enfant arriéré n'indique pas nécessairement que le même cas doit se répéter, a-t-elle précisé.

"A maintes reprises, j'ai dit aux mères de famille que l'un de mes enfants souffrait d'arriération mentale à sa naissance, mais que mes autres enfants étaient tous normaux, et même particulièrement bien doués," a déclaré Mme Rose Kennedy.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											1
2											2
3											3
4											4
5											5
6											6
7											7
8											8
9											9
10											10
11											11
12											12

Horizontalement

- Etat de celui qui est tiqué. — Interjection.
- Né de l'adultère. — Adverbe de lieu.
- Celui qui écrit en vers. — Aimer avec passion.
- Aluminium. — Qui se déplace pour exercer certaines fonctions.
- Série continue. — Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue.
- Canal qui conduit l'eau de mer dans les marais salants. — Oter la vie.
- Nom donné parfois à l'au-rois. — Cérisme. — Peintre hollandais (1519-1576).
- Conforme aux rites. — Grande peine causée par la mort de quelqu'un.
- Qui a peu de largeur. — Amas de neige en cours de transformation en glace.
- Mathématicien suisse, né à Bâle (1707-1783). — Oter la vie.
- Or. — Appeler la bénédiction du ciel sur quelqu'un. — Transpire.
- Abréviation de pneumatique. — Donner envie.

Solution d'hier

- Qui fait du tapage. — Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.
- 2-Adoration des idoles. — Seul.
- Pronom relatif. — Petite parcelle qui tombe du pain quand on le coupe.
- Dernier, final. — Espèce de vautour.
- Tailler la tête d'un arbre. — Dieu des vents.
- Tellure. — Personne qui se fournit chez un commerçant.
- Phosphate hydraté naturel d'uranium. — Sélectionne.
- Draperie. — Radon.
- Excessivement.
- Qui rabroue.
- Poinçon à l'aide duquel on perce le cuir. — Ouvrier qui rive.
- Corde avec laquelle on pendait les criminels. — Irritation.

L'ACTIF GLOBAL DES FONDS CLASSIFIÉS DU ROYAL TRUST EXCÈDE LES \$374,000,000.00

potins financiers

La semaine a assez bien débuté sur la Bourse de N.Y. mais, en fermeture l'indice des industriels, compilé par DJI, clôturait, hier, 368 points plus bas, à 891.16, soit un bas pour l'année. Sur la Bourse de Londres, il y avait une légère orientation à la baisse des cours.

Le succès de Pompidou avait été escompté par la Bourse de Paris et le gros des valeurs françaises clôturait, hier, lourdes à cause du relèvement du taux de la Banque de France.

Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, la 1ère séance de la semaine a été témoin d'une meilleure tenue, après 9 séances consécutives à la baisse pour le second marché et presque autant pour le 1er. Les avances initiales étaient modifiées à la clôture.

Le ralliement d'hier sur les divers marchés était plutôt de nature technique, car il faudra des nouvelles réellement constructives pour justifier un mouvement ascendant prolongé, car hier après-midi, il était déjà modifié.

Le Napoléon-or cotait hier sur le marché français à 70.40 vs 71.10 vendredi et l'once d'or fin cotait \$41.25 sur le marché de Londres vs \$41.55 vendredi.

Le franc français s'est raffermi, hier, sur la bourse des devises de Francfort et c'est probablement dû au relèvement du taux d'escompte par la Banque de France.

Comme la baisse s'est accentuée peu de temps avant la clôture hier à Wall Street, il se pourrait fort bien que les prix soient lourds ce matin, ce que nos Bourses reflèteront probablement.

Au dire du président international de Data Processing Management Association, l'âge des ordinateurs sera à son apogée vers 1975, vu leur croissance rapide.

Le défaut d'espace nous oblige à remettre à demain le discours du président de Trizec Corporation, en marge de l'achat de la Place St-Cyrille à Québec ainsi que l'énumération des membres de son conseil d'administration.

Kaiser Jeep of Canada Ltd cessera de produire des véhicules en juillet.

La demande a été bonne hier pour les nouvelles obligations du Canada et la série B de 1978, co-

taut 99.78 soit 1.8 point plus haut et celles à 7.3-4% cotaient à \$100.15, soit 15 cts de prime. On trouvera ci-contre force détails sur cette émission fédérale qui serait déjà survenue.

On pourra transiger, demain, sur la Bourse de Toronto sur les nouvelles actions fractionnées de la Société Ford Motor du Canada Limitée, sous réserve de l'émission de lettres patentes supplémentaires.

Les nouvelles actions fractionnées de Barber-Elis of Canada Limited seront négociables sur la Bourse de Toronto, demain matin, et les anciennes actions seront rayées de la liste de ce marché, le même jour.

Depuis hier, le nouveau symbole au ticker de Westcoast Production Co Ltd est WFX au lieu de WTP.

424 actions de Great Canadian Oil Sands Limited viennent d'être émises à la suite de la conversion de \$3,392 de débentures 6%, 5,992, 852 actions se trouvent donc maintenant émises et il en reste 4,007, 148 dans le Trésor de l'entreprise.

Le jeudi 19 juin 1969, la Banque du Canada recevra des commissions pour des bons d'un montant global de \$160,000,000, dont \$130,000,000 à 91 jours et \$30,000,000 à 182 jours, jouissance et livraison le 20 juin 1969 dans les deux cas.

Le montant des bons qui viendront à échéance le 20 juin 1969 est de \$160,000,000.

A. J. Freeman Limited réunira ses actionnaires ce matin à 11 h 00 a.m. pour la tenue de l'assemblée annuelle générale de ses actionnaires.

Standard Broadcastings Corporation Limited a eu un revenu net de \$2,247,324 durant le dernier exercice financier vs \$1,918,996 durant l'exercice précédent.

Les actions privilégiées, séries "A", "B", "C" de la Royal Trust Company Mortgage Corporation se vendront ce matin en bourse locale ex-dividende 50 cts l'action.

Les certificats d'autorisation d'achat d'actions de la compagnie Consolidated Building Corporation Limited qui permettent à leurs détenteurs d'acheter les actions ordinaires actuelles de la compagnie à un prix unitaire de \$4.66 2/3 seront annulés après le 30 juin 1969.

Augmentation de \$48,000,000.00

L'actif global des Fonds Classifiés du Trust Royal destinés à des Portefeuilles placements de caisses de retraite, est passé de \$326 millions à plus de \$374 millions, soit une augmentation nette de \$48 millions, tandis que le nombre de participants s'est accru de 650 à 717 au cours du dernier exercice terminé le 31 mars 1969.

Le Trust Royal a inauguré ces Fonds, au nombre de trois, en 1956, et double le nombre en 1961 pour ainsi constituer le groupe de Fonds Classifiés le plus important du Canada et l'un des plus considérables en Amérique. Ils représentent en effet plus de 50% de tous les fonds communs de régime de retraite administrés par des fiduciaires canadiens.

Les actions ordinaires constituent 41% de l'actif de ces Fonds. Le directeur général des caisses de retraite, M. H.E. Trenholme, ajoutait: "Le Trust Royal s'en est tenu à sa politique générale en insistant sur l'accroissement de la proportion des actions ordinaires dans les portefeuilles des caisses de retraite. Or, en 1968-69, la situation favorisait cette tendance, et l'écart de rendement entre les obligations et les actions confirmait le bien-fondé d'une telle orientation. Les Fonds Classifiés d'actions ordinaires ont donc, sur une période de 10 ans, un rendement composé annuel de 9.3%. Vers la fin de l'exercice financier, lorsqu'il devint évident que le Canada et les E.-U. étaient plus déterminés que jamais à ralentir l'économie et à combattre l'inflation, le Trust Royal a mis de côté des réserves pour de courtes périodes.

M. Trenholme fit ensuite observer qu'au cours des dix années précédant le 31 mars 1969 le nombre des participants s'était considérablement accru pour atteindre 717. Les cotisations mensuelles passaient, durant le même temps, de \$1 million à \$2.6 millions et l'actif augmentait de \$17 millions à \$374 millions (valeur au marché).

"Dans la situation sociale et économique actuelle, poursuit M. Trenholme, les régimes de retraite constituent un élément vital de sécurité individuelle. Le niveau toujours croissant du coût de la vie et la tendance actuelle à avancer le jour de la retraite et à se constituer une pension qui ne s'écarte pas trop du revenu des dernières années d'activité, continueront vraisemblablement de faire monter le coût des rentes, avec des répercussions sensibles sur les avoirs des actionnaires des Fonds."

M. Trenholme précisa ensuite l'emphase donnée dans la technique d'évaluer le rendement des placements. L'objectif principal de notre nouveau service consiste à étudier et à améliorer les concepts et les méthodes d'évaluation du rendement des placements. Divers systèmes existent et nous sommes convaincus qu'une meilleure compréhension des données financières résultant de ce service ne peut que nous diriger vers un meilleur contrôle de la qualité des placements et une compréhension des raisons qui motivent des prises de décision.

Voici un tableau sommaire des prix unitaires et du rendement des six Fonds Classifiés du Trust Royal, au 31 mars 1969:

1. Fonds d'obligations gouvernementales: \$73.92 et 7.88%.
2. Fonds d'obligations de compagnies à revenu fixe: \$79.54 et 8.4%.
3. Fonds d'actions ordinaires canadiennes: \$162.78 et 3.16%.
4. Fonds d'actions ordinaires étrangères: \$149.76 et 1.48%.
5. Fonds d'hypothèques (L.N.H.): \$89.84 et 9.00%.
6. Fonds d'hypothèques ordinaires: \$84.65 et 9.56%.

* Rendement des dividendes seulement
** Rendement Eventuel

Le Trust Royal est le plus important administrateur de caisses de retraite au Canada. L'actif global de ces caisses se chiffre par plus de 1 milliard et demi de dollars.

Bourse de Toronto

Après 9 séances à la baisse, le marché minier hésitait encore, hier

Une poussée entamée vendredi et qui mettait fin à une disette de neuf jours à la Bourse de Toronto, a été de courte durée alors que le marché a subi une baisse fractionnaire lundi.

L'indice des industrielles était en recul de 19 à 183.56 après avoir été en avance de 1.69 à midi.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 293 à 281 alors que seulement six des 21 secteurs de la Bourse ont avancé.

Jefferson Lake a perdu 1-1/2 à 22 et OSF Industries a cédé 7-8 à 28 5-8, tandis que Massey-Ferguson gagnait 1-4 à 18 1-2 et Denison 1-2 à 50.

Victoria Wood a grimpé de 3-4 à 16 3-4 et Harvey's Food de 1-2 à 91-2.

Victoria Wood a grimpé de 3-4 à 16 3-4 et Harvey's Food de 1-2 à 91-2.

Le volume d'actions transigées s'élevait à 3,505,000 en fermeture, comparativement à 4,252,000 vendredi.

Voir autres tableaux de finance en page 16



M. J.S. Dinnick, président de la maison de valeurs de placements bien connue McLeod, Young, Weir & Co. Limited, qui vient d'être élu président de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (IDA) dont l'assemblée annuelle a eu lieu en fin de semaine au Manoir Richelieu. (Photo Gerald Campbell)

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL JOUR ET NUIT COMMERCIAL OU RÉSIDUEL

TAS

SERVICE D'APPELS-TELEPHONIHQUES

866-6921

SHERBROOKE: 569-6366
QUÉBEC: 522-2024
OTTAWA: 238-7151

Marcel CLEMENT

Le Trust Royal

paiera du 8 1/4%

Le Trust Royal a aujourd'hui haussé à 8 1/4 pour cent son taux d'intérêt sur les certificats de placement garanti émis pour cinq ans, ce qui représente une augmentation d'un quart d'un pour cent.

Les nouveaux taux entrant en vigueur aujourd'hui sont: de 30 à 50 jours - 7 pour cent (6.87%); de 60 à 89 jours - 7.25 pour cent (7.00%); de 90 à 179 jours - 7.50 pour cent (7.25%); de 180 à 269 jours - 7.50 pour cent (7.25%); de 270 à 364 jours - 7.50 pour cent (7.50%); de 1 à 3 ans - 7.75 pour cent (7.50%); de 3 à 5 ans - 8.00 pour cent (7.625%).

On a précisé que cette hausse résulte d'une augmentation continue du loyer de l'argent.

THE OSHAWA WHOLESALE LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

DIVIDENDE NUMERO 29

Le Conseil d'Administration de THE OSHAWA WHOLESALE LIMITED, lors d'une assemblée qui eut lieu le 27ème jour de mars 1969, a déclaré un dividende trimestriel de cinq cents et demi (\$0.05 1/2) par action sur les actions ordinaires et les actions de Classe "A" en circulation de la Compagnie, payable au 23ème jour de juillet 1969, aux actionnaires inscrits aux livres à la clôture des affaires le 23ème jour de juin 1969.

PAR ORDRE DU CONSEIL
LEONARD WOLFE, Secrétaire.

Le 12 juin 1969.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY

AVIS DE DIVIDENDE

A une assemblée du Conseil d'administration tenue aujourd'hui, la compagnie a déclaré un dividende de deux pour cent sur les actions privilégiées pour l'année 1968, payable le 21 juillet 1969 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 23 juin 1969.

Par ordre du Conseil.

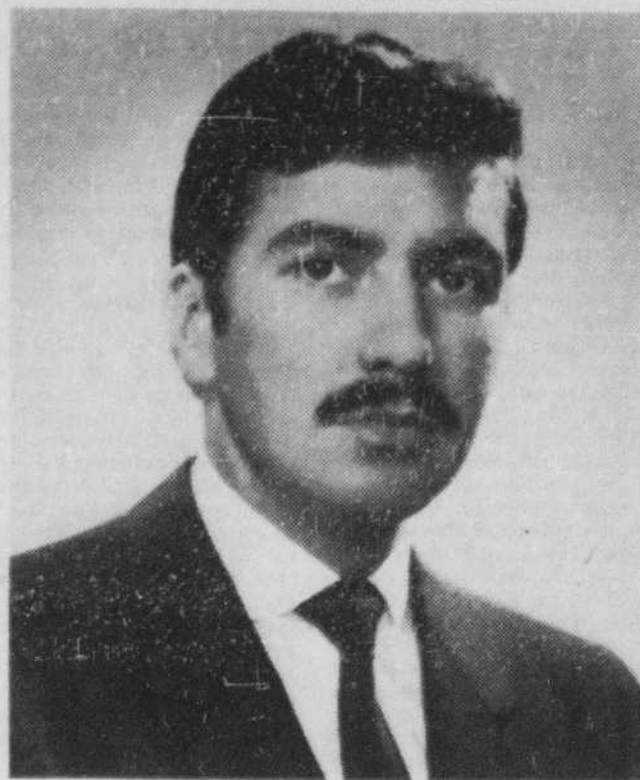
T. F. Turner, Secrétaire
Montréal, le 9 juin 1969

Pour tous renseignements concernant les fonds mutuels canadiens et américains, sans obligation, consultez...

BOUCHARD & LEBLOND INC.
Valeurs de placement
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières
1015, Côte Beaver Hall, suite 203, Montréal 128, Québec, tél. 875-5050

IB

NOMINATION CHEZ BOMBARDIER LTEE



André Bombardier

M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier Ltée, annonce la nomination de M. André Bombardier au poste de vice-président responsable de la nouvelle Division Industrielle. M. Bombardier, membre du Conseil de Direction depuis 1964, sera chargé de la recherche de la production, et de la mise en marché touchant les véhicules tout-terrain de la compagnie Bombardier, véhicules à usages multiples dans les domaines des services de l'agriculture, de l'industrie forestière. La Division Industrielle s'occupera aussi de l'équipement de déneigement fabriqué par la compagnie Bombardier.

Bourse de Montréal

Début de semaine irrégulier sur la place locale

Après un début ferme, le marché des valeurs à la Bourse de Montréal s'est fortement replié dans l'après-midi. Le mouvement était faible et, à la clôture, la baisse était presque générale. Dans les valeurs perdantes, les papiers venaient en tête, tandis que les services publics menaient la liste des gagnants.

Devant cette nouvelle chute des prix entamée il y a huit jours, avec une légère mais subite reprise vendredi, les courtiers se montrent pessimistes. Les acheteurs se montrent prudents quant aux effets possibles de la hausse du taux d'escompte bancaire. La tendance à la baisse va probablement se maintenir. A New York de fortes pertes ont été enregistrées.

L'indice composé, à Montréal, a glissé de 19 à 182.53.

Dans les bancaires, la Banque Royale a gagné 3-8 à 21 1-4, celle de Nouvelle-Ecosse 3-8 à 22 7-8 et la Banque de Montréal 1-4 à 14 3-4, tandis que la Commerce perdait 1-8 à 19 3-4 et la Toronto-Dominion demeurait inchangée à 20.

Dans les industrielles, Canadian

Pacific a avancé de 3 à 83, Falconbridge Nickel 2 1-2 à 128, Massey-Ferguson 1-2 à 185-8.

International Utilities a fléchi de 1 1-2 à 38 3-4, Inland Natural Gas 1 à 13 1-4 et Québec Natural Gas 1-2 à 19.

Dans les vedettes des mines et pétroles, Pacific Petroleum a glissé de 1 1-2 à 37 1-2, Cominco 3-4 à 35 et Noranda 5-8 à 31 7-8, tandis que Central Del Rio gagnait 3-4 à 15.

Dans les papiers, Great Lakes Paper a perdu 1 à 25 et MacMillan 3-4 à 31 3-4.

A la Bourse Canadienne, Blue Bonnets a perdu 25 cents à \$3.25 et Superpack 3-4 à 18 3-4.

Dans les valeurs spéculatives des mines et pétroles, Crusade a glissé de 35 cents à \$4.25, Black Hawk 24 cents à \$1.10 et Ranger 1 point à 17.

A l'indice, Ranger a perdu 1 point à 17, tandis que Molybdenite reprenait 25 cents à \$4.25.

A l'indice, les services publics ont avancé de 1.64 à 155.93 et les bancaires 1.45 à 172.72, tandis que les papiers perdaient 1.28 à 114.59 et les industrielles de 1 à 190.16.

Sur les deux bourses, le volume a porté sur 1,007,500 contre 1,204,100 à la clôture de vendredi.

Bourse de N. Y.

Avances initiales perdues en fermeture

La tendance a été irrégulière avec une très nette prédominance de baisses lundi au N.Y. stock exchange. Les cours ont enregistré une avance sensible en début de séance, mais une fois épuisée la première vague d'ordres d'achat, les vendeurs sont réapparus sur le marché, et les cotations se sont nettement repliées, le mouvement s'accentuant juste avant la clôture. La reprise technique attendue par les milieux boursiers a donc été de très brève durée. Les affaires ont été assez actives.

Seuls les transports aériens ont maintenu leur avance initiale, clôturant en net progrès, tandis que les tabacs se sont améliorés par endroits. En revanche, les pétroles, notamment Phillips et Atlantic Richfield, se sont alourdis, de même que les sidérurgiques, à l'exception d'Armco. Les matériaux de construction, les cuprifères, les pharmaceutiques, les papeteries, les cinémas et les mécaniques se sont repliés.

À noter...

Les recettes nettes de Maple Leaf Mills Limited furent de \$2.25 l'action ordinaire durant l'exercice clos le 31 mars 1969 vs \$1.91 antérieurement, selon le rapport annuel rendu public ces jours-ci.

Le conseiller juridique de The Oshawa Wholesale Ltd a informé la Bourse qu'un total de 28850 actions de la classe "A" avaient été achetées à un prix unitaire de \$32.40 en vertu du plan 1969 d'achat d'actions pour les concessionnaires IGA. De plus, le plan 1969 d'achat d'actions pour les employés de la compagnie a incité les employés à plein temps de la compagnie et de ses filiales à acheter un total de 49,710 actions de la classe "A" à un prix unitaire de \$32.40.

Qu'est-ce qu'une valeur d'avenir (growth stock)?

Une valeur d'avenir est un titre de compagnie relativement jeune, qui manifeste une progression rapide de ses ventes, de ses profits, du gain par actions et qui ordinairement ne paie pas de dividendes. Une valeur d'avenir peut désigner une compagnie nouvelle qui a un très grand potentiel et une perspective de croissance illimitée.

Les conseillers en placement de J.T. Gendron Inc. sont constamment à l'affût des valeurs d'avenir et savent reconnaître les valeurs de premier ordre (blue chips). Communiquez avec un de nos représentants. Il vous expliquera comment ces valeurs peuvent faire profiter votre argent pour vous.

J.T. Gendron inc.

Courtiers en valeurs mobilières

500 est. Grande-Allée, Québec 4, 529-2965
800, place Victoria, Montréal 115, 878-4266

actuaire-conseils

MONTREAL / 1080 CÔTE DU BEAVER HALL / SUITE 825

MONTREAL 128 / TEL.: 866-4001

QUEBEC / 42 RUE SAINT-ANNE / QUEBEC 4 / TEL.: 529-5349

BESOIN D'UN BUREAU?

Venez au tout nouvel édifice du centre ville

AU
MÉTRO

1140

de MAISONNEUVE
entre PEEL
et
STANLEY

DISPONIBLE
IMMÉDIATEMENT
ou plus tard

12 étages pour
bureaux
— 15,700 pieds carrés
par étage

- Entrée directe au Métro
- Entièrement climatisé
- Humidité contrôlée
- Vaste stationnement intérieur
- Boutiques et services dans l'édifice

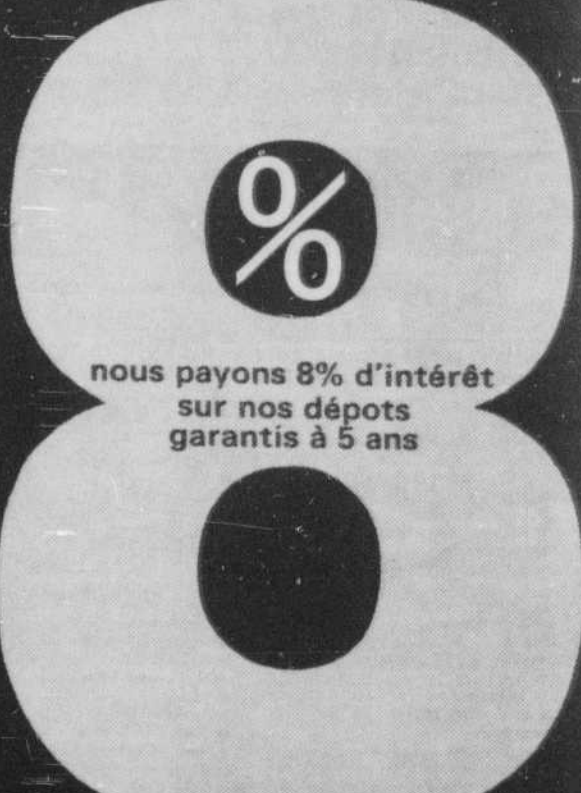
Renseignements:
935-8541

SERVICE DE LOCATION
COMMERCIALE

WESTMOUNT
COMPANY

1367, avenue Greene,
Montréal 215

UNE AUTRE ENTREPRISE YALE BUILDING CORP.



nous payons 8% d'intérêt
sur nos dépôts
garantis à 5 ans

dépôts garantis

**Fiducie
PRÊT ET REVENU**



CERTIFICAT DE DÉPÔT GARANTI

S.V.P. remplir et adresser votre chèque à:

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

QUÉBEC/850 Place d'Youville/Tél.: 529-6821

MONTREAL/225 ouest St-Jacques/Tél.: 288-1221

Montant: \$.....Durée.....ans

Nom.....

Adresse.....

Minimum: \$500.00. Un certificat officiel vous sera transmis.



A L'ASSEMBLÉE DE L'IDA AU MANOIR RICHELIEU

On remarque sur la photo ci-dessus un important groupe de représentants de maisons de valeurs de placement en majorité contrôlées par les notres, membres de l'IDA, dont le président et son épouse distingués Mme et M. S.E. Nixon apparaissent sur la terre rangée.

On remarque sur cette photo Mme et M. Maurice Rozon, et Mme et M. Jean Bélier, tous deux de Bélanger Inc. Mme et M. Roger Leblond, de Bouchard & Leblond Inc. Mme et M. Gilles Lamoureux, de Burns Bros. and Denton Ltd. Mme et M. Guy Morin, de Collier, Norris & Quinlan Ltd. M. L.P. Letarte, de la Corporation de Prêts de Québec, Mme et M. Marcel Clément, directeur des pages financières du "Devoir".

Mme et M. Pierre Duhamel, Mme et M. Guy Renaud de Dominion Securities (Québec) Limitée, Mme et M. Georges Caron, d'Oscar Dubé & Cie Inc. Mme et M. Robert Matteau, de Florio Matteau Inc. Mme et M. R.J. Desmarais, de Fry & Co. Mme et M. Gilles Bédard, de J. T. Desmarais.

Mme et M. J. R. Gagnon et Mme et M. Jean D. St-Germain, de Geoffrin, Robert & Gélinas. Mme et M. Robert Guimier, de Greenfields Inc. Mme et M. Marcel Coulombe, Mme et M. René G. Jarry, Mme et M. Jean Lambert, Mme et M. Robert Letellier, Mme et M. J. Paul Masse et Mme et M. Marcel St-Laurent tous de Grenier, Ruel & Cie Inc. Mme et M. Y. Couvrette, de C. J. Hodson & Co. Inc. Mme et M. Gabriel Gendron, de René T. Leclerc Inc. Mme et M. Gustave Boudreau, Mme et M. le Colonel Maurice Forêt, Mme et M. André Godon.

Ensemble, Mme et M. Marcel Mathieu et Mme et M. Jean Pelletier, tous de J. L. Lévesque & L. G. Bousquet Ltee. Mme et M. Jacques Dupuis, vice-président des Bourses de Montréal et Canadienne, Mme et M. J. G. Roy, de Nesbitt, Thomson & Compagnie Ltee. Mme et M. J. L. Drolet, de Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Ltee. Mme et M. O. Marceau de Richardson Securities of Canada, Mme et M. Gérard Gingras, de la Société de Placements Ltee. Mme et M. Jean-Luc Lussier, de Braut, Guv Chaput Inc. et Mme et M. Mario Brousseau, de J. E. Lafamme Limitée, etc. etc.

(Photo Jules Blouin & Associés, Conseillers en photographie)

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE					Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE				
Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
Alcan 100	117 1/2	117 1/2	117 1/2	117 1/2	Alcan 100	117 1/2	117 1/2	117 1/2	117 1/2
Alcan 40	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2	Alcan 40	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2
Alcan 20	25 1/4	25 1/4	25 1/4	25 1/4	Alcan 20	25 1/4	25 1/4	25 1/4	25 1/4
Alcan 10	12 3/4	12 3/4	12 3/4	12 3/4	Alcan 10	12 3/4	12 3/4	12 3/4	12 3/4
Alcan 5	6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/4	Alcan 5	6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/4
Alcan 2 1/2	3 1/8	3 1/8	3 1/8	3 1/8	Alcan 2 1/2	3 1/8	3 1/8	3 1/8	3 1/8
Alcan 1 1/4	1 5/8	1 5/8	1 5/8	1 5/8	Alcan 1 1/4	1 5/8	1 5/8	1 5/8	1 5/8
Alcan 5/8	7/8	7/8	7/8	7/8	Alcan 5/8	7/8	7/8	7/8	7/8
Alcan 3/4	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8	Alcan 3/4	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8
Alcan 1/2	5/8	5/8	5/8	5/8	Alcan 1/2	5/8	5/8	5/8	5/8
Alcan 1/4	3/8	3/8	3/8	3/8	Alcan 1/4	3/8	3/8	3/8	3/8
Alcan 1/8	1/4	1/4	1/4	1/4	Alcan 1/8	1/4	1/4	1/4	1/4
Alcan 1/16	1/8	1/8	1/8	1/8	Alcan 1/16	1/8	1/8	1/8	1/8
Alcan 1/32	1/16	1/16	1/16	1/16	Alcan 1/32	1/16	1/16	1/16	1/16
Alcan 1/64	1/32	1/32	1/32	1/32	Alcan 1/64	1/32	1/32	1/32	1/32
Alcan 1/128	1/64	1/64	1/64	1/64	Alcan 1/128	1/64	1/64	1/64	1/64
Alcan 1/256	1/128	1/128	1/128	1/128	Alcan 1/256	1/128	1/128	1/128	1/128
Alcan 1/512	1/256	1/256	1/256	1/256	Alcan 1/512	1/256	1/256	1/256	1/256
Alcan 1/1024	1/512	1/512	1/512	1/512	Alcan 1/1024	1/512	1/512	1/512	1/512
Alcan 1/2048	1/1024	1/1024	1/1024	1/1024	Alcan 1/2048	1/1024	1/1024	1/1024	1/1024
Alcan 1/4096	1/2048	1/2048	1/2048	1/2048	Alcan 1/4096	1/2048	1/2048	1/2048	1/2048
Alcan 1/8192	1/4096	1/4096	1/4096	1/4096	Alcan 1/8192	1/4096	1/4096	1/4096	1/4096
Alcan 1/16384	1/8192	1/8192	1/8192	1/8192	Alcan 1/16384	1/8192	1/8192	1/8192	1/8192
Alcan 1/32768	1/16384	1/16384	1/16384	1/16384	Alcan 1/32768	1/16384	1/16384	1/16384	1/16384
Alcan 1/65536	1/32768	1/32768	1/32768	1/32768	Alcan 1/65536	1/32768	1/32768	1/32768	1/32768
Alcan 1/131072	1/65536	1/65536	1/65536	1/65536	Alcan 1/131072	1/65536	1/65536	1/65536	1/65536
Alcan 1/262144	1/131072	1/131072	1/131072	1/131072	Alcan 1/262144	1/131072	1/131072	1/131072	1/131072
Alcan 1/524288	1/262144	1/262144	1/262144	1/262144	Alcan 1/524288	1/262144	1/262144	1/262144	1/262144
Alcan 1/1048576	1/524288	1/524288	1/524288	1/524288	Alcan 1/1048576	1/524288	1/524288	1/524288	1/524288
Alcan 1/2097152	1/1048576	1/1048576	1/1048576	1/1048576	Alcan 1/2097152	1/1048576	1/1048576	1/1048576	1/1048576
Alcan 1/4194304	1/2097152	1/2097152	1/2097152	1/2097152	Alcan 1/4194304	1/2097152	1/2097152	1/2097152	1/2097152
Alcan 1/8388608	1/4194304	1/4194304	1/4194304	1/4194304	Alcan 1/8388608	1/4194304	1/4194304	1/4194304	1/4194304
Alcan 1/16777216	1/8388608	1/8388608	1/8388608	1/8388608	Alcan 1/16777216	1/8388608	1/8388608	1/8388608	1/8388608
Alcan 1/33554432	1/16777216	1/16777216	1/16777216	1/16777216	Alcan 1/33554432	1/16777216	1/16777216	1/16777216	1/16777216
Alcan 1/67108864	1/33554432	1/33554432	1/33554432	1/33554432	Alcan 1/67108864	1/33554432	1/33554432	1/33554432	1/33554432
Alcan 1/134217728	1/67108864	1/67108864	1/67108864	1/67108864	Alcan 1/134217728	1/67108864	1/67108864	1/67108864	1/67108864
Alcan 1/268435456	1/134217728	1/134217728	1/134217728	1/134217728	Alcan 1/268435456	1/134217728	1/134217728	1/134217728	1/134217728
Alcan 1/536870912	1/268435456	1/268435456	1/268435456	1/268435456	Alcan 1/536870912	1/268435456	1/268435456	1/268435456	1/268435456
Alcan 1/1073741824	1/536870912	1/536870912	1/536870912	1/536870912	Alcan 1/1073741824	1/536870912	1/536870912	1/536870912	1/536870912
Alcan 1/2147483648	1/1073741824	1/1073741824	1/1073741824	1/1073741824	Alcan 1/2147483648	1/1073741824	1/1073741824	1/1073741824	1/1073741824
Alcan 1/4294967296	1/2147483648	1/2147483648	1/2147483648	1/2147483648	Alcan 1/4294967296	1/2147483648	1/2147483648	1/2147483648	1/2147483648
Alcan 1/8589934592	1/4294967296	1/4294967296	1/4294967296	1/4294967296	Alcan 1/8589934592	1/4294967296	1/4294967296	1/4294967296	1/4294967296
Alcan 1/17179869184	1/8589934592	1/8589934592	1/8589934592	1/8589934592	Alcan 1/17179869184	1/8589934592	1/8589934592	1/8589934592	1/8589934592
Alcan 1/34359738368	1/17179869184	1/17179869184	1/17179869184	1/17179869184	Alcan 1/34359738368	1/17179869184	1/17179869184	1/17179869184	1/17179869184
Alcan 1/68719476736	1/34359738368	1/34359738368	1/34359738368	1/34359738368	Alcan 1/68719476736	1/34359738368	1/34359738368	1/34359738368	1/34359738368
Alcan 1/137438953472	1/68719476736	1/68719476736	1/68719476736	1/68719476736	Alcan 1/137438953472	1/68719476736	1/68719476736	1/68719476736	1/68719476736
Alcan 1/274877906944	1/137438953472	1/137438953472	1/137438953472	1/137438953472	Alcan 1/274877906944	1/137438953472	1/137438953472	1/137438953472	1/137438953472
Alcan 1/549755813888	1/274877906944	1/274877906944	1/274877906944	1/274877906944	Alcan 1/549755813888	1/274877906944	1/274877906944	1/274877906944	1/274877906944
Alcan 1/1099511627776	1/549755813888	1/549755813888	1/549755813888	1/549755813888	Alcan 1/1099511627776	1/549755813888	1/549755813888	1/549755813888	1/549755813888
Alcan 1/2199023255552	1/1099511627776	1/1099511627776	1/1099511627776	1/1099511627776	Alcan 1/2199023255552	1/1099511627776	1/1099511627776	1/1099511627776	1/1099511627776
Alcan 1/4398046511104	1/2199023255552	1/2199023255552	1/2199023255552	1/2199023255552	Alcan 1/4398046511104	1/2199023255552	1/2199023255552	1/2199023255552	1/2199023255552
Alcan 1/8796093022208	1/4398046511104	1/4398046511104	1/4398046511104	1/4398046511104	Alcan 1/8796093022208	1/4398046511104	1/4398046511104	1/4398046511104	1/4398046511104
Alcan 1/17592186444416	1/8796093022208	1/8796093022208	1/8796093022208	1/8796093022208	Alcan 1/17592186444416	1/8796093022208	1/8796093022208	1/8796093022208	1/8796093022208
Alcan 1/35184372888832	1/17592186444416	1/17592186444416	1/17592186444416	1/17592186444416	Alcan 1/35184372888832	1/17592186444416	1/17592186444416	1/17592186444416	1/17592186444416
Alcan 1/70368745777664	1/35184372888832	1/35184372888832	1/35184372888832	1/35184372888832	Alcan 1/70368745777664	1/35184372888832	1/35184372888832	1/35184372888832	1/35184372888832
Alcan 1/14073749155328	1/70368745777664	1/70368745777664	1/70368745777664	1/70368745777664	Alcan 1/14073749155328	1/70368745777664	1/70368745777664	1/70368745777664	1/70368745777664
Alcan 1/28147498310656	1/14073749155328	1/14073749155328	1/14073749155328	1/14073749155328	Alcan 1/28147498310656	1/14073749155328	1/14073749155328	1/14073749155328	1/14073749155328
Alcan 1/56294996621312	1/28147498310656	1/28147498310656	1/28147498310656	1/28147498310656	Alcan 1/56294996621312	1/28147498310656	1/28147498310656	1/28147498310656	1/28147498310656
Alcan 1/112589993226624	1/56294996621312	1/56294996621312	1/56294996621312	1/56294996621312	Alcan 1/112589993226624	1/56294996621312	1/56294996621312	1/56294996621312	1/56294996621312
Alcan 1/225179986453248	1/112589993226624	1/112589993226624	1/112589993226624	1/112589993226624	Alcan 1/225179986453248	1/112589993226624	1/112589993226624	1/112589993226624	1/112589993226624
Alcan 1/450359972906496	1/225179986453248	1/225179986453248	1/225179986453248	1/225179986453248	Alcan 1/450359972906496	1/225179986453248	1/225179986453248	1/225179986453248	1/225179986453248
Alcan 1/900719945812992	1/450359972906496	1/450359972906496	1/450359972906496	1/450359972906496	Alcan 1/900719945812992	1/450359972906496	1/450359972906496	1/450359972906496	1/450359972906496
Alcan 1/1801439891625984	1/900719945812992	1/900719945812992	1/900719945812992	1/900719945812992	Alcan 1/1801439891625984	1/900719945812992	1/900719945812992	1/900719945812992	1/900719945812992
Alcan 1/3602879783251968	1/1801439891625984	1/1801439891625984	1/1801439891625984	1/1801439891625984	Alcan 1/3602879783251968	1/1801439891625984	1/1801439891625984	1/1801439891625984	1/1801439891625984
Alcan 1/7205759566503936	1/3602879783251968	1/3602879783251968	1/3602879783251968	1/3602879783251968	Alcan 1/7205759566503936	1/3602879783251968	1/3602879783251968	1/3602879783251968	1/3602879783251968
Alcan 1/14411519133007872	1/7205759566503936	1/7205759566503936	1/7205759566503936	1/7205759566503936	Alcan 1/14411519133007872	1/7205759566503936	1/7205759566503936	1/7205759566503936	1/7205759566503936
Alcan 1/28823038266015744	1/14411519133007872	1/14411519133007872	1/14411519133007872	1/14411519133007872	Alcan 1/28823038266015744	1/14411519133007872	1/14411519133007872	1/14411519133007872	1/14411519133007872
Alcan 1/57646076532031488	1/28823038266015744	1/28823038266015744	1/28823038266015744	1/28823038266015744	Alcan 1/57646076532031488	1/28823038266015744	1/28823038266015744	1/28823038266015744	1/28823038266015744

l'information

Le problème des Expos au monticule n'est pas unique

Si vous vous demandez aujourd'hui amateurs de baseball comment il se fait que les Expos de Montréal n'aient pu mettre la main sur un lanceur de plus fort calibre que Dick Radatz, le vétéran qu'ils viennent d'acquiescer des Tigers de Detroit, dites vous qu'il était le seul disponible sur le marché et vous aurez raison. Radatz n'a jamais fait merveille dans les majeures mais en évoluant en relève avec les Expos, il pourrait faire aussi bien que le grand-père Elroy Face et sauver quelques parties. Ne vous emballez donc pas trop sur les possibilités futures de Radatz avec les Expos. Le fait qu'il ait été laissé pour compte par toutes les autres équipes de la ligue Américaine avant que les Expos ne l'obtiennent en dit suffisamment long sur sa compétence pour que l'on soit porté immédiatement à lui coller l'étiquette de joueur fini... ou presque.

Un autre qui pourrait éventuellement dénicher un emploi avec les Expos est Dennis Ribant que les Cardinals viennent d'échanger aux Reds de Cincinnati pour un autre lanceur, Aurelio Monteagudo. Ribant est devenu un spécialiste des ligues mineures et il y retourne. Avec les Cards, il n'avait participé qu'à une partie cette saison.

CONTACT

Roger LABONTÉ

Il existe de nombreux lanceurs qui excellent au monticule présentement dans les majeures mais ce sont des intouchables. Pour les obtenir une équipe serait forcée de se départir de ses meilleurs éléments. Les Expos ont raison de ne pas agir de la sorte et préfèrent tourner les yeux vers l'avenir en embauchant quelques vétérans qui peuvent encore lancer quelques bonnes manches et, ce qui est plus important, peuvent aider les nombreux jeunes artilleurs à se développer.

Ce qui est consolant, c'est le fait que les Expos ne sont pas les seuls à connaître de nombreux problèmes à cause de la piètre tenue de leurs lanceurs.

Les White Sox de Chicago ont aussi leur grosse part de problèmes dans ce domaine. Leurs lanceurs connaissent une dangereuse léthargie au monticule et la direction de l'équipe tout comme les scribes de Chicago sont aux abois au point qu'un journaliste (Justin Smith, du Daily News) a cru nécessaire, hier, d'envoyer une missive au propriétaire Art Allyn. Il voulait lui dire que le problème réside peut-être dans l'attitude adoptée par le vice-président Ed Short envers les joueurs.

Le fait est que les White Sox ont perdu quatre parties en fin de semaine contre les Orioles de Baltimore. Pendant la parade des 17 lanceurs des Sox au monticule, ceux-ci ont été défaits de 60 coups sûrs et 39 points. Le personnel de lanceurs des Sox présente donc aujourd'hui une moyenne collective de points mérités de 4.34 (ce qui ne s'est pas vu depuis nombres d'années dans le baseball). Tout comme Stoneman qui a bien commencé la saison à Montréal, les gros canons des White Sox tels que Joe Horlen, Tommy John et Gary Peters ont perdu leur touche magique. Ces choses-là arrivent dans le baseball, même en dehors de Montréal. Cela montre que le piètre rendement des lanceurs des Expos n'est pas un fait unique dans le baseball à l'heure actuelle.

Avis légaux - Avis publics

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juin 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes présentes ou futures payables à Moritz Reiter et Wolf Goodman faisant affaire conjointement sous le nom de Reiter & Goodman Fur Co. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juin 1969 sous le numéro 214028. Ce 11ème jour de juin 1969. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est donné que M. JOHN DONALD ROBERTS, ingénieur-électricien, résidant au No. 1344ème Avenue, en la Ville de Dorion, comté de Val-d'Or, province de Québec, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom à celui de Phil Bell, ledit changement de nom de famille s'appliquant également à son épouse née Evelyn Solomon et à ses enfants mineurs Josy, Heidi et Ocher; tous des mêmes lieux, le tout conformément aux dispositions de la Loi du changement de nom.

Lamarre & Lamarre Notaires
Procureurs du requérant

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
GPE-69-10153
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 juillet 1969
Poste Arnaud
(Comté de Duplessis)
FOURNITURE DE SIX (6)
TRANSFORMATEURS DE
COURANT 161 kV ET DE SIX
(6) TRANSFORMATEURS DE
COURANT-TENSION 161 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 12 juin 1969

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
GPE-69-10154
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 juillet 1969
Poste Arnaud
(Comté de Duplessis)
FOURNITURE DE DEUX (2)
DISJONCTEURS 161 kV,
2000 A, 7500 MVA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de SIX MILLE DOLLARS (\$6,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 12 juin 1969



Qu'osera-t-on donner le football... C'est ce que devait dire ci-haut le quart-arrière étoile des Jets de New York, Joe Namath qui fait voir une mine dépitée au possible. Le commissaire Pete Rozelle a donné ordre à Namath de se départir des intérêts qu'il possède dans un restaurant de New York ou de quitter le football. Namath a obtempéré et il a quitté le football. Les observateurs prédisent cependant que Namath mettra fin à sa retraite à temps pour l'ouverture de la prochaine saison.

(Téléphoto PA)

Les Argos boudent le camp d'entraînement

TORONTO. — Les joueurs des Argonauts de Toronto, de la Conférence de l'est du football canadien, ont rejeté les dernières offres de la direction concernant le salaire payé pendant le camp d'entraînement.

Mike Wadsworth, porte-parole des 28 vétérans qui ont refusé de se rendre au camp d'entraînement hier matin, a déclaré qu'il ne pouvait être question de grève dans le sens strict du terme mais plutôt d'une retraite volontaire.

Quant à l'instructeur Léo Cahill il a dit que les joueurs peuvent donner le nom qu'ils veulent à leur décision, que tout retardataire au camp d'entraînement aurait à payer une amende de 50 dollars pour les premiers jours, amende pouvant aller jusqu'à 100 dollars par la suite.

Les dernières offres de la direction des Argos étaient de 80 dollars par semaine pour la durée du camp d'entraînement à tous les joueurs. Les joueurs réclamaient 100 dollars.

ROD LAVER, dont la réputation n'est plus à faire dans le monde du tennis, se prépare présentement en vue du grand tournoi de Wimbledon qui débutera aussitôt le tournoi de Londres terminé. Au cours de ce dernier tournoi, Laver a défait Peter Curtis par des sets de 6-4, et 6-2.

MICK PAPLACK, un des dirigeants de la fédération canadienne de baseball amateur qui avait remporté le championnat olympique à Mexico lors des derniers Jeux Olympiques, a mérité les honneurs du premier prix d'Amérique du Nord à Toronto en fin de semaine.

Avec son cheval Big Dee, il a terminé devant Jim Elder, également détenteur d'une médaille d'or sur Canadian Club.

JACQUES FILION, de Montréal et Vic Hetman de Vancouver, de même que Boonie Ballantine de Regina seront les représentants canadiens à la finale de la zone américaine des Jeux Olympiques, à la fin de la semaine.

Shirley Gordon de Montréal complètera les cadres de l'équipe canadienne.

LES ARGONAUTES DE TORONTO, qui ont remporté en fin de semaine le championnat des régates dans l'épreuve de 2,000 mètres, représenteront le Canada aux régates de Henley, à Londres du 2 au 5 juillet.

SIKI KOCH, en dépit d'une pluie continue et d'un embouteillage, a remporté dimanche le premier Grand Prix international cycliste de Toronto, devant le Torontois Stu Mapp en un temps de 2:33.32.

PHIL BRADY, un ancien demi-défenseur des Alouettes de Montréal, a signé son contrat en fin de semaine avec les Broncos de Denver qui font partie de la conférence de la Ligue Américaine de Football.

DON SANDERLIN, d'Edmonton a remporté hier le championnat canadien de tir au pigeon d'argile, avec un

AVIS LEGAL
BOULANGERIE MAISONNEUVE INC.
AVIS est par les présentes donné que NIELSEN & HUMPHREY LTD. dont le bureau principal est situé dans la Ville de Montréal, Province de Québec, fera une demande au Secrétaire Provincial pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

MONTREAL, ce 10ème jour de juin 1969.

NIELSEN & HUMPHREY LTD.
par
(S) JOHN T. DOWNE
Secrétaire

AVIS LEGAL
BOULANGERIE MAISONNEUVE INC.
AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations (S.R.Q. 1964, c. 27), que les garanties créées par l'acte de fidéjussion comportant privilège, hypothèque, cession et transport exécuté par BOULANGERIE MAISONNEUVE INC., devant Me RAYMOND LABRIE, notaire, le 16 avril 1962 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 19 avril 1962, sous le numéro 1394483 (laquelle créance s'étend aux créances, droits et réclamations en faveur de BOULANGERIE MAISONNEUVE INC. en plus d'autres biens et actifs de ladite compagnie), est devenue exécutoire.

TRUST GENERAL DU CANADA
Fiduciaire en vertu dudit acte de fidéjussion

sportive

Montréal acquiert le contrat de Dick Radatz et Marentette... un billet pour Vancouver!

Les Expos de Montréal ont fait, lundi, l'acquisition du lanceur de relève Dick Radatz, un vétéran des Tigers de Detroit. L'acquisition de Radatz a été l'un des nombreux changements apportés dans le personnel des Expos au cours de la fin de semaine.

Radatz a participé à 11 parties pour les Tigers. Il a conservé une fiche de deux victoires contre deux défaites et une moyenne de 3.32 points mérités.

Les Expos ont également appelé le joueur de champ intérieur Jose Herrera de leur filiale de Vancouver, dans la ligue de l'ouest du Pacifique, et ont envoyé le lanceur Léo Marentette à la même équipe. Angel Hermoso, le joueur d'arrêt-court que les Expos avaient fait venir de Vancouver dimanche, a été renvoyé aux Monties.

Kevin Collins, un des quatre joueurs des ligues mineures obtenus dimanche des Mets de New York en échange de Donn Clendenon, était attendu hier, chez les Expos. Pour ce qui est des trois au-

tres joueurs obtenus des Mets, il n'a pas encore été décidé où ils iront.

Les Expos annoncent d'autre part la mise sous contrat de trois jeunes joueurs de 20 ans qui ont été repêchés à la séance des agents libres à New York.

Ed Fisher et Bob Williams, deux lanceurs droitiers, sont de même physique soit 6'1" et 180 livres. Ils sont haut cotés en raison de leur efficacité à lancer la balle rapide.

Williams, un gradué du Collège Meramec Junior à St-Louis, Missouri, a été découvert par le dépisteur Tom McCormack. L'ancien gérant des Orioles et des Braves Billy Hitchcock et le dépisteur Bill Steinecke ont grande confiance en Fisher, un jeune fort agressif. Fisher est de Federalsburg, Maryland. Il jouait au baseball au collège Valdosta, en Georgie.

Elisio Pompa, découvert

par Red Murff, est considéré un futur joueur des ligues majeures. L'athlète de Mission, Texas peut évoluer au champ intérieur et comme voltigeur. Il est un naturel joueur d'arrêt-court possédant un excellent bras et beaucoup de rapidité à se déplacer à gauche et à droite. A l'attaque, le jeune homme de 5'9", pesant 165 livres et frappant de la gauche, fait preuve de puissance au bâton sur les coups en flèche.

Newcombe, président international

LONDRES (AFP). — Une nouvelle association internationale de joueurs de tennis a été formée hier à Londres.

Elle a pour objets principaux une amélioration des liaisons entre joueurs, officiels et organisateurs à travers le monde et de créer et maintenir de meilleurs rapports entre les joueurs.

Le président de cette association est l'Australien John Newcombe et le vice-président, le Porto-Ricain Charlie Pasarell. Le poste de secrétaire a été confié à l'Américain Marty Riessen et dans le comité figurent Rod Laver et Bob Howe (Australie).

Adieu aux Alouettes, Brady a signé son contrat avec Denver

187, sur un total possible de 200.

Il a terminé devant Harry Willis et Eddy Tuvo de Montréal qui ont respectivement obtenu 183 et 179. Chez les femmes, Mme Jack Herbert de Laval a mérité les honneurs du premier rang, en totalisant un 120.

M. ARTHUR LESSARD, lors de l'Association québécoise de hockey amateur qui avait lieu à Sherbrooke en fin de semaine, a été élu à la présidence, tandis que Fernand Fredette était élu premier vice-président et Simon Major deuxième vice-président. Le nouveau secrétaire sera Jean Emond et le trésorier, M. Jean François Grenier.

M. RAYMOND LAGACE, de Laval a été élu président de la nouvelle formation de la ligue de hockey junior "A" du Québec. M. Maurice Coté a obtenu la vice-présidence et le secrétaire sera M. Marcel Laverdure de Montréal.

Le trésorier est M. Guy Laroche de Trois-Rivières.

FOOTBALL. — Les parties des Jets de New York de la conférence de la Ligue Américaine de football seront radiodiffusées cet automne.

Ce sera la première fois dans l'histoire des Jets, que l'on pourra suivre les péripéties du match sur les ondes.

San Diego s'enrichit

ATLANTA. — Les Braves d'Atlanta, de la ligue Nationale de baseball ont cédé le receveur Walt Hrinak et deux joueurs des mineures au Padres de San Diego en retour du voltigeur Tony Gonzalez.

Gonzalez occupera le poste laissé vacant par Felipe Alou, victime d'une fracture à un doigt.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DUMONT
Montréal, 28 288-2152

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave Rosemont

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMÉLIORÉMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc
7035 AVE DU PARC
270-1141

Encouragez nos annonceurs

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC
-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLÈRE & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
Henri Boivin, C.A.
G. Marchand, C.A.
G. Marchand, C.A.
R. Marchand, C.A.
R. Marchand, C.A.
159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talton
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. Bastien, C.A.
R. Barrière, C.A.
J. Bastien, C.A.
J. Bastien, C.A.
J. Bastien, C.A.
J. Bastien, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 1, Qué. - 864-4445

BENOIT, DIRRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE
Comptables agréés
L.H. Benoit, C.A.
R. Dirry, C.A.
R. Bertrand, C.A.
A. Paquette, C.A.
3500 Parc Lafontaine, suite 306
Montréal 24, Qué.
Téléphone 327-9221

LORENZO, BELANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Paris, France
Chicoutimi, Qué.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES
Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
Paris, France - Montréal
1980 ouest, rue Sherbrooke
937-4238

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
Montréal
H. Besner, C.A.
H. Tremblay, C.A.
C. Bourdelaïs, C.A.
C. Bourdelaïs, C.A.
C. Bourdelaïs, C.A.
C. Bourdelaïs, C.A.
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 37, Qué.
Tél.: (514) 389-5995

QUEBEC
150 ouest, 73ème Rue,
Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Montréal
60 St-Jacques
Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-3741

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A.
H.E. Bell, C.A.
A.M. Cameron, C.A.
H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A.
A.M. Denegre, C.A.
W.A. Fillingim, C.A.
A.W. Gilman, C.A.
J.B. Gies, C.A.
J.P. Grosvenor, C.A.
G. Gosselin, C.A.
K.A. MacKenzie, C.A.
C.P. Keating, C.A.
R. Pearl, C.A.
R. Neumann, C.A.
W.J. Smith, C.A.
S.S. Smith, C.A.

Associés-résidents
Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

GLOUTIER, FONTAINE, CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lut. Cloutier, M.S.C. C.A.
Raymond Fontaine, C.A.
Guy Croteau, C.A.
306 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARRÈTE & CIE
Comptables agréés
Montréal
F. Courtois, C.A.
G. Fredette, C.A.
G. Charrète, C.A.
R. Courtois, C.A.
A. Martin-Lafontaine, C.A.
H. Mercier, C.A.
J. Cloutier, C.A.
G. Fossé, C.A.
H. Mercier, C.A.
J. Courtois, C.A.

507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
30 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

JENIS, DESMARIS, HOUL, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.Sc., L.S.C., C.A.
R. Desmaris, B.A., L.S.C., C.A.
G. Houl, B.A., L.S.C., C.A.
D. Mooney, C.A.
O. Desmaris, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-3208

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
R. Gauvin, C.A.
G. Pénest, C.A.
G. Pénest, C.A.
G. Pénest, C.A.
G. Pénest, C.A.
G. Pénest, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 11 384-1430

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carre Victoria 844-3307
Montréal, Calgary, Toronto, Brandon, Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard Lachance, C.A.
Pierre Brousseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Marchand, C.A.
A. Lachance, C.A.
R. Trudel, C.A.

110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACROUX, LAMARRE & CIE.
Comptables agréés
Louis Lacroix, C.A.
Bernard Lamarre, C.A.
Maurice Lacroix, C.A.
Robert Huet, C.A.

2235 est, rue Sherbrooke
Montréal 24 - 523-3189

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Paul Noiseux, C.A.
Roger Lyonnais, C.A.
Lionel Gascon, C.A.
Pierre Bédard, C.A.
René Lussier, C.A.
René Sencal, C.A.
André Lussier, C.A.
Marcel Demers, C.A.
Gilles Poupart, C.A.
Claude Dutilleul, C.A.
Serge Chénier, C.A.

215 rue St-Jacques,
Montréal 849-7791

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables agréés
360 St-Jacques Suite 567
Tél.: 849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale d'offices
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE & DO
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et dans d'autres villes du Canada
Correspondants en Grande Bretagne et aux "Five U.S.A." d'Amérique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
RENÉ DE COTRET & CIE
Comptables agréés
Yvan Normandin, C.A.
Paul E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
André Roussel, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Gilles Choquette, C.A.
Jean J. Lacroix, C.A.
Guy Lefebvre, C.A.
André Fortin, C.A.
Jean La Courture, C.A.
René Chénier, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine
366-2891

Ottawa, Québec, Drummondville, Nicolet, Trois-Rivières, St-Jérôme, Gatineau, Chicoutimi, Hawkesbury

McDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston H. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.

3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUDÉ, QUIMET & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Robert Houdé, B.A., C.A.
Guy Quimet, C.A.

50 Place Crémazie
Montréal 351 Suite 422
387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques Nadeau, C.A.
René Paquet, C.A.
Gilles Nadeau, C.A.
Michel Paquet, C.A.
F.C.M. Nadeau, C.A.
Gilles Nadeau, C.A.

1420 ouest, Sherbrooke,
Ch 502 842-6812

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Montréal, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
Montréal, B.A., C.A.
Ottawa, B.A., C.A.

360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2006
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE
Comptables agréés
RAYMOND, CAMPBELL, BLANCHER, WALTON, CHABOT & WILLETTS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal 3, Québec
Montréal, Sherbrooke, Las Vegas, Reno, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penikese

RIDDELL, STEAD & CIE
McIntosh
Main Laurents & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montreal, New Westminster, Ottawa, Quebec, Regina, St John's, Toronto, Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR 4-2797

ST-GEORGES, HEBERT & CIE
Comptables agréés
5004, St-Denis 864-2521
J.L. Beauchamp, C.A.
E. Chénier, C.A.
J.G. Hebert, C.A.
Y. Maréchal, C.A.
K. Nakashima, C.A.
J.G. St-George, C.

SAMSON, BELAIR, CÔTE, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski

Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWY
Comptables agréés
Edifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap de la Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, New Brunswick, Etobicoke, Grand Rapids, Inverness, Kelowna, Vancouver, Vernon, Victoria, Freepoint et Nassau, (Bahamas), Bridgetown, (Barbade).
Correspondants dans la plupart des pays du monde

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
Halifax, Bridgewater, Dartmouth, Fredericton, Sydney, Toronto, Bar Harbor, Fredericton, Moncton, Saint John, Moncton, Brockville, Chatham, Fort William, Galt, Kingston, Kitchener, London, North Bay, Ottawa, Pembroke, South Ste-Marie, Sudbury, Toronto, Portage-la-Prairie, Winnipeg, Edmonton, Carleton Place, Grand Forks, Inverness, Kelowna, Vancouver, Vernon, Victoria, Freepoint et Nassau, (Bahamas), Bridgetown, (Barbade).
Correspondants dans la plupart des pays du monde

Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 115, Qué. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Charles A. Gouveau, C.A.
Fernand Viau, C.A.
210 a. b. Crémazie - Du. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.D. Viau, C.A.
H. Robin, C.A.
A. Robin, C.A.
J. Robin, C.A.
J. Robin, C.A.
J. Robin, C.A.

4926 ave Verdun
Verdun
769-3871

l'information

Un carrosse à roues carrées

Le football canadien court vers l'abîme et à une allure accélérée, prestissimo... fastissimo! en effet l'on apprend que les Argos de Toronto sont dans l'eau bouillante, et il y a de quoi, faut l'avouer.

Il y a quelques jours à peine on parlait de menace de grève, et c'est maintenant chose presque faite. Le camp d'entraînement des Argos débutait hier matin et ce fut un camp fantôme. Pas moins de 28 vétérans ont refusé de se présenter au travail.

feux

Jean-Paul Cofsky

La raison invoquée par ces vétérans est qu'ils ont droit à un meilleur salaire lors des parties hors concours et au cours de la période d'entraînement. Qu'ils aient raison ou non, là n'est pas le point le plus important; ce qui concerne la ligue canadienne de football, c'est que les cadres de la ligue fonctionnent bien. Or, avec une grève sur les bras, les Argos de Toronto faussent le rouge et le bon fonctionnement de la ligue canadienne. Et avec les deux parties qui seront jouées par des équipes de la ligue Nationale et Américaine au mois d'août et septembre, ce pourrait drôlement accélérer le procédé de désintégration du circuit, si les amateurs de football démontrent de façon péremptoire qu'ils préfèrent des équipes de grandes ligues à la ligue de broche à foin du Canada.

Et pour parler d'une autre roue du carrosse de la ligue canadienne de football qui semble quelque peu cahoter sur une route des plus rocailleuses, il faut souligner les difficultés de nos chères Alouettes.

Le président Joe Atwell, de santé chancelante, ne peut conduire sa propre barque et le tout retombe sur les épaules de O.K. Dalton. Ce dernier doit voir à l'entraînement des joueurs, à la signature des contrats, au bien-être de l'équipe en général, doit voir à leur logement, et en plus doit s'occuper de la publicité. Ah! oui! de plus il faudrait bien un de ces jours qu'il conduise son équipe à la conquête de la Coupe Grey.

La seule ombre au tableau c'est que Dalton, tout bon instructeur qu'il soit, tout sympathique qu'il puisse être, ne peut tout faire tout seul. Tout ça pour demander ce que fait Tony Golab, gérant-général, qui n'a pas encore fait signer un seul contrat à un seul de ses vétérans?

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE

THOT - Non-gagnants de \$2.000 en 1969, qui n'ont pas gagné \$10.000 en 1968. A. E. Non-gagnants de \$6.000 à vie.

BOURSE \$1.600

1. Chipper Dean P. Robillard 3-1

2. Turnabout W. Bourgon 7-2

3. Bethel Mar Mir N. Pelletier 4-1

4. A. C. Lobell D. MacTavish 9-2

5. Phoraborn J. C. Martineau 9-2

6. Lady Flemington A. Boucher 5-1

7. Dutch Bardia A. Hanna 8-1

8. Turpot Butler J. W. Baskin 8-1

Aussi éligible: Robb-N Lee G. Villeneuve

DEUXIEME COURSE

AMBLE - A réclamer \$2.000 - Allocations pour l'âge et le sexe.

BOURSE \$1.200

1. Test Mile Pas nommé 3-1

2. Vera Adios G. Goudon 7-2

3. Lester Hanover M. Turcotte 4-1

4. Isola Scotland A. Boucher 9-2

5. Colvers Part R. Filion 9-2

6. Belle Barin A. Bédard 5-1

7. May's Choice Pas nommé 3-1

8. Lincen's Champ P. Robillard 9-1

Aussi éligible: Chester Time T. Horton

TROISIEME COURSE

AMBLE - Non-gagnants de \$3.500 en 1969, qui n'ont pas gagné \$17.000 en 1968. A. E. Non-gagnants de \$12.000 à vie.

BOURSE \$2.800

1. Byrd Time B. Côté 3-1

2. Sergeant Dares D. MacTavish 7-2

3. Captain Forever Y. Gamache 4-1

4. Cagney Hanover R. Ponton 9-2

5. Tarr's Pick Pas nommé 5-1

6. Quebec Hanover M. Lachance 6-1

7. Toulouge J. Jodoin 6-1

QUATRIEME COURSE

THOT - A réclamer handicap \$4.000. \$4.500. \$5.000 - Allocations pour l'âge et le sexe.

BOURSE \$1.600

1. Poplar J. M. D. MacTavish 3-1

2. Newport Rocket J. C. Martineau 7-2

3. Vint Hanover L. St-Jacques 4-1

4. Lindy Volo C. Pelletier 9-2

5. Ralston Mir S. Grise 5-1

6. Sergeant Rum C. Bourgeois 5-1

7. Carol Mir J. Hébert 8-1

8. Armure Earl V. Bourgon 10-1

GRAND CIRCUIT

PAS DE PARI - 2 ans THOT

BOURSE \$11.850

1. Keystone High Pas nommé

2. Toronto T. John Simpson

3. Lanes Rodney C. St-Jacques

4. Blane Donut J. MacGregor

5. Keystone Brun W. Haughton

CINQUIEME COURSE

AMBLE - A réclamer \$2.000 - Allocations pour l'âge et le sexe. 3/8 de mille.

BOURSE \$1.200

1. Stewart's Clan J. C. Gauthier 3-1

2. Dori Oxy Y. Plouffe 7-2

3. Dicker Dares Y. Gamache 4-1

4. Culey's Boy

5. Major's Fairy Pas nommé 5-1

6. Baron Dale C. Pelletier 8-1

7. Northwood Combat A. Bédard 8-1

8. Honor Leo A. Lavalée 10-1

9. Anzi elighes R. Ponton

10. Gray Queen S. Grise

SIXIEME COURSE

AMBLE - 5 ans et moins

BOURSE \$1.600

1. Haughton Mir G. Goudon 3-1

2. Indian Rules C. Pelletier 7-2

3. Artic Angus R. White 4-1

4. Chet Lynn Adios H. Savigne 9-2

5. Peter Jaro S. Grise 5-1

6. Boys Queen P. Robillard 6-1

7. J. J. W. A. Boucher 8-1

8. Atlantic Mir V. Bourgon 8-1

SEPTIEME COURSE

AMBLE - A réclamer \$2.500 - Allocations pour l'âge et le sexe.

BOURSE \$1.300

1. Roland Duke G. Goudon 3-1

2. Ray's Valley Song J. Joannese 7-2

3. Miss Mann Y. Desjardins 4-1

4. Matthew Abbe P. Robillard 9-2

5. Straight Talk L. Pelletier 6-1

6. Lord Hunter J. C. Martineau 8-1

7. Sherman Bill J. Hébert 8-1

8. Wonderful Girl A. Ashin 10-1

Aussi éligible: Barbara Jag

HUITIEME COURSE

AMBLE - A réclamer handicap \$4.000 - \$4.500 - Allocations pour l'âge et le sexe.

BOURSE \$1.600

1. Ideal Direct J. Foley 3-1

2. Monitor Lobell M. Lachance 7-2

3. Bend Fider Y. Plouffe 4-1

4. Angelle Wick Hen. Filion 9-2

5. Mitoche D. MacTavish 5-1

6. P. Battis P. Batis 6-1

7. Edgewood Brook M. Gingras 8-1

8. Adios Marcel C. Pelletier 8-1

NEUVIEME COURSE

AMBLE - Non-gagnants de \$8.000 en 1969, qui n'ont pas gagné \$16.000 en 1968. A. E. Non-gagnants de \$20.000 à vie. Ou, à réclamer \$20.000.

BOURSE \$2.800

1. Tiger Wave D. MacTavish 3-1

2. Double O Seven K. Waples 7-2

3. Cap Hanover B. Côté 4-1

4. Mr. Champ B. Hen. Filion 9-2

5. Connecticut Star M. Brousseau 9-2

DIXIEME COURSE

AMBLE - A réclamer \$2.500 - Allocations pour l'âge et le sexe.

BOURSE \$1.300

1. Abe Campbell J. G. Brousseau 3-1

2. Mighty Gun P. Robillard 7-2

3. Elanath Sound S. Grise 4-1

4. Drummond King J. Foley 9-2

5. Lawdie Bird J. Hébert 5-1

6. Desjardins C. Desjardins 6-1

7. Angel M. Lachance 6-1

8. W. D. Brooks Y. Desjardins 8-1

9. Lucky Walnut

Pas opportunistes ces Expos: ils frappent dix coups sûrs contre quatre pour les Cardinals mais sont vaincus par blanchissage

Les Cardinals de St-Louis, avec seulement quatre coups sûrs, ont déclassé par blanchissage les Expos de Montréal hier au compte de 3-0.

Les Cardinals ont pris les devants dans les deux pre-

mières manches, grâce à deux circuits. Dans la première, Vada Pinson a claqué son quatrième coup de circuit dans la droite, et au cours de la deuxième reprise Julien Javier a également canonné un quatre buts faisant compter Gagliano

qui s'était rendu sur les coussins après avoir obtenu un but sur balles.

Les Expos ont raté deux belles chances de compter en première et deuxième manche, alors qu'ils avaient placé pas moins de trois hommes sur les buts. En première manche, Staub et Jones avec deux hommes de retirés ont frappé chacun un coup sûr, mais Laboy frappant après Jones, a été retiré sur des prises par l'artilleur des Cardinals, Nelson Briles. En deuxième reprise, Gary Sutherland a ouvert la manche avec un double, s'est rendu au troisième sur le jeu facultatif qui retirait Wine, mais Briles a retiré sur des prises les deux frappeurs à lui faire face dans la manche.

Ainsi en fut-il également en troisième reprise, lorsque Staub trappa un triple et que Jones frappait un ballon à l'arrêt-court pour le dernier retrait.

Les Expos n'ont vraiment pas été opportunistes au cours de cette rencontre, obtenant 10 coups sûrs, contre seulement 4 pour les Cardinals.

Atlanta 6, Houston 2

ATLANTA (1ère partie) - Les Braves d'Atlanta, ont remporté un gain de 6-2 contre les Astros de Houston, et le lanceur des Braves, Phil Niekro, est devenu le premier des majeurs à remporter 11 victoires cette saison.

Tony Gonzales qui vient d'être obtenu des Padres de San Diego, a frappé deux circuits dans le triomphe d'Atlanta.

Au bâton pour les Cardinals,

Julian Javier a sans aucun doute, été la vedette individuelle du match en frappant un circuit à la deuxième, et deux simples consécutifs en cinquième et huitième manche, et connaissait ainsi une partie parfaite au bâton.

Robertson, malgré sa belle performance, fut débité du revers.

NEW YORK - Les Tigers de Detroit ont remporté un gain de 3-2 hier contre les Yankees de New-York.

Dennis McLain évoluant au monticule pour les Tigers, a remporté la centième victoire de sa carrière, et est devenu le premier lanceur à acquérir dix victoires dans la Ligue Américaine cette année.

McLain a bien espacé six coups sûrs aux Yankees pour limiter ces derniers à deux points.

KANSAS CITY - Les Athlétiques d'Oakland ont défait hier les Royals de Kansas City, au compte de 7-5.

Dick Green a fait produire le point gagnant à la treizième

manche avec un double qui s'avéra bon pour deux points.

Pour les vainqueurs, Reggie Jackson a expulsé la balle à 475 pieds du marbre pour son 24ième circuit de l'année. C'était le cinquième circuit de Jackson en quatre parties seulement.

CLEVELAND - Les Red Sox de Boston grâce à deux circuits de Reggie Smith et un double opportun de Carl Yastrzemski, ont vaincu hier

les Indiens, au compte de 8-5.

ATLANTA (deuxième partie) - Les Braves ont explosé avec huit points dans la deuxième manche de cette deuxième joute et ont eu le meilleur sur les Astros en l'emportant au compte de 8-4.

PITTSBURGH - Les Pirates de Pittsburgh, avec un circuit de Al Oliver en huitième manche ont vaincu les Cubs de Chicago au compte de 9 à 8.

Johnson artisan d'un triomphe de 8-6 des Reds sur les Giants

SAN FRANCISCO - Un triple de deux points par Alex Johnson, son quatrième coup sûr dans le match, a couronné une poussée de trois points dans la 8e manche hier et a procuré un gain de 8-6 aux Reds de Cincinnati aux dépens des Giants de San Francisco.

En dépit d'un retour de deux points par les Giants dans la

dernière reprise, à la suite d'un simple de Willie McCovey et d'un but sur balles alors que les coussins étaient tous occupés les Giants n'ont pu combler le déficit.

Bobby Bonds a bouclé un circuit au profit des Giants dès la 8e manche et Ron Hunt l'a imité lors d'une poussée de trois points par les vaincus à la 4e reprise.

Hockey: secrétariat permanent à Laval

SHERBROOKE - Au cours de son deuxième congrès annuel, tenu à l'Université de Sherbrooke, en fin de semaine, l'Association de hockey mineur du Québec a décidé d'établir un secrétariat permanent à Laval en attendant l'installation de la centrale administrative provinciale à Montréal prévue d'ici le premier octobre prochain.

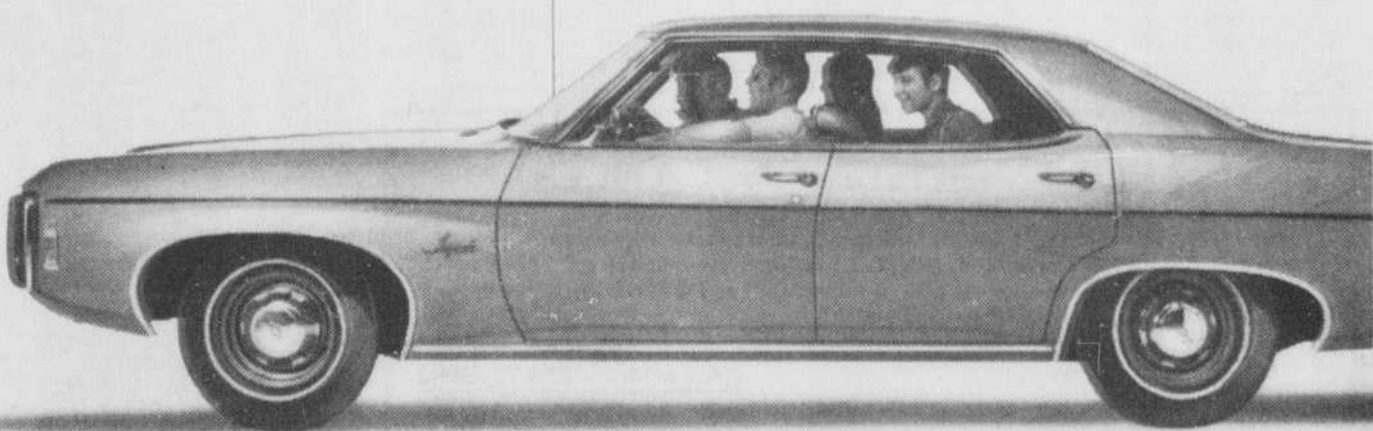
On a décidé également de faire paraître, à compter de la fin de septembre, le journal "Hockey-Québec" qui sera l'organe officiel de l'Association et qui sera distribué gratuitement à tous les membres.

Plus de 300 délégués, représentant 13 régions, ont participé au congrès.

M. Arthur Lessard, de La-

val, a été réélu président. Les autres membres du comité exécutif sont MM. Fernand Fredette, de Sherbrooke, 1er vice-président; Simon Major, de Saint-Louis, 2e vice-président; Jean Emond, de Laval, secrétaire; Jean-François Grenier, de la Mauricie, trésorier. Le prochain congrès aura lieu l'an prochain à Saint-Jérôme.

Tilden propose la semaine de 10 jours à \$99.



La semaine de 10 jours Tilden comprend: un plein d'essence gratis, l'assurance complète gratis et 500 milles sans frais...le tout pour seulement \$99.

Partez sans inquiétude... allez où ça vous chante! Lors de vos prochains 10 jours de vacances, partez à compter de 5h du soir le vendredi, avec une Chevrolet ou une Pontiac flambant neuve, et ne revenez que le deuxième lundi d'après, pour 9h du matin. Et pour le même prix, seulement \$99, vous profitez aussi de tous les nombreux autres avantages Tilden!

Si vous ne disposez que d'une fin de semaine, il y a le Spécial de fin de semaine Tilden, qui vous permet de partir à compter de 5h le vendredi soir, jusqu'à lundi suivant, 9h du matin. Le tarif du Spécial de fin de semaine Tilden comprend toute l'essence nécessaire.

Pour agrémenter vos grandes ou petites vacances, choisissez une Chevrolet ou une Pontiac Tilden flambant neuve, à l'un ou l'autre des 252 bureaux Tilden partout à travers le Canada. À vendredi!

TILDEN

Siège social du système: 1184, rue Stanley, Montréal 110

Pour réservations au Canada et dans le monde entier appeler 878-2771

Rôle difficile confié à Knudson

Un joueur canadien n'a pas gagné l'omnium de golf canadien depuis 1954. L'exploit

pourrait-il être réussi cette année?

Les connaisseurs sont d'accord que cela pourrait se produire lors de la compétition au club Pinegrove du 24 au 27 juillet. Et tous les espoirs du Canada reposeront alors sur les épaules de Georges Knudson, qui est venu bien près de gagner la coupe d'or Seagram l'an dernier au club St. George's de Toronto.

"Je croyais bien triompher lors de la dernière ronde l'an dernier" de dire le meilleur golfeur du Canada. "La tension était formidable cependant et je m'étais probablement vidé dans la troisième ronde. Je désire une victoire dans l'omnium canadien, plus que dans tout autre tournoi" d'ajouter Knudson qui a terminé un coup en arrière du meneur dans le tournoi des Maîtres cette année.

"Dans l'omnium canadien je joue devant mes concitoyens et la tension est plus forte. Mais je ne suis pas le seul joueur canadien capable de l'emporter. Il existe d'autres bons joueurs au pays dont Al Balding, qui a été formidable dans la coupe du Monde à Rome en novembre dernier" de continuer Knudson.

Knudson et Balding avaient défilé des golfeurs de 44 pays à Rome. Balding avait même dominé le classement individuel. Mais Knudson et Balding n'auront pas la tâche facile dans l'omnium canadien.



EXPORT "A"

La Meilleure Cigarette

FILTRE

au Canada

RÉGULIÈRES ET "KING"

[illegible]

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522
Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie
Montreal 2, Que.

ABONNEMENTS - VACANCES

	CANADA	ÉTATS-UNIS
2 semaines	\$2.00	2.50
3 semaines	3.00	3.75
4 semaines	4.00	5.00
5 semaines	4.50	6.00
6 semaines	5.00	7.00
7 semaines	5.50	8.00
8 semaines	6.00	9.00

Je le reçois par la
vacances, veuillez me le
..... semaines à
oublier d'inscrire votre
semaine. Ci-inclus \$
semaines.
\$ pour
aines.

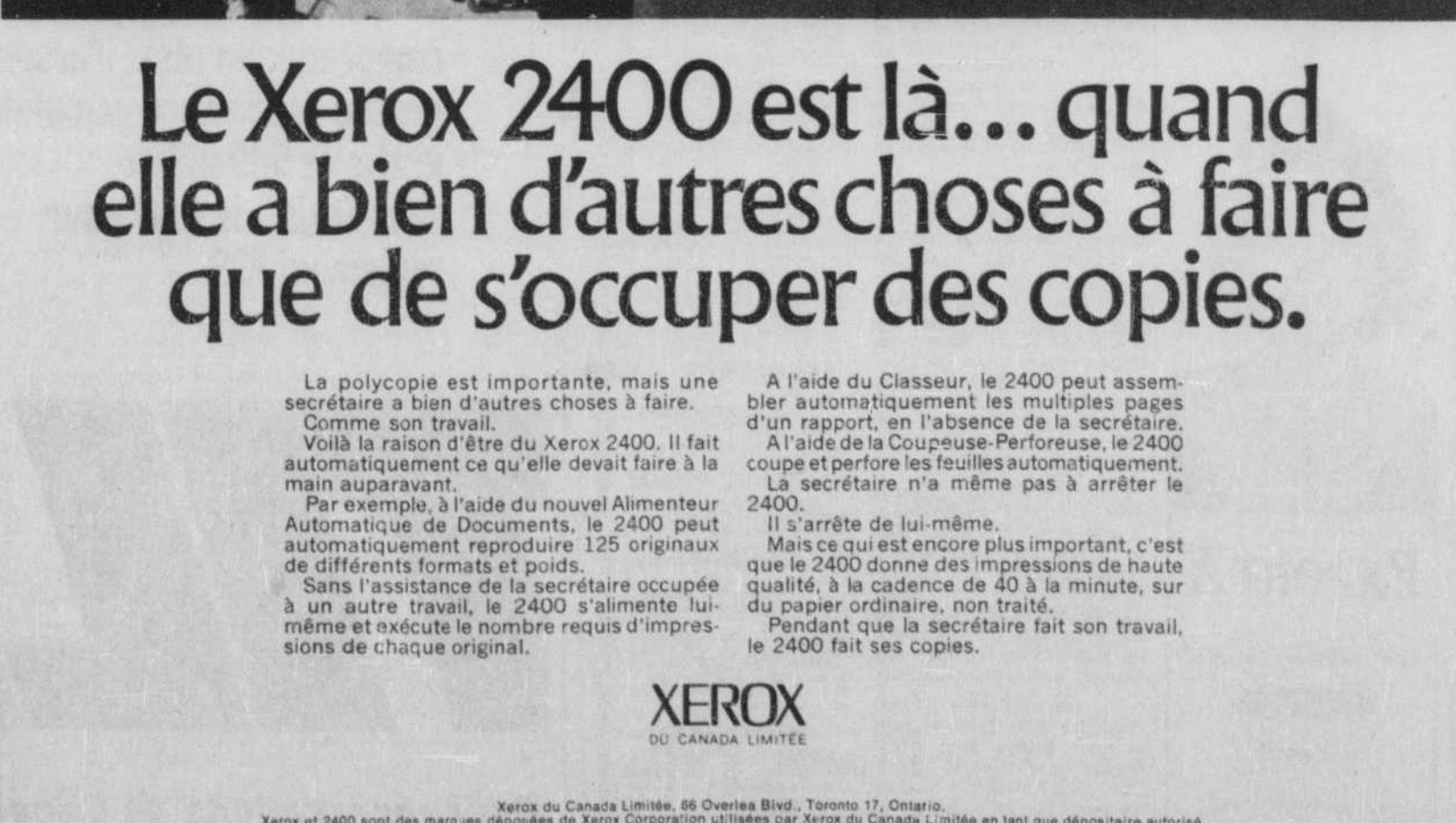
[illegible]

Adresse actuelle:

Adresse de vacances:

Période du _____ au _____ inclusivement

9



La polycopie est importante, mais une secrétaire a bien d'autres choses à faire. Comme son travail.

Voilà la raison d'être du Xerox 2400. Il fait automatiquement ce qu'elle devait faire à la main auparavant.

Par exemple, à l'aide du nouvel Alimenteur Automatique de Documents, le 2400 peut automatiquement reproduire 125 originaux de différents formats et poids.

Sans l'assistance de la secrétaire occupée à un autre travail, le 2400 s'alimente lui-même et exécute le nombre requis d'impressions de chaque original.

À l'aide du Classeur, le 2400 peut assembler automatiquement les multiples pages d'un rapport, en l'absence de la secrétaire.

À l'aide de la Coupeuse-Perforeuse, le 2400 coupe et perfore les feuilles automatiquement. La secrétaire n'a même pas à arrêter le 2400.

Il s'arrête de lui-même.

Mais ce qui est encore plus important, c'est que le 2400 donne des impressions de haute qualité, à la cadence de 40 à la minute, sur du papier ordinaire, non traité.

Pendant que la secrétaire fait son travail, le 2400 fait ses copies.

Comme son travail.
Voilà la raison d'être du Xerox 2400. Il fait

Par exemple, à l'aide du nouvel Alimenteur Automatique de Documents, le 2400 peut

Sans l'assistance de la secrétaire occupée à un autre travail, le 2400 s'alimente lui-

sions de chaque original.

DU CANAL

Xerox et 2400 sont des marques déposées de Xerox Corporation U.S.A.

Al'aide de la Coupeuse-Perforeuse, le 2400

2400.
Il s'arrête de lui-même.

que le 2400 donne des impressions de haute qualité, à la cadence de 40 à la minute, sur du papier ordinaire, non traité.

le 2400 fait ses copies.

LIMITEE

ées par Xerox du Canada Limitée en tant que dépositaire autorisé.

Xerox du Canada Limitée, 86 Overlea Blvd., Toronto 17, Ontario.
Xerox et 2400 sont des marques déposées de Xerox Corporation utilisées par Xerox du Canada Limitée en tant que dépositaire autorisé.